

DÉLIBÉRATION n° 2026-78

Relative au Bilan d'Emission de Gaz à Effet de serre (BEGE)

Point inscrit à l'ordre du jour n° 21

Conseil d'administration du 09 juillet 2026

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L.712-3 ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion, mis à jour le 02 mai 2025 ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration **valident le Bilan d'Emission de Gaz à Effet de serre (BEGE).**

[Le document est annexé.](#)

Résultats du vote

Vote	électronique					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				27		
Nombre de voix	pour	25	contre	0	abstention(s)	0
N'ayant pas pris part au vote				2		

Fait à Saint-Denis, le **09 juillet 2026**
Le Président de l'Université de La Réunion



Pr Jean François HOARAU

Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités, le **15 JUL. 2026**

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le **15 JUL. 2026**



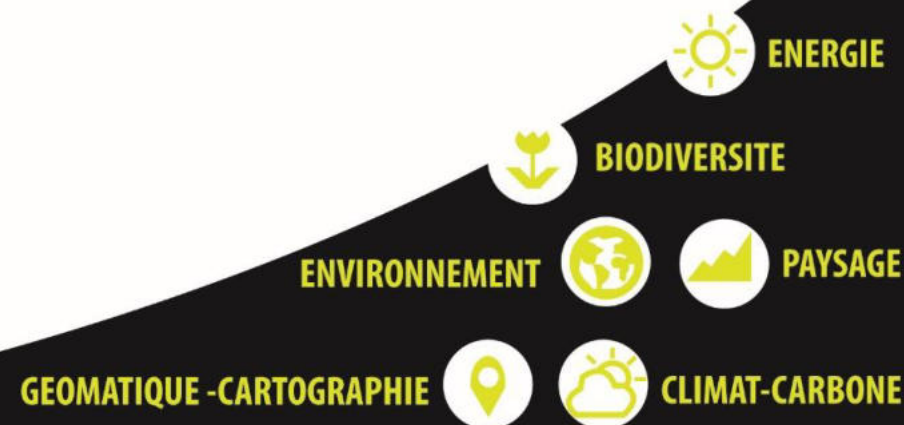
Date | 30 juin 2025

Experts | Frédéric BRUYERE | Ronan ANDRE | Antoine MACHUEL

Restitution du BEGES réglementaire de l'Université de la Réunion

Version longue

UR | UNIVERSITÉ
DE **LA RÉUNION**



01. Le contexte énergétique et climatique

02. Les Bilan carbone et le processus

03. La méthodologie de travail

04. Les résultats

Les résultats globaux

Les analyses par poste

Extraits réglementaires

05. Le plan de transition

Les objectifs de votre stratégie climat

Construction de votre plan d'actions



01. Le contexte énergétique et climatique

02. Les Bilan carbone et le processus

03. La méthodologie de travail

04. Les résultats

Les résultats globaux

Les analyses par poste

Extraits réglementaires

05. Le plan de transition

Les objectifs de votre stratégie climat

Construction de votre plan d'actions



ENERGIE



BIODIVERSITE



ENVIRONNEMENT



PAYSAGE

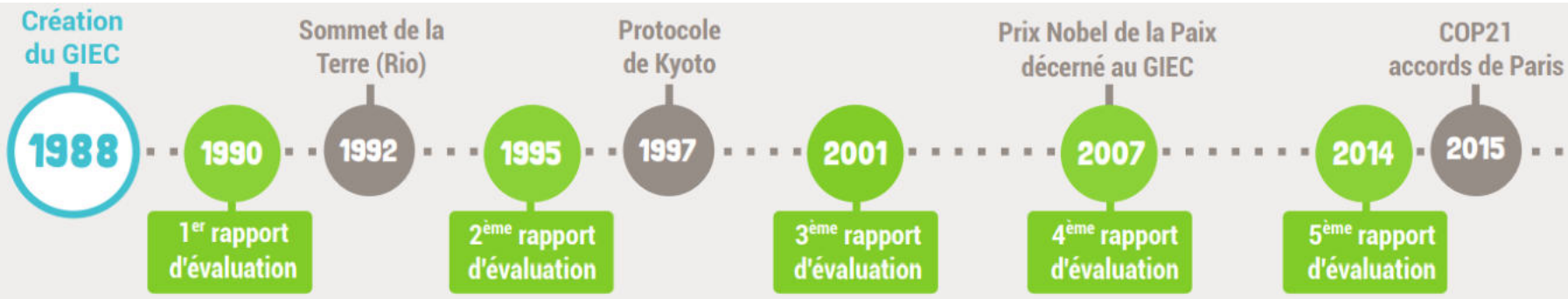


GEOMATIQUE - CARTOGRAPHIE



CLIMAT-CARBONE

GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'EVOLUTION DU CLIMAT

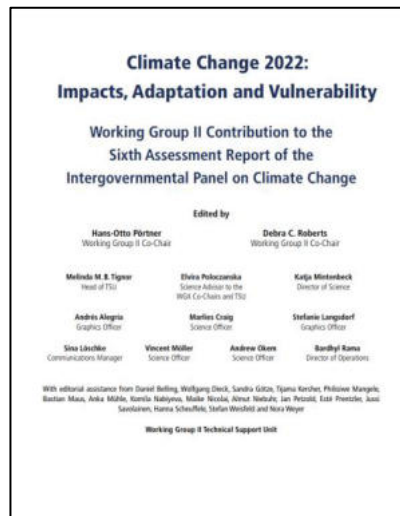


Groupe I



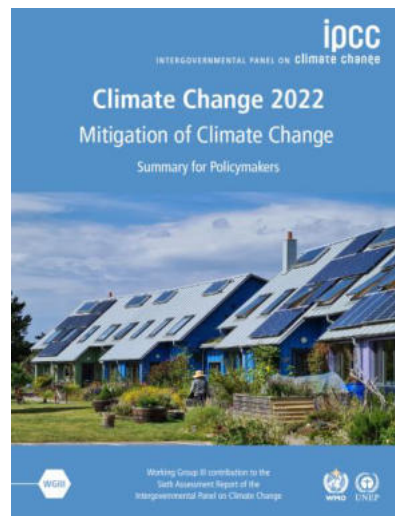
Les bases scientifiques
Aspects physiques du système climatique et de l'évolution du climat.

Groupe II



Les conséquences
Vulnérabilités des systèmes socio-économiques et naturels aux changements climatiques

Groupe III



Les solutions
Solutions envisageables pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et atténuer les changements climatiques



À NOTER

Sans parti pris, le GIEC a pour mandat d'évaluer l'information **scientifique, technique et socio-économique** disponible en rapport avec le changement du climat

Les experts étudient et synthétisent des articles scientifiques publiés, déjà validés par des pairs.



Dans les rapports du GIEC les degrés de confiance et de certitude sont indiqués précisément

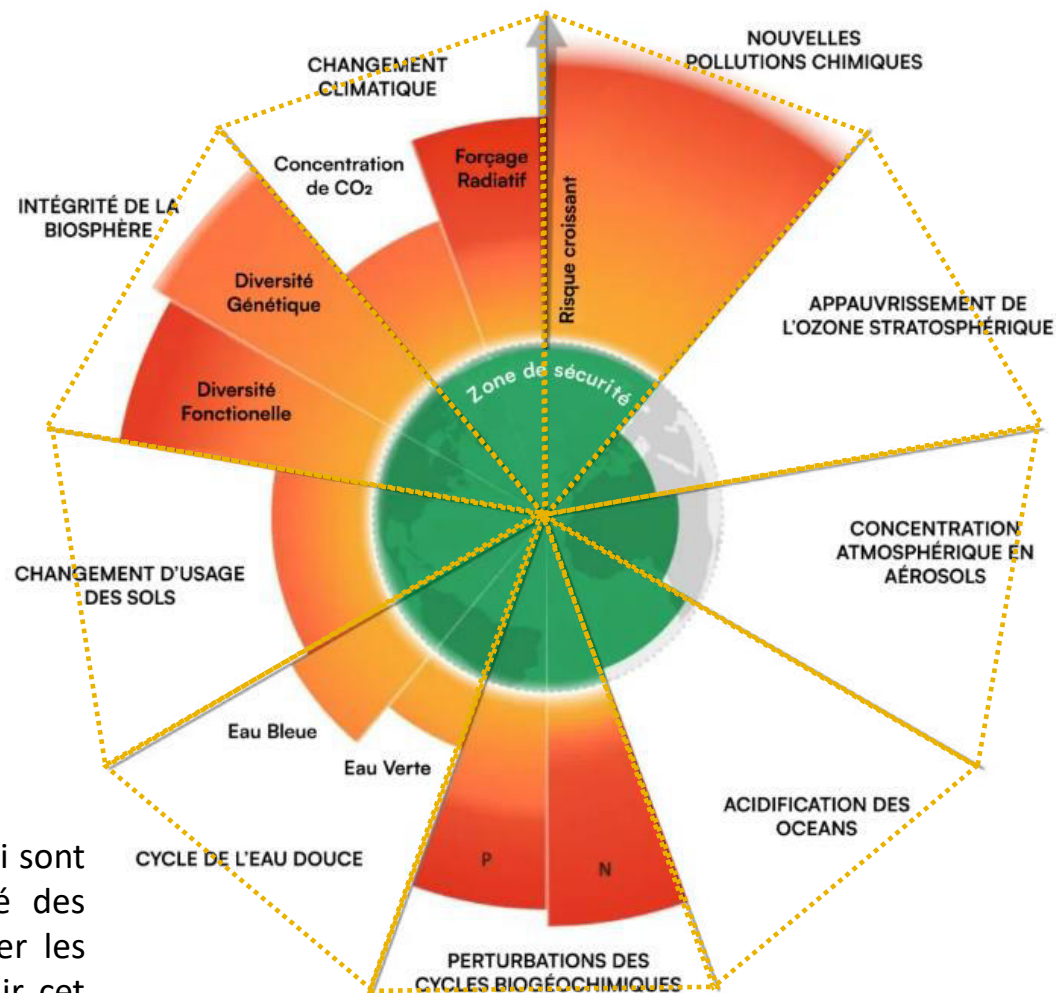
Pour plus de détails :
<https://bonpote.com/les-infographies-du-6eme-rapport-du-giec/>

DES LIMITES PLANÉTAIRES DÉPASSÉES

En 2009 le « Stockholm Résilience Center » initie un groupe de travail.



Stockholm
University



Objectif :

Dresser la liste des processus naturels qui sont nécessaires au maintien de la stabilité des conditions de vie sur terre et d'identifier les limites à ne pas dépasser pour maintenir cet équilibre.

À NOTER

Cette 3^{ème} évaluation globale confirme 6 limites dépassées.

Franchir ces frontières écologiques revient à dépasser la limite de durabilité de notre environnement

Les risques sont systémiques et croissants : les franchir augmente la probabilité de perturbations brutales, irréversibles ou en cascade ce qui nous contraindra à modifier nos modes de production et de consommation.

Revenir dans la “zone de sécurité” suppose de réduire notre pression sur les écosystèmes, via des politiques de sobriété, régénération et justice environnementale.

Pour plus de détails :

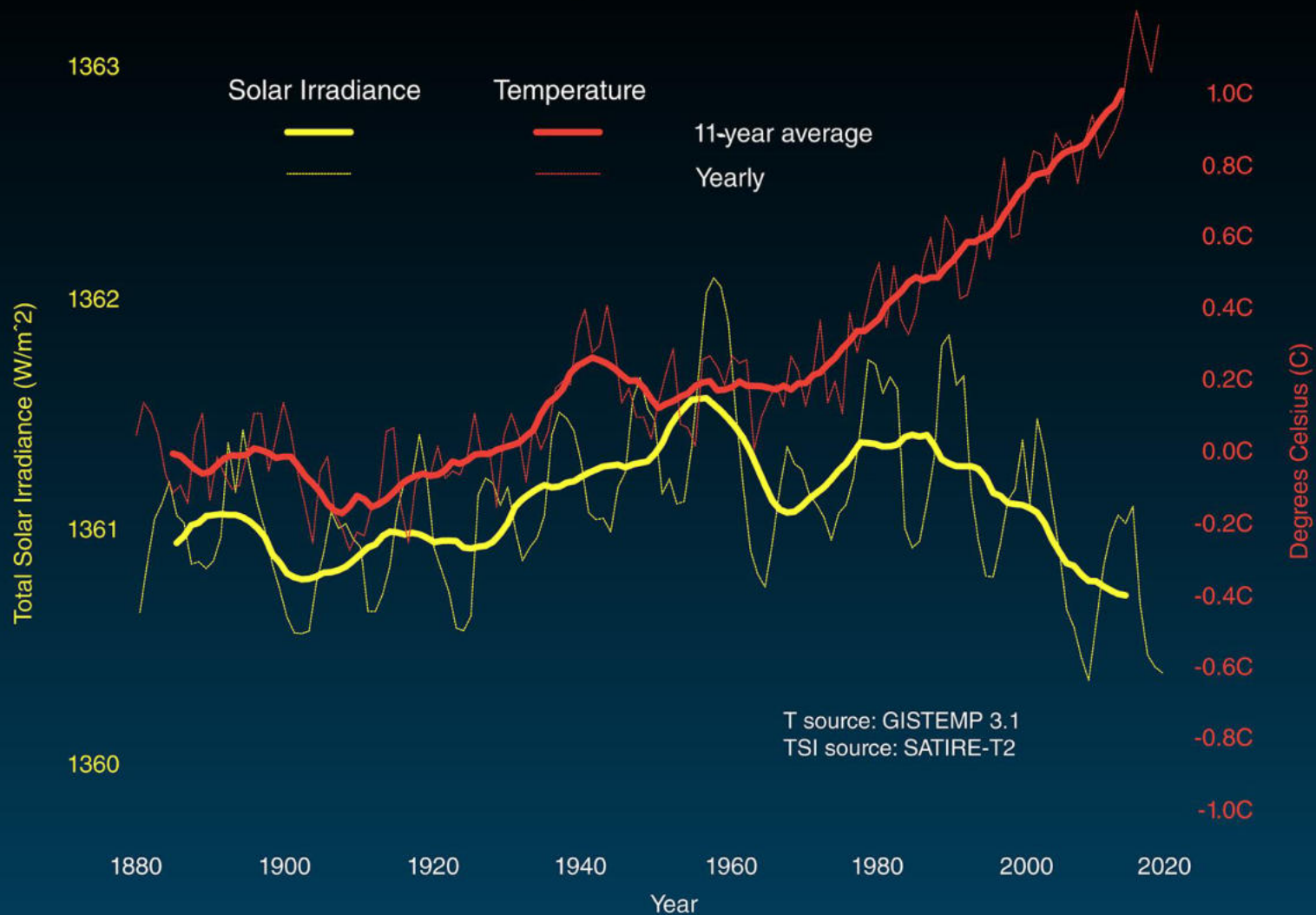
- [Chez Anatole - Les 9 LIMITES Planétaires](#)
- <https://bonpote.com/la-6eme-limite-planetaire-est-officiellement-depasee/>

DES LIMITES PLANÉTAIRES DÉPASSÉES

En 2009 le « Stockholm Résilience Center » initie un groupe de travail



Temperature vs Solar Activity



Objectif :
Dresser la
nécessaire
condition
limites à
équilibre.

À NOTER

Cette 3^{ème} évaluation globale confirme 6 limites dépassées.

Franchir ces frontières écologiques revient à dépasser la limite de durabilité de notre environnement

Les risques sont systémiques et croissants : les franchir augmente la probabilité de perturbations brutales, irréversibles ou en cascade ce qui nous contraindra à modifier nos modes de production et de consommation.

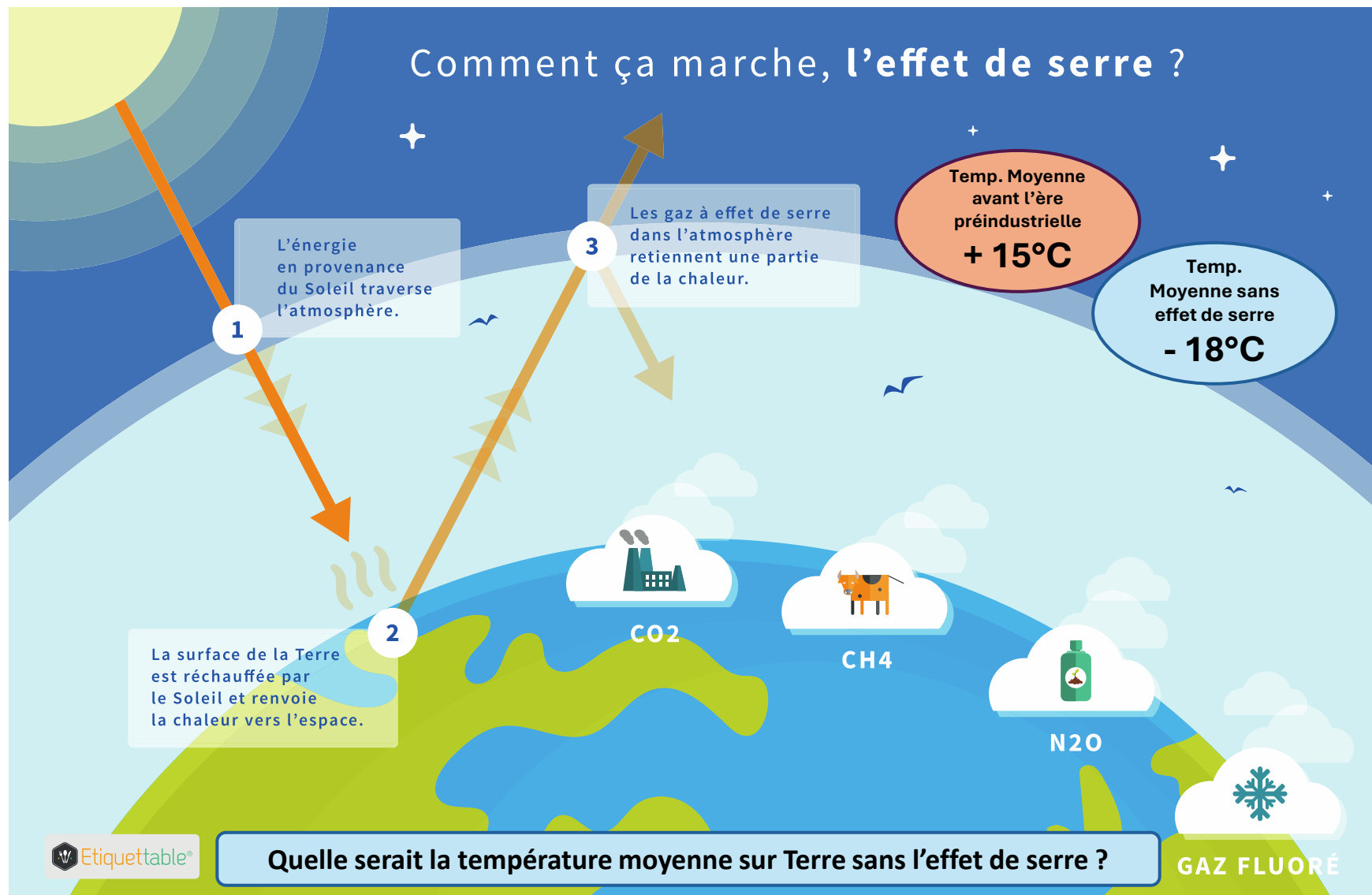
Revenir dans la “zone de sécurité” suppose de réduire notre pression sur les écosystèmes, via des politiques de sobriété, régénération et justice environnementale.

Pour plus de détails :

- [Chez Anatole - Les 9 LIMITES Planétaires](#)
- <https://bonpote.com/la-6eme-limite-planetaire-est-officiellement-depasee/>

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : EFFET DE SERRE ADDITIONNEL

Qu'est-ce que l'effet de serre ?



À NOTER

Différents GES, dont certains présents depuis des milliers d'années :

- GES naturels : H₂O, CO₂ et O₂
- GES issus d'organismes vivants : CH₄ et N₂O
- GES chimiques de synthèse : CFC, HFC/PFC SF₆ NF₃

L'effet de serre naturel est bénéfique car il permet à la Terre d'avoir une température moyenne de +15 °C au lieu de -18 °C, rendant la vie possible.

Depuis 1750, les activités humaines (industrie, transports, agriculture...) ont fortement augmenté la concentration de GES, provoquant un déséquilibre climatique.

Le CO₂ a augmenté de +50 % depuis l'ère préindustrielle (passant de ~280 ppm à +420 ppm aujourd'hui).

L'atmosphère est composée de :

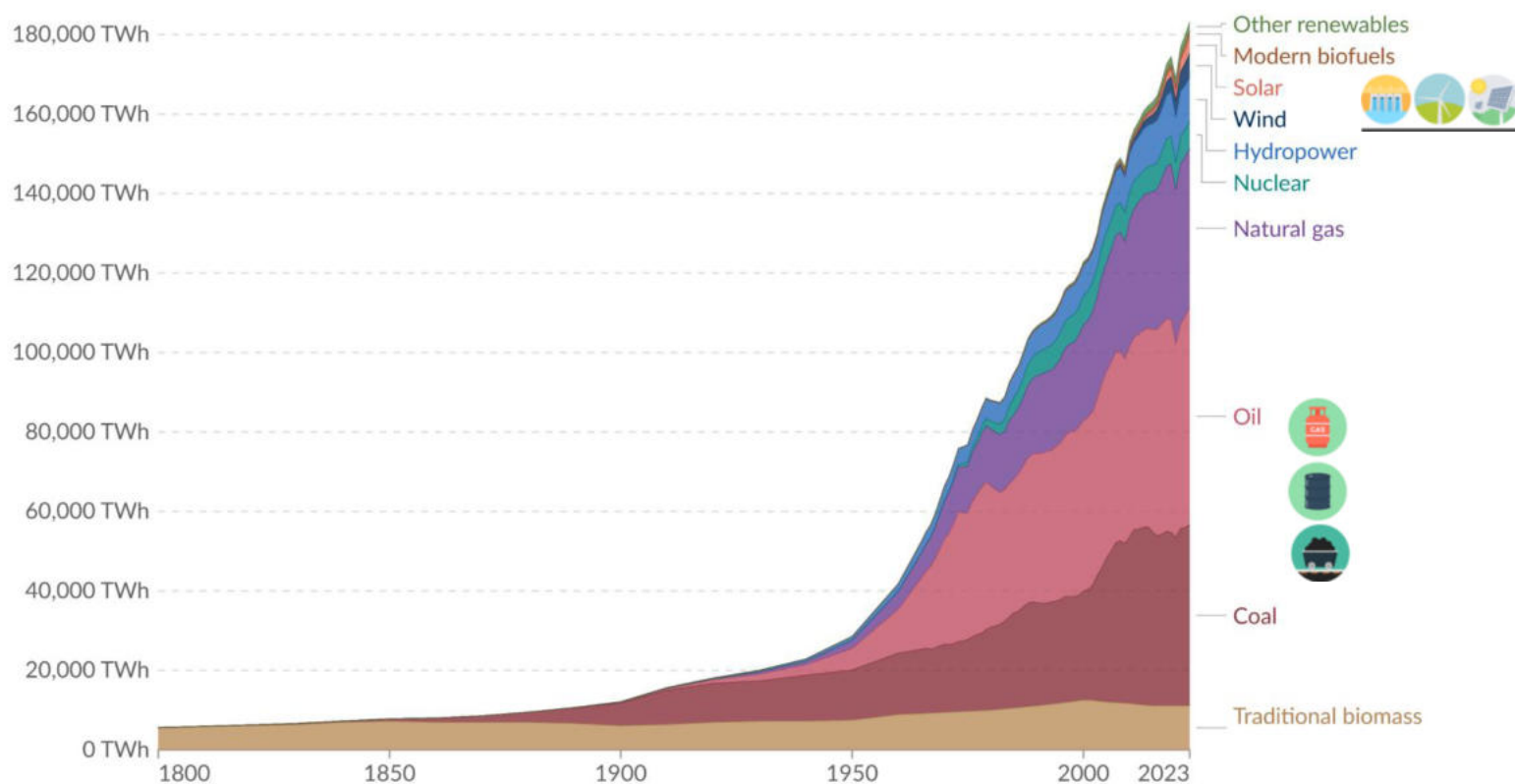
- ~ 78% AZOTE
- ~ 21% Oxygène
- ~ <1% d'autres gaz rares
- ~ Co₂= 0,05% (420ppm) *Partie par million*

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LE CONSTAT

*Nous consommons toujours plus d'énergie pour couvrir nos besoins !
85% de cette énergie est d'origine fossile.*

Global primary energy consumption by source

Primary energy¹ is based on the substitution method² and measured in terawatt-hours³.



Data source: Energy Institute - Statistical Review of World Energy (2024); Smil (2017)

OurWorldinData.org/energy | CC BY

Source : Our World in data

30/06/2026

Présentation Eco-Stratégie et Eco-Stratégie Réunion

À NOTER

Les énergies ne se substituent pas mais s'additionnent ! Chaque nouvelle source énergétique vient s'ajouter aux précédentes plutôt que les remplacer.

La demande énergétique mondiale ne cesse de croître. Réduire les énergies fossiles tout en répondant aux besoins croissants nécessite une **profonde transformation** du système énergétique.

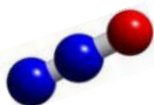
Sans rupture technologique et politique, la demande mondiale en énergie fossile continue d'augmenter, notamment dans les pays émergents.

Un changement de trajectoire nécessite :

- Des investissements massifs dans les énergies bas-carbone
- Une sobriété énergétique organisée (réduction des besoins)
- Une révision des modèles de développement

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES GAZ À EFFET DE SERRE

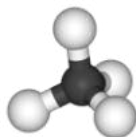
Les principaux GES émis par l'homme



PRG : 265

Durée de vie : 150 ans

Principales sources : engrais azotés et divers procédés chimiques



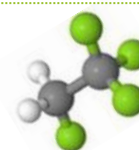
PRG : 30

Durée de vie : 12 ans

Principales sources : élevage des ruminants, culture du riz, décharges d'ordures, exploitations pétrolières et gazières



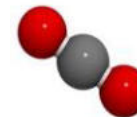
Gaz fluorés



PRG : Jusqu'à 23 500

Durée de vie : 120 ans

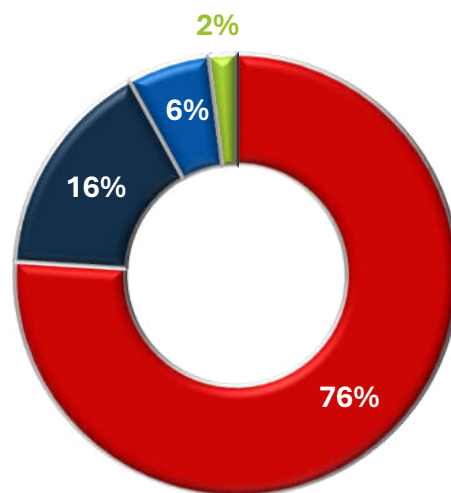
Principales sources : bombes aérosols, gaz réfrigérants (climatiseurs)



PRG : 1

Durée de vie : 125 ans

Principales sources : énergie fossile (charbon, pétrole, gaz) et industrie (ex : ciment)



Répartition des émissions humaines de gaz à effet de serre par gaz en 2019, en pourcentage du total
(Source : GIEC, 2022)

PRG : pouvoir de réchauffement par rapport au CO₂

Durée de vie : estimation du temps de vie dans l'atmosphère à partir duquel le forçage radiatif décroît significativement

À NOTER

Chaque gaz a **des sources** et **des leviers d'action** spécifiques, nécessitant des stratégies adaptées pour la réduction des émissions.

L'agriculture et l'industrie sont des secteurs clés pour agir sur le méthane, le N₂O et les gaz fluorés.

Réduire les émissions de **méthane** pourrait avoir un impact « rapide » sur le climat en raison de sa « courte » durée de vie.

Les **gaz fluorés**, bien que moins émis en volume, possèdent un **PRG extrêmement élevé** (jusqu'à 23 500) et une **durée de vie longue**, rendant leur **réduction prioritaire dans les secteurs du froid et de l'électronique**.

La réduction des **émissions de CO₂**, en revanche, est **essentielle à long terme**, car ce gaz **s'accumule dans l'atmosphère** et dans les puits océaniques/terrestres pendant **plusieurs siècles**.

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES GAZ À EFFET DE SERRE

Les principaux GES émis par l'homme

PRG : 265

Durée de vie : 1

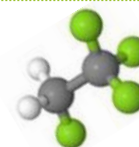
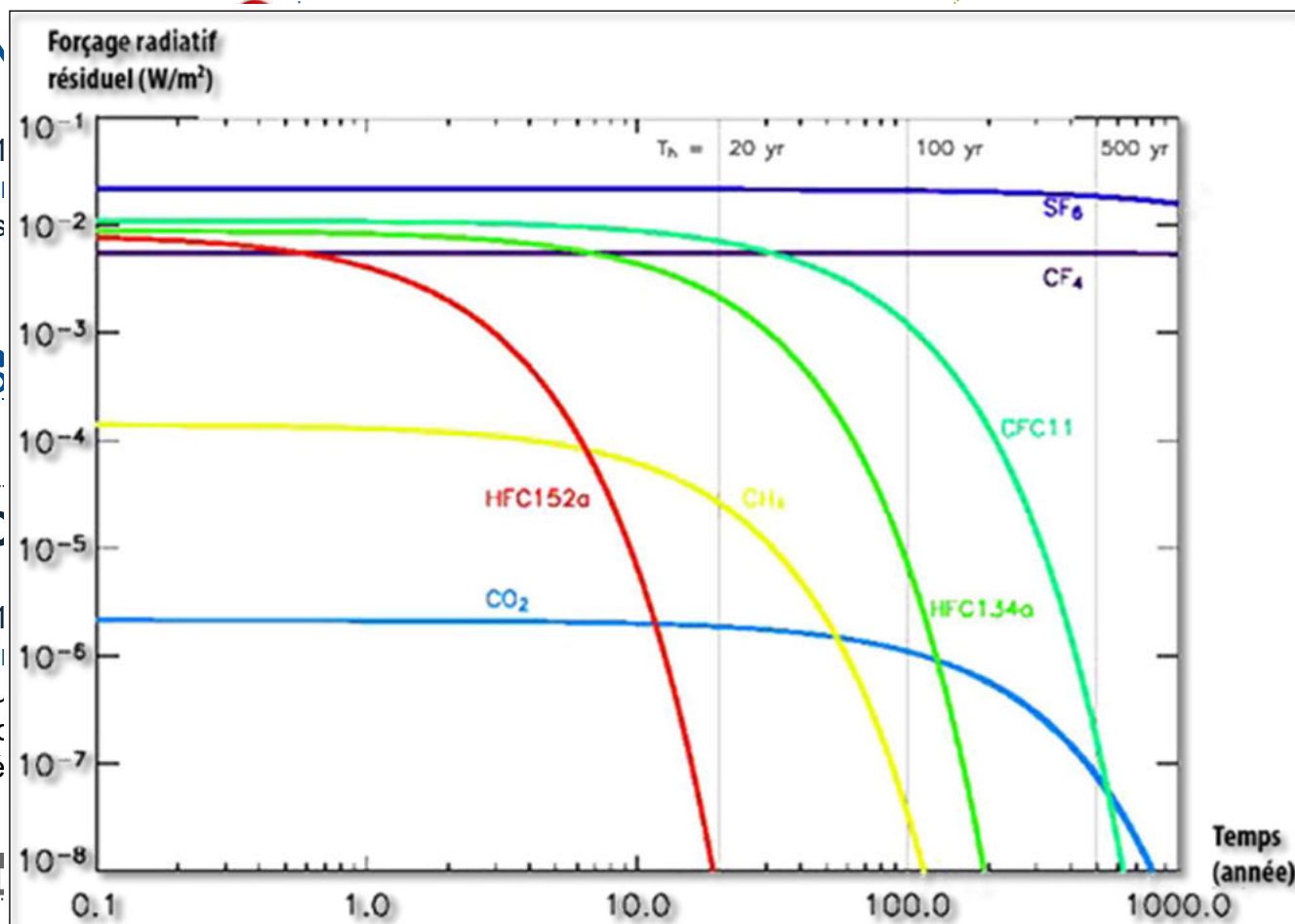
Principales sources :
azotés et divers
chimiques



PRG : 30

Durée de vie : 1

Principales sources :
ruminants, cultures,
décharges d'ordures,
exploitations pétrolières
gazières



nb
s



rgie
gaz) et



PRG : pouvoir de réchauffement par rapport au CO₂

Durée de vie : estimation du temps de vie dans l'atmosphère à partir duquel le forçage radiatif décroît significativement

À NOTER

Chaque gaz a **des sources** et **des leviers d'action** spécifiques, nécessitant des stratégies adaptées pour la réduction des émissions.

L'agriculture et l'industrie sont des secteurs clés pour agir sur le méthane, le N₂O et les gaz fluorés.

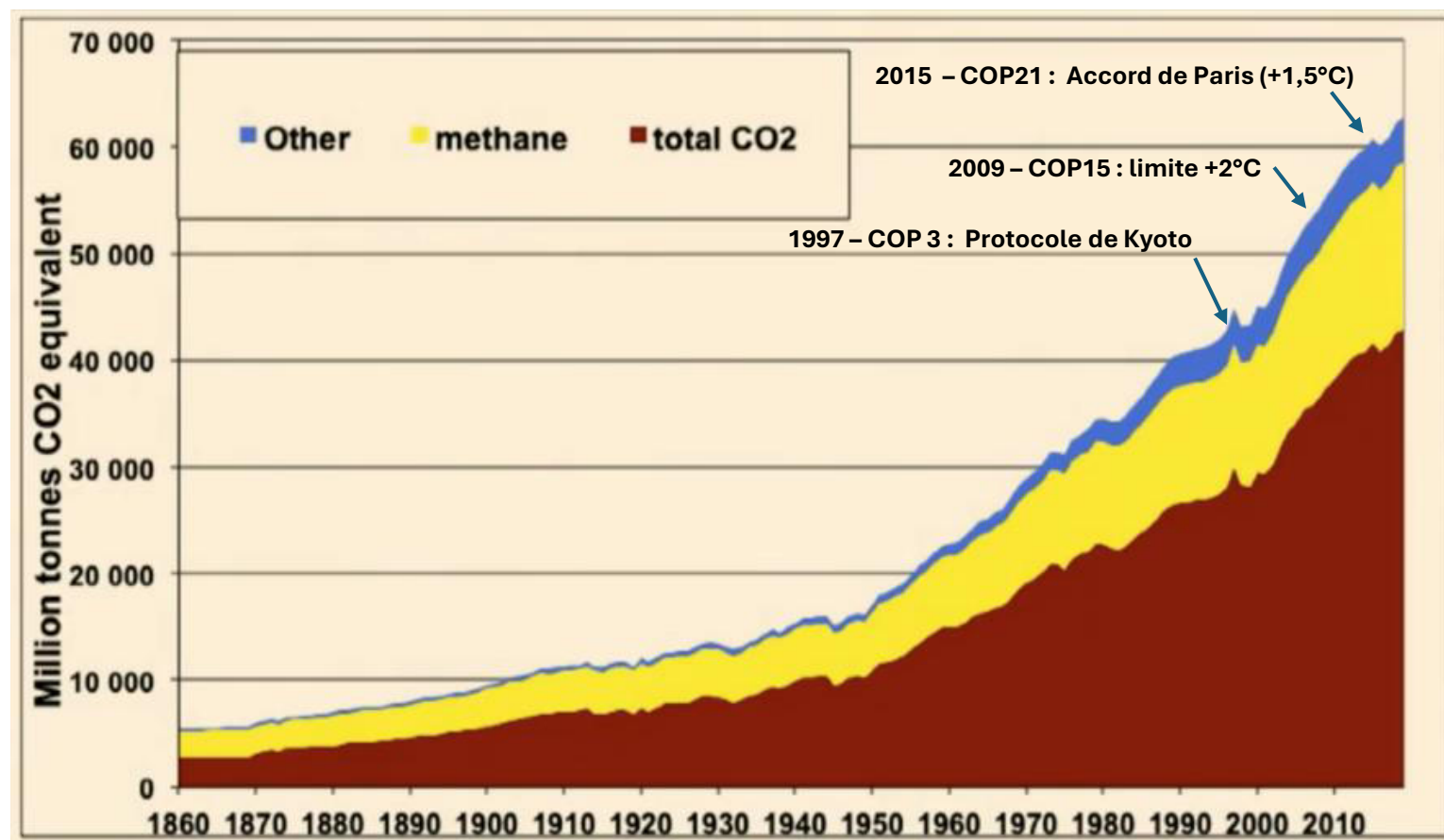
Réduire les émissions de **méthane** pourrait avoir un impact « rapide » sur le climat en raison de sa « courte » durée de vie.

Les **gaz fluorés**, bien que moins émis en volume, possèdent un **PRG extrêmement élevé** (jusqu'à 23 500) et une **durée de vie longue**, rendant leur **réduction prioritaire** dans les secteurs du froid et de l'électronique.

La réduction des **émissions de CO₂**, en revanche, est **essentielle à long terme**, car ce gaz **s'accumule dans l'atmosphère** et dans les puits océaniques/terrestres pendant **plusieurs siècles**.

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES GAZ À EFFET DE SERRE

Emissions mondiales de gaz à effet de serre depuis 1860



Source : Conférence de Jean Marc Jancovici

30/06/2026

Présentation Eco-Stratégie et Eco-Stratégie Réunion

À NOTER

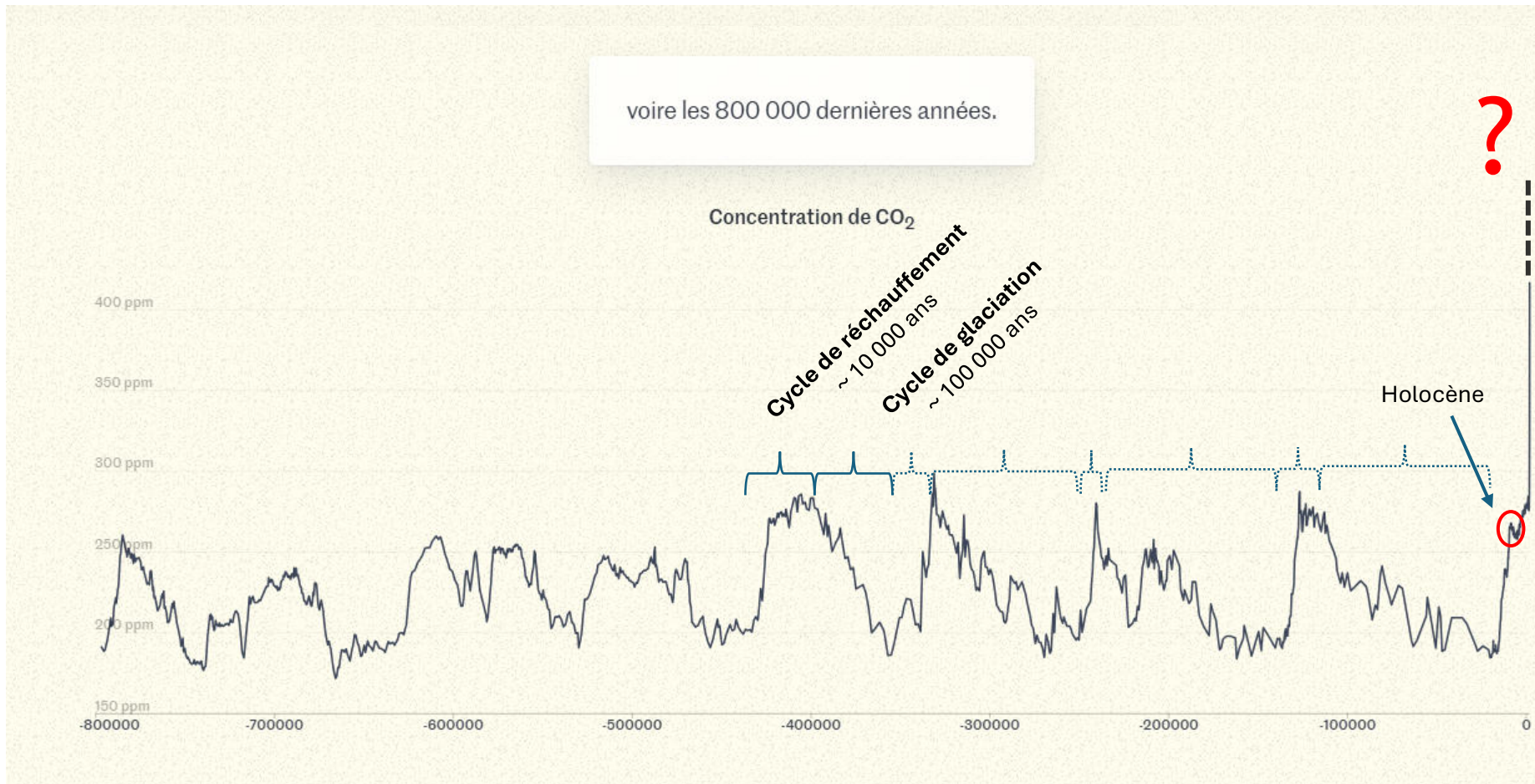
Depuis 1860, les **émissions de GES ont explosé**, notamment après la révolution industrielle et surtout après 1950.

La croissance économique et l'arrivée des énergies fossiles ont entraîné une hausse massive des émissions.

Malgré les engagements climatiques, les émissions continuent d'augmenter à l'échelle mondiale.

CONTEXTE CLIMATIQUE : LES GAZ À EFFET DE SERRE

Concentration de CO₂ dans l'atmosphère



Source : [Le Monde](#)

30/06/2026

Présentation Eco-Stratégie et Eco-Stratégie Réunion

À NOTER

Le climat a naturellement oscillé entre périodes froides et chaudes, avec une corrélation forte entre CO₂ et température.

Depuis environ 10 000 ans, la **température était stabilisée**, permettant le développement des civilisations humaines.

Les concentrations actuelles dépassent de loin les variations naturelles des **400 000 dernières années**.

C'est tout à fait inédit !

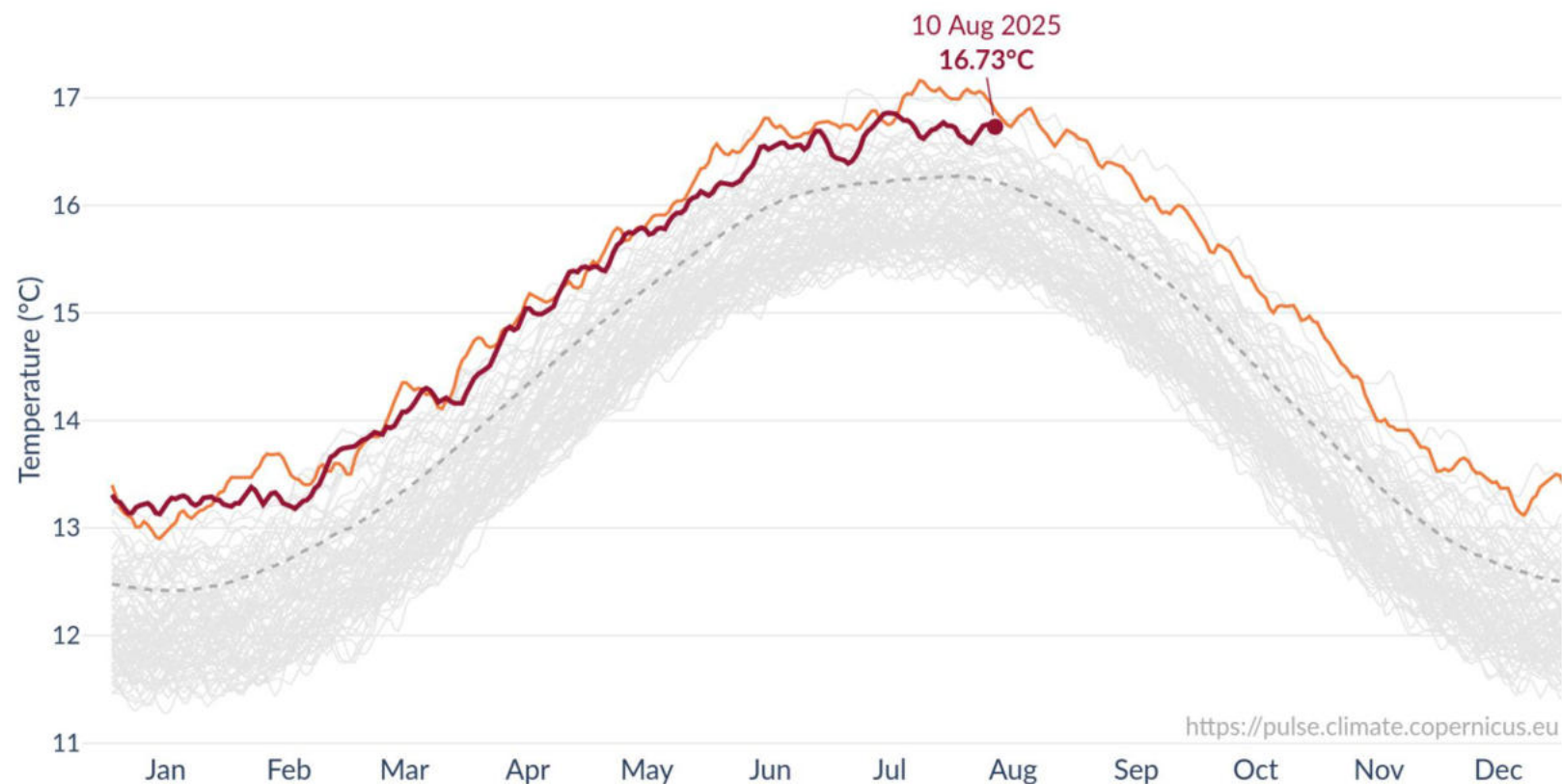
LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSTATS

GES + Effet de Serre = Il fait de plus en plus chaud !

Daily global surface air temperature

Data: ERA5 1940–2025 • Credit: C3S/ECMWF

— 2025 — 2024 — 1940–2023 --- 1991–2020 average



PROGRAMME OF
THE EUROPEAN UNION



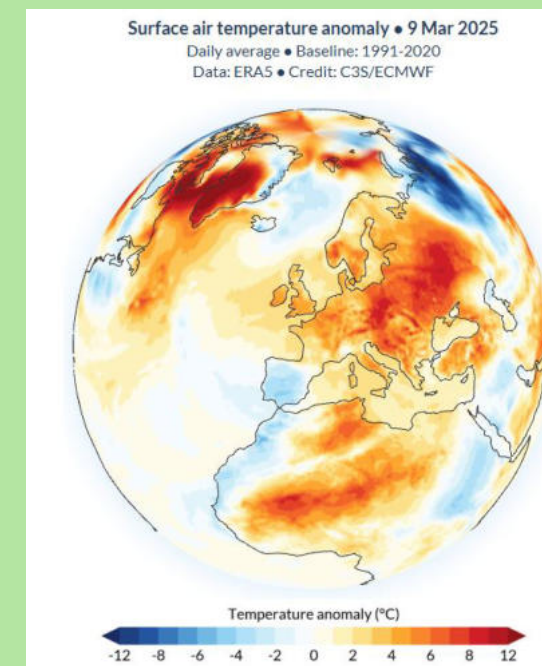
À NOTER

La température mondiale a augmenté d'environ +1,2°C depuis l'ère préindustrielle, avec une accélération marquée depuis les années 1980.

Une variabilité naturelle, mais une tendance claire. Même si certaines années sont plus froides, la courbe globale ne cesse de monter.

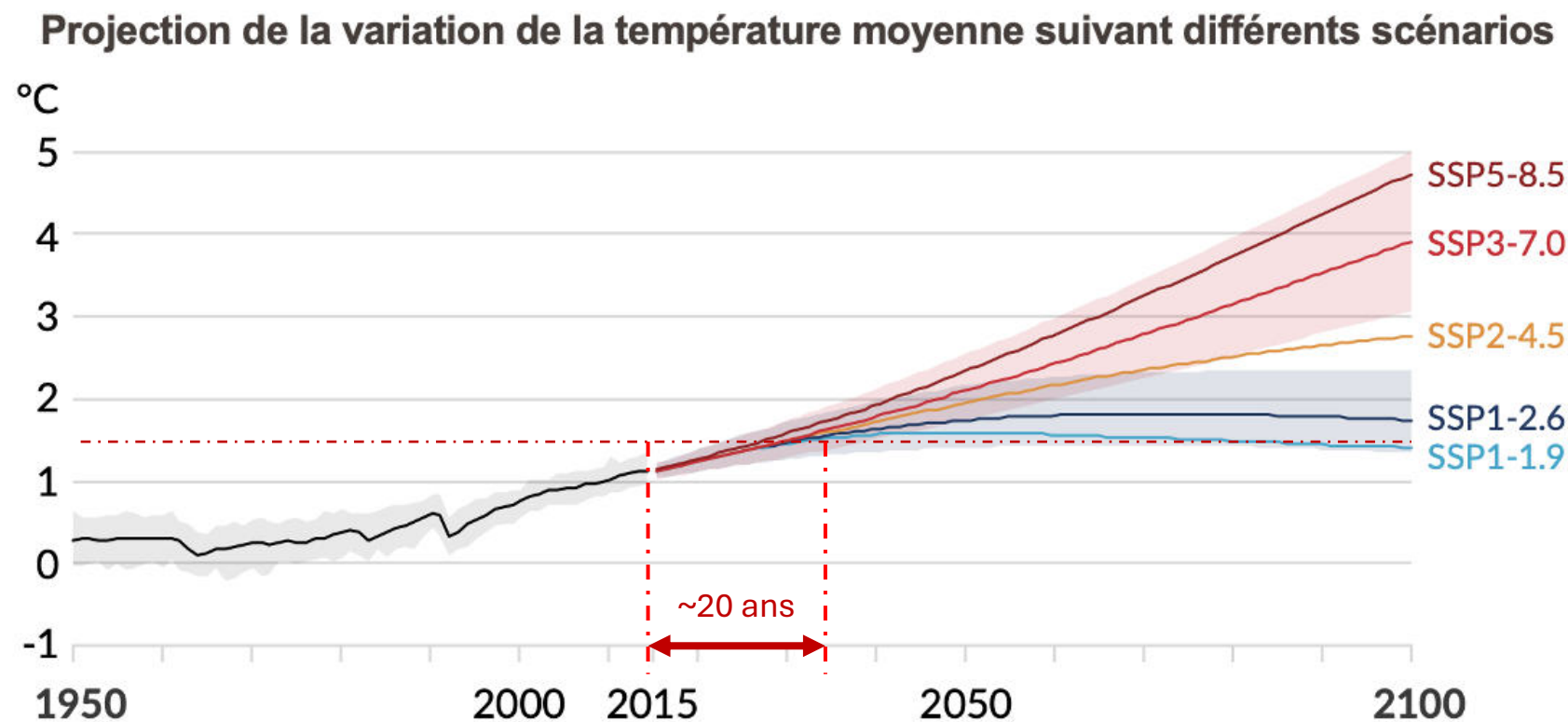
En 2024, la température mondiale a **excédé** d'un peu plus de **1,5°C** le niveau de l'ère préindustrielle.

[L'Organisation météorologique mondiale confirme que 2024 est l'année la plus chaude jamais enregistrée](#)



LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSTATS

GES + Effet de Serre = Il fait de plus en plus chaud !



Source : GIEC, 1er groupe de travail, 2021

30/06/2026

Présentation Eco-Stratégie et Eco-Stratégie Réunion

À NOTER

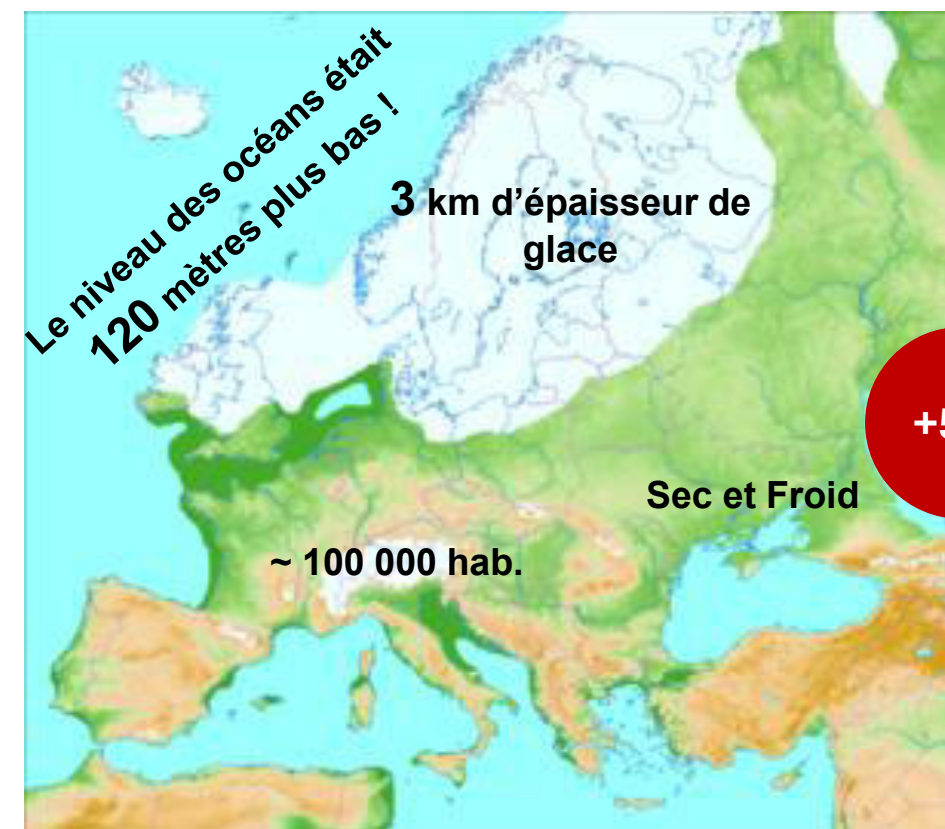
La hausse des températures dépend directement de nos émissions de GES dans les prochaines décennies.

Des différences majeures selon les trajectoires avec un « scénario optimiste » à +1,5°C et un scénario « sans action forte » à +4°C d'ici 2100.

Chaque fraction de degré supplémentaire aggrave les événements extrêmes et même avec des efforts de réduction, le réchauffement se poursuivra en raison des émissions passées.

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSTATS

GES + Effet de Serre = Il fait de plus en plus chaud !



L'Europe il y a 20 000 ans



L'Europe Actuelle

+5°C

À NOTER

Pendant les ères glaciaires, la concentration de CO₂ était inférieure à 280 ppm, contre plus de 400 ppm aujourd'hui.

Les changements climatiques passés étaient lents et naturels, tandis que celui actuel presque instantané à l'échelle de la planète.

Les changements rapides perturbent gravement les écosystèmes qui n'ont pas le temps de s'adapter aux conditions.

Les températures actuelles et les concentrations de CO₂ mettent en danger la stabilité climatique et la biodiversité.

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES PRÉVISIONS

Davantage de phénomènes extrêmes



Inondations :

Les crues des rivières vont toucher des zones jusqu'à présent épargnées.



Incendies :

Les incendies seront de moins en moins contrôlables.



Glissements de terrain :

Les sols, fragilisés par les inondations, se craquèlent en séchant.



Maladies :

Apparition de nouvelles maladies, migration de maladies tropicales



Cyclones :

La fréquence des cyclones pourra augmenter de 200%.



Sécheresse :

Les rendements agricoles seront très affectés par la sécheresse.



À NOTER

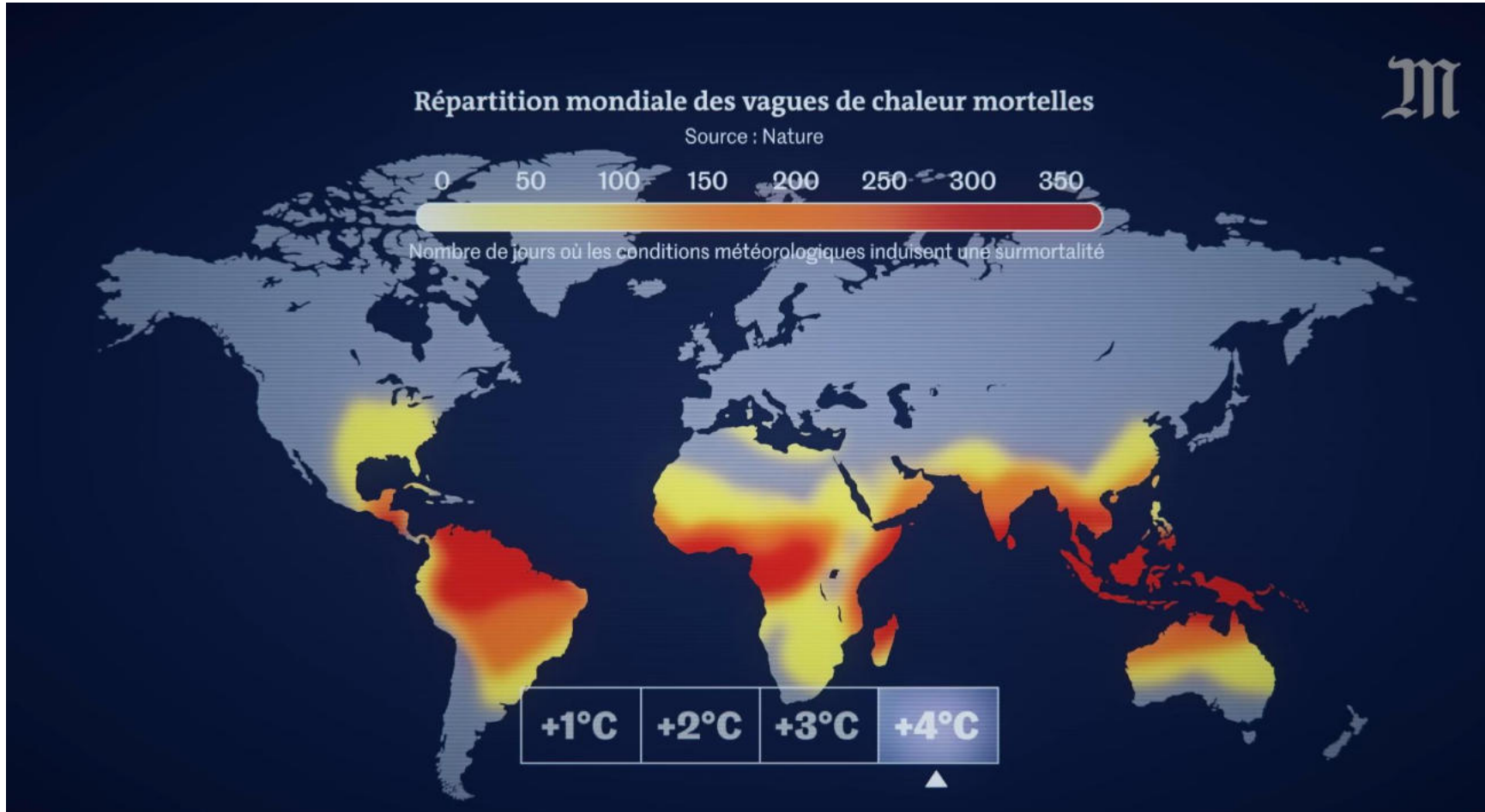
Les phénomènes extrêmes se produisent désormais plus fréquemment et sur des périodes plus longues.

Les catastrophes naturelles liées au climat coûtent des milliards de dépenses et entraînent des pertes humaines, en particulier dans les régions vulnérables.

Face à cette augmentation, il devient essentiel de renforcer les stratégies d'adaptation et de prévention pour réduire les risques.

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSÉQUENCES

Davantage de phénomènes extrêmes *Températures extrêmes*



Source : Le monde / Le réveilleur

30/06/2026

Présentation Eco-Stratégie et Eco-Stratégie Réunion

À NOTER

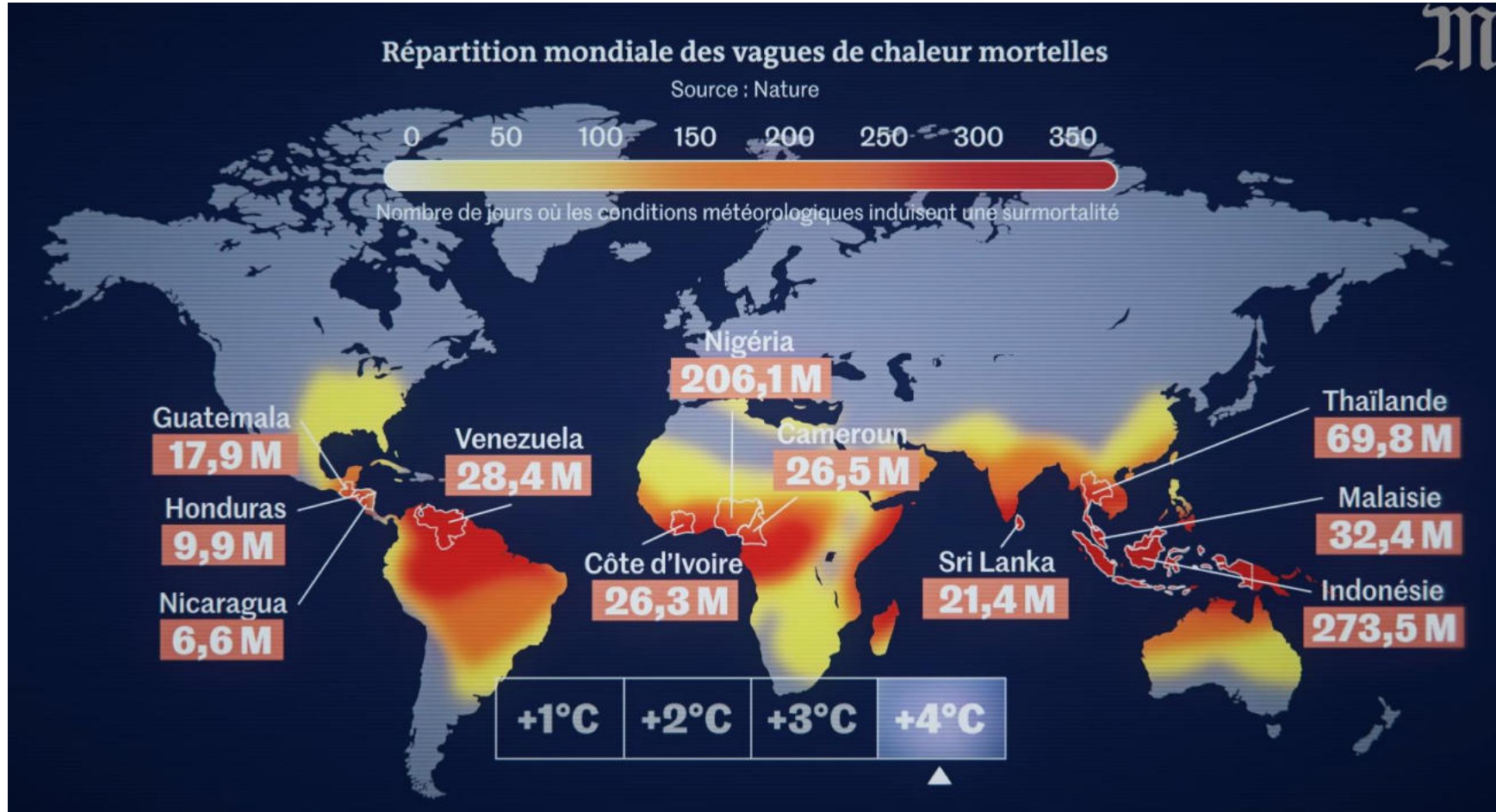
Les vagues de chaleur prolongées dépassent désormais les seuils de sécurité pour la santé humaine et en particulier les personnes vulnérables.

Le nombre de jours où les températures sont mortelles augmente particulièrement dans les régions tropicales et méditerranéennes.

Des températures extrêmes combinées à des niveaux d'humidité élevés, peut entraîner des décès par hyperthermie. Le corps humain n'est pas capable de transpirer et donc de se refroidir.

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSÉQUENCES

*Davantage de phénomènes extrêmes
Températures extrêmes*



Source : Le monde / Le réveilleur

30/06/2026

Présentation Eco-Stratégie et Eco-Stratégie Réunion

À NOTER

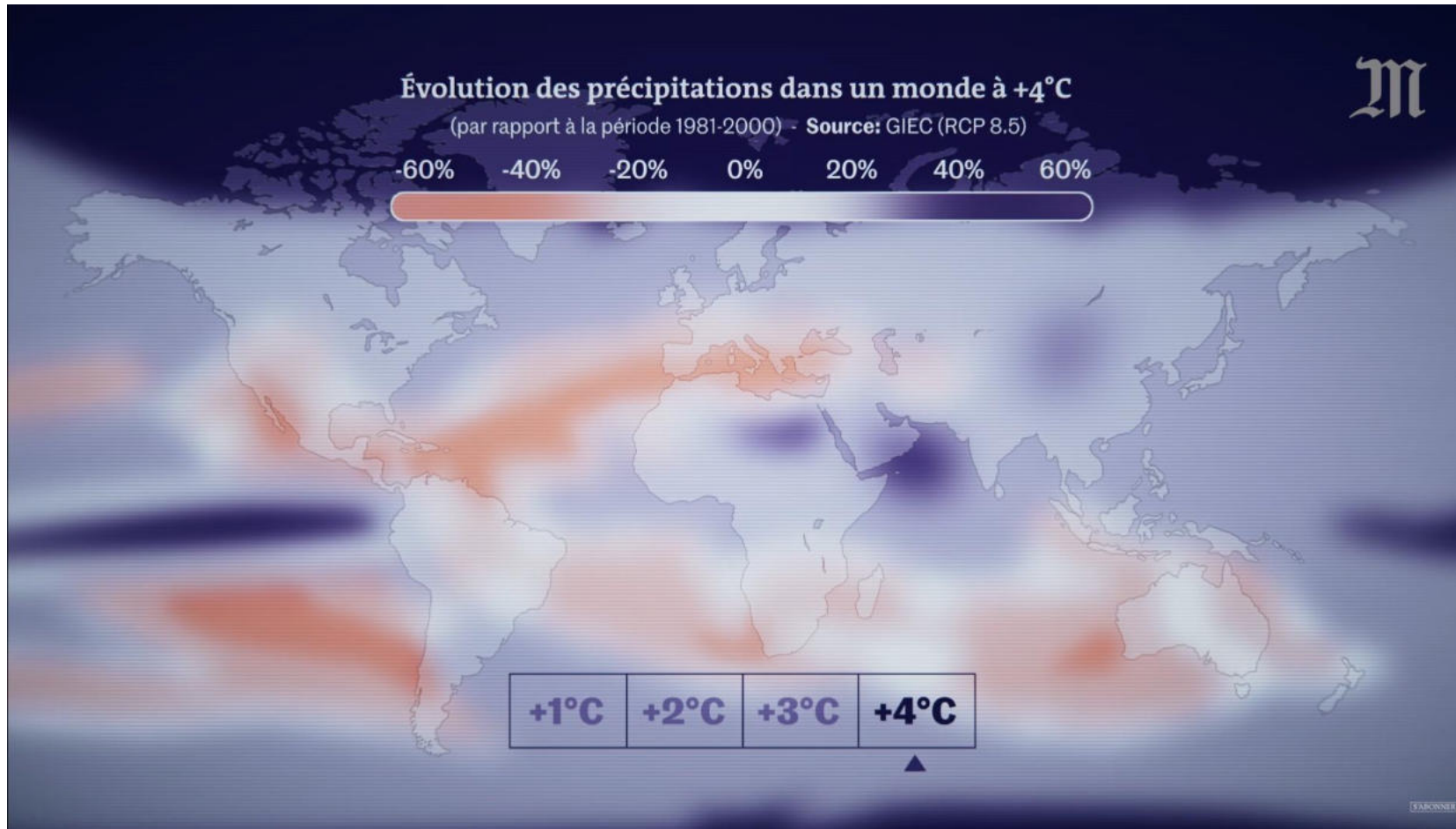
Des millions de personnes sont exposées à des températures extrêmes.

Ces zones de chaleur létales contraignent de plus en plus de personnes à fuir leurs foyers à la recherche de conditions de vie plus sûres.

Cela va créer des mouvements massifs de populations et donc des tensions dans les zones moins exposées. La compétition pour l'accès à l'eau, aux terres agricoles et aux ressources naturelles pourrait exacerber les déséquilibres géopolitiques.

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSÉQUENCES

Davantage de phénomènes extrêmes *Pluviométrie*



Source : Le monde / Le réveilleur

30/06/2026

Présentation Eco-Stratégie et Eco-Stratégie Réunion

À NOTER

les zones arides et semi-arides connaîtront une diminution importante des précipitations, tandis que certaines régions tempérées ou tropicales seront confrontées à des précipitations plus intenses et plus fréquentes.

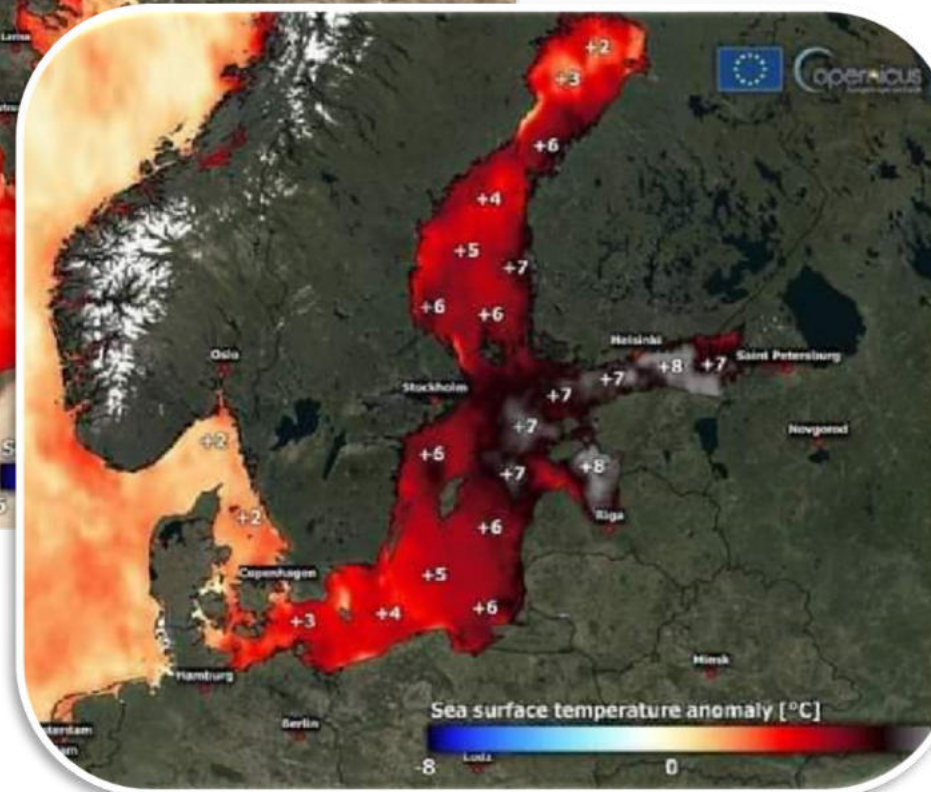
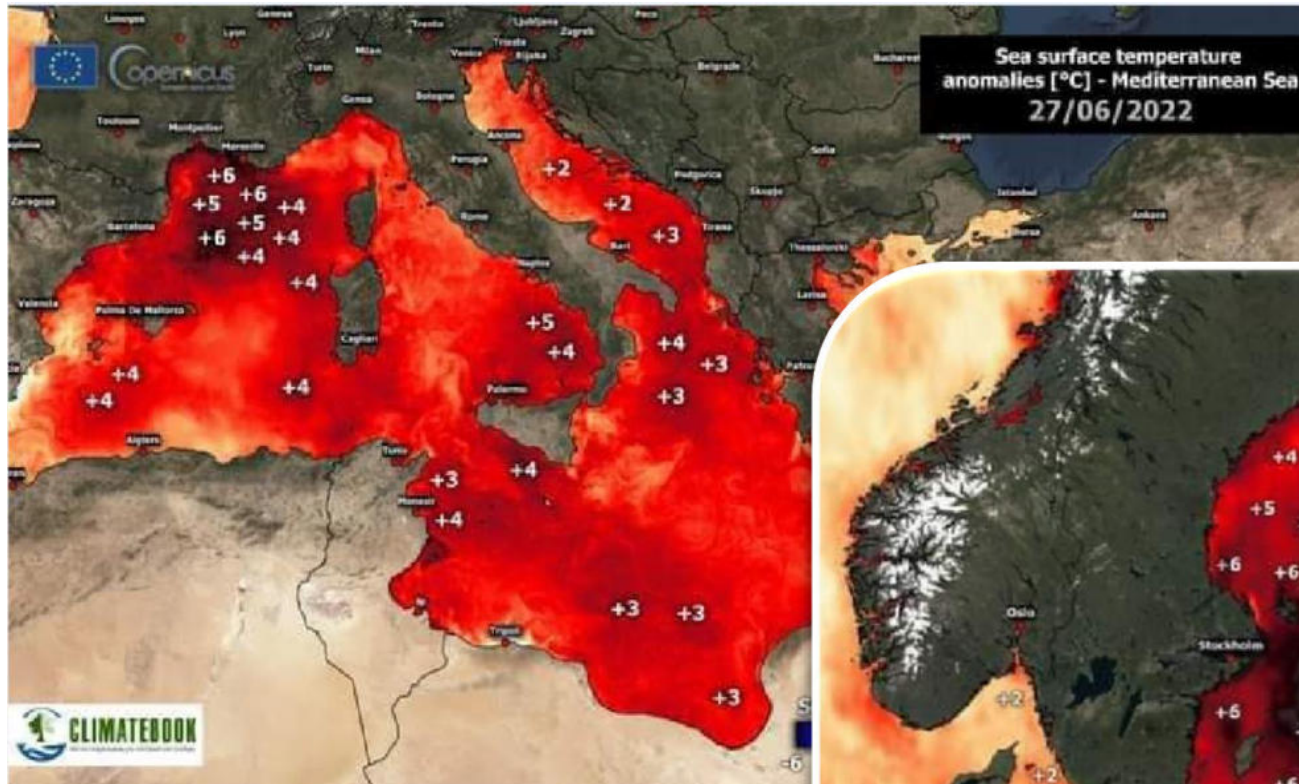
Les pluies torrentielles augmenteront les risques d'inondations et de glissements de terrain.

Les sécheresses prolongées impacteront la production alimentaire et la disponibilité de l'eau.

Ces changements de régimes de pluviométrie entraîneront des conséquences dramatiques sur les écosystèmes.

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSÉQUENCES

Davantage de phénomènes extrêmes *Canicules marines*



À NOTER

Les canicules marines modifient les habitats des espèces marines, perturbant les chaînes alimentaires.

La chaleur excessive des océans les cyclones et les ouragans, qui deviennent plus puissants et destructeurs.

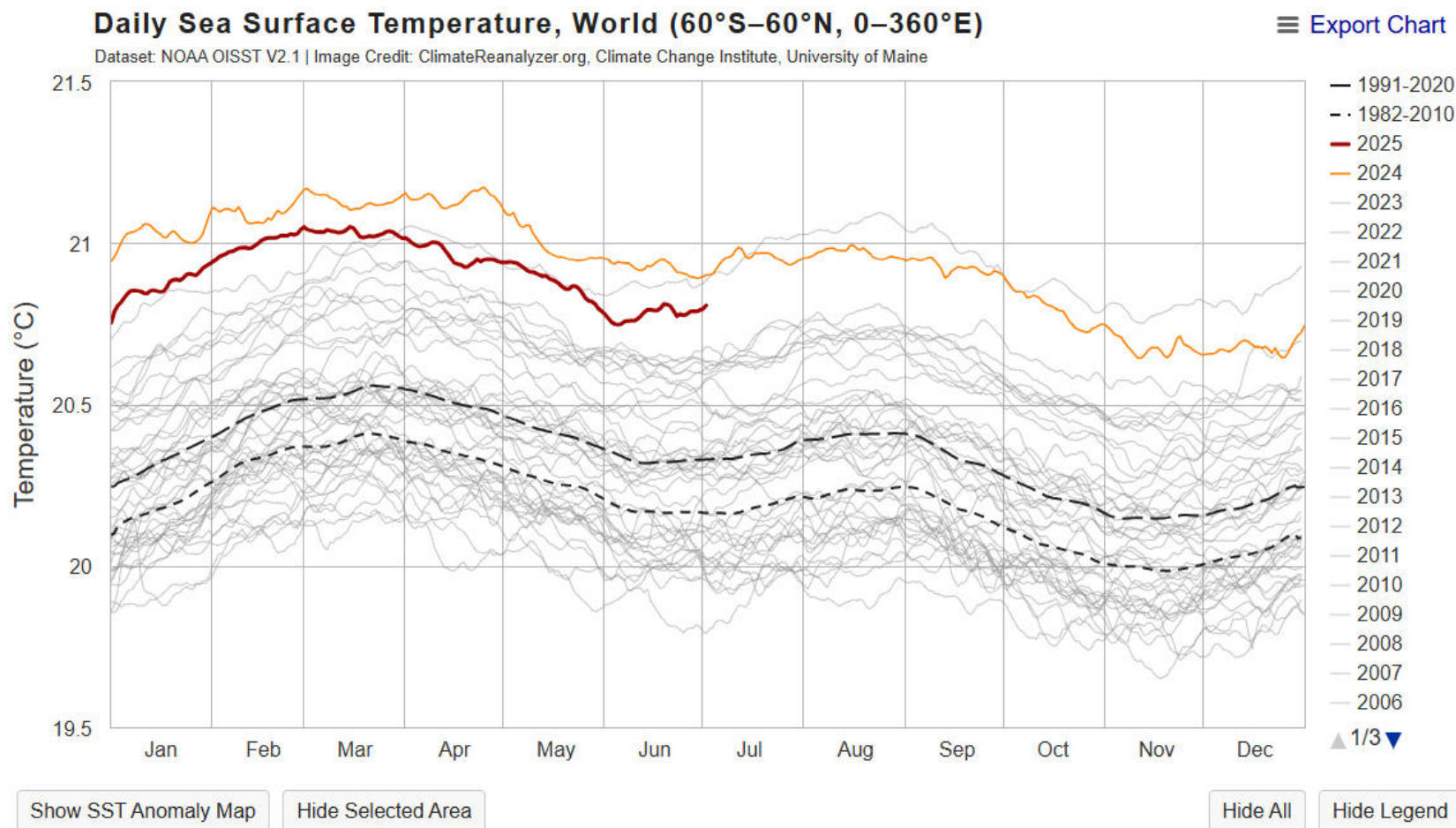
De part la dilatation de l'eau, les canicules marines augmentent le risque de montée du niveau de la mer et d'érosion côtière, menaçant les infrastructures, les écosystèmes côtiers.

Pour plus de détails :

- [Article de « Bon Pote » Canicules marines /](#)

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSÉQUENCES

Davantage de phénomènes extrêmes *Canicules marines*



Le record de température de la surface des océans.

Source : <https://climatereanalyzer.org/>

À NOTER

Les canicules marines modifient les habitats des espèces marines, perturbant les chaînes alimentaires.

La chaleur excessive des océans les cyclones et les ouragans, qui deviennent plus puissants et destructeurs.

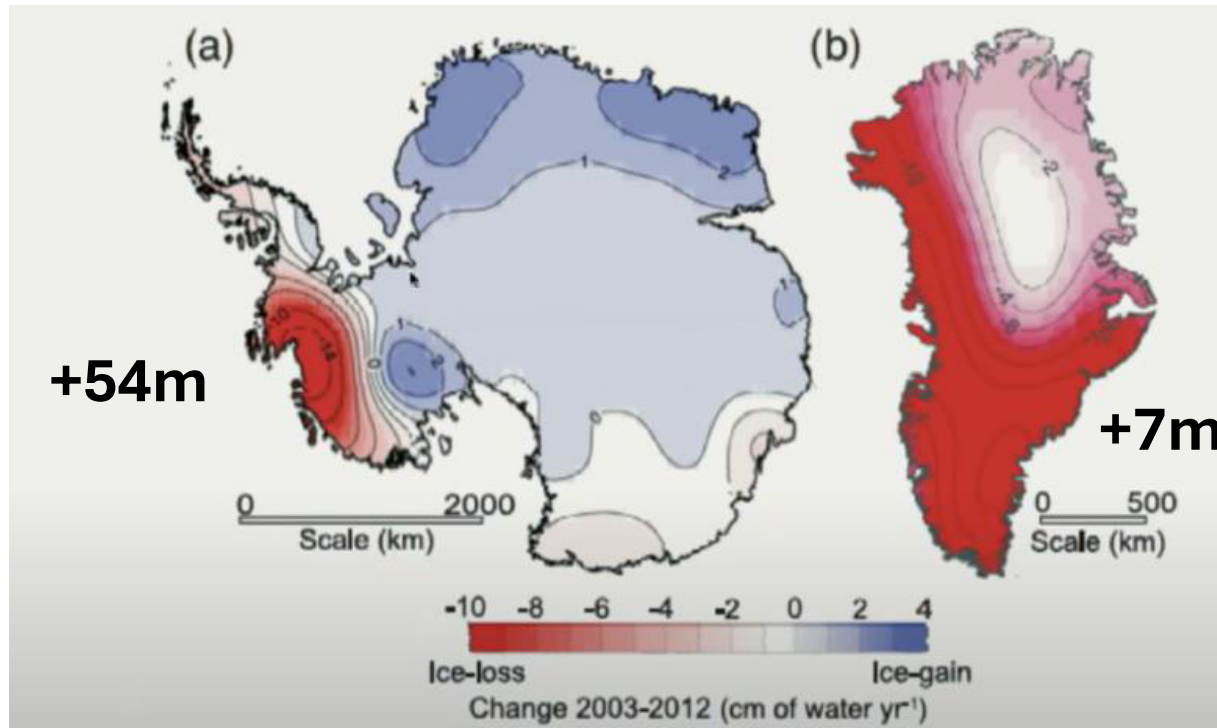
De part la dilatation de l'eau, les canicules marines augmentent le risque de montée du niveau de la mer et d'érosion côtière, menaçant les infrastructures, les écosystèmes côtiers.

Pour plus de détails :

- [Article de « Bon Pote » Canicules marines /](#)

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSÉQUENCES

Davantage de phénomènes extrêmes *Fonte des glaces*



Source : GIEC

À NOTER

Les calottes glaciaires de l'Antarctique et du Groenland subissent des pertes de masse majeures, ce qui entraînera une élévation du niveau de la mer de plusieurs mètres.

La fonte des glaces perturbe les habitats de nombreuses espèces animales et affecte l'équilibre des écosystèmes arctiques.

La fonte des glaces diminue la capacité de réflexion des rayons solaires et affecte les courants océaniques, qui jouent un rôle crucial dans la régulation du climat mondial.

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSÉQUENCES

Davantage de phénomènes extrêmes *Fonte des glaces*



À NOTER

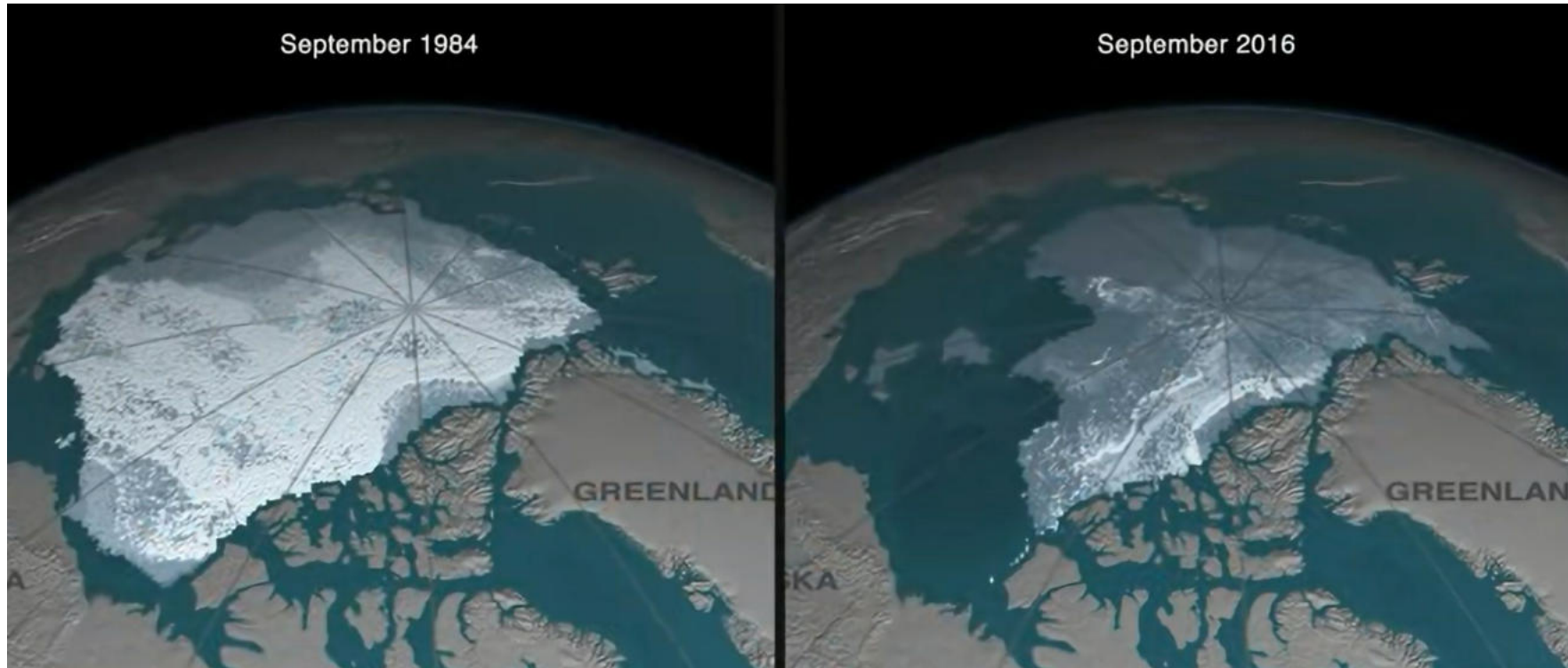
Les calottes glaciaires de l'Antarctique et du Groenland subissent des pertes de masse majeures, ce qui entraînera une élévation du niveau de la mer de plusieurs mètres.

La fonte des glaces perturbe les habitats de nombreuses espèces animales et affecte l'équilibre des écosystèmes arctiques.

La fonte des glaces diminue la capacité de réflexion des rayons solaires et affecte les courants océaniques, qui jouent un rôle crucial dans la régulation du climat mondial.

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSÉQUENCES

Davantage de phénomènes extrêmes
Fonte des banquises



Evolution de la surface de la banquise en Arctique de 1984 à 2016

Source : NASA

Question :

La fonte de la banquise est-elle responsable de la montée des eaux ? - **NON**

À NOTER

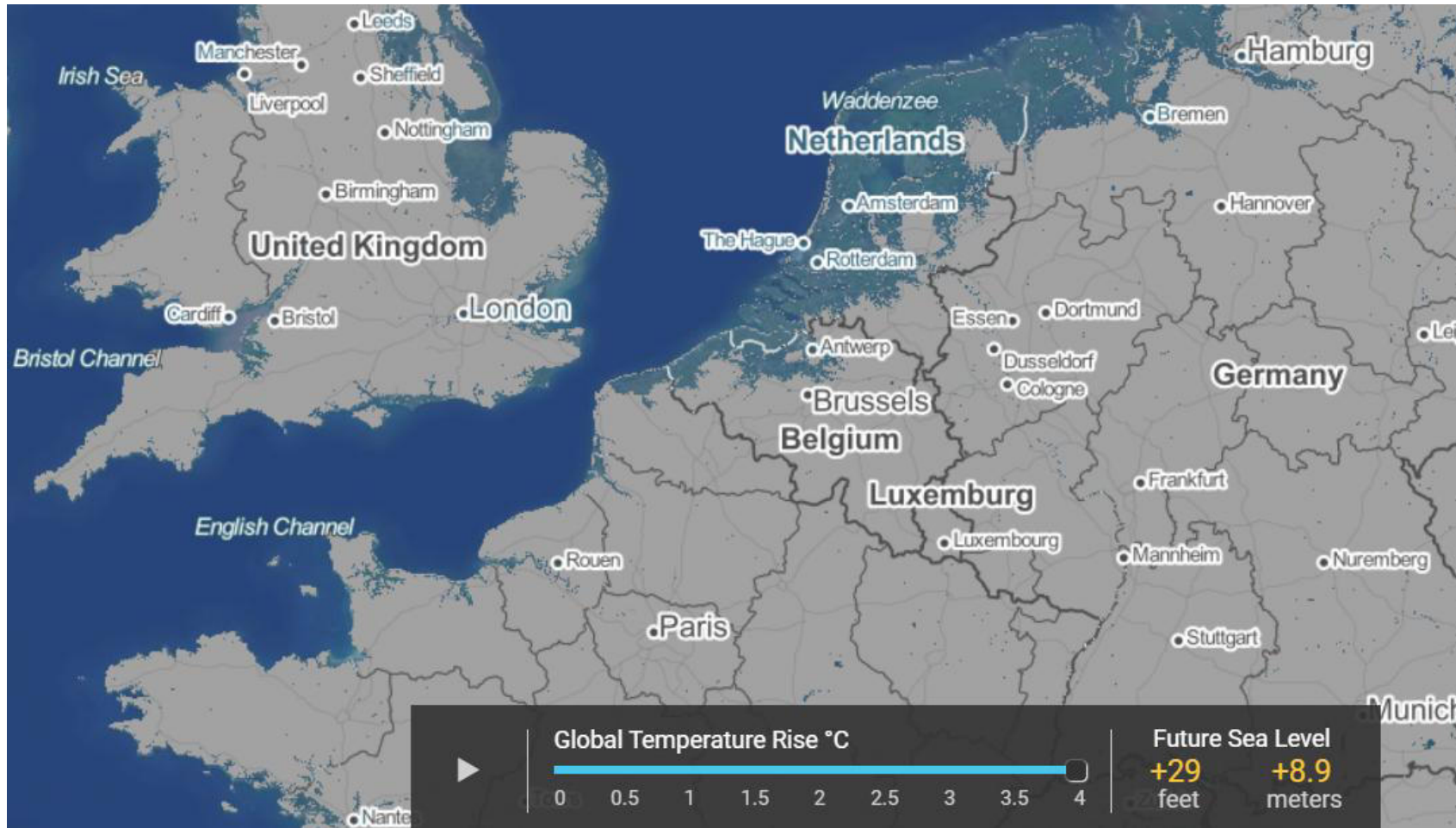
Contrairement aux glaciers et calottes glaciaires, la banquise (glace flottante) fond sans provoquer une augmentation du volume d'eau.

Toutefois, la fonte de la banquise peut perturber les courants marins et affecter le climat mondial de part l'effet d'albédo.

L'albédo (réflexion de la lumière) augmente l'absorption de chaleur par l'océan et accélère le réchauffement global, contribuant à la fonte des glaciers terrestres et donc à l'élévation du niveau des océans.

LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSÉQUENCES

Davantage de phénomènes extrêmes Montée des eaux



Source : Carte interactive de seeing.climatecentral.org

À NOTER

L'élévation du niveau des océans, menace des pays à faible élévation comme les Pays-Bas.

Des zones urbaines et agricoles pourraient être inondées, entraînant des mouvements massifs de populations.

Les impacts sur les populations et sur les économies locales peuvent impliquer des tensions sociales et peuvent mener à des conflits internes.

SOUTIEN EMOTIONNEL

L'éco-anxiété est normale et plus fréquente qu'on ne le pense

L'éco-anxiété désigne un malaise lié aux bouleversements actuels ou aux menaces qui pèsent sur l'environnement. Certaines personnes éprouvent des difficultés à trouver le sommeil, des crises de panique ou de la difficulté à se concentrer sur d'autres sujets importants comme les relations avec leurs proches ou leur travail. L'éco-anxiété n'est pas une maladie, même si elle peut engendrer de la souffrance.

En septembre 2021, une étude acceptée dans la revue [The Lancet Planetary Health](#) s'était intéressée à cette population, menant une enquête auprès de plus de 10 000 adolescents et jeunes adultes (16-25 ans), dans 10 pays, pour comprendre leurs perceptions du changement climatique et la manière dont cela affectait leur santé mentale. Les résultats sont sans appel : 84 % des répondants disaient être inquiets face à ce phénomène (59 % très inquiets) et plus de la moitié se sentaient en colère, coupables ou impuissants.

Quelques ressources utiles

A VOIR

- [Interview d'Alice Desbiolles](#), médecin, épidémiologiste, spécialisée en Santé Publique, auteure du livre "Eco-Anxiété - Vivre sereinement dans un monde abîmé".

A ECOUTER

- Episode de l'émission Les Pieds sur Terre, le podcast [Affronter l'angoisse climatique](#) est un reportage avec de nombreux témoignages individuels sur les émotions et les questions que suscitent les enjeux climatiques, et comment chacun et chacune trouvent les moyens d'y faire face à sa façon.

A LIRE

- Le livre "[Eco-anxiété - Vivre sereinement dans un monde abîmé](#)" de Alice Desbiolles aux éditions Fayard (2020). Ce livre définit les ressorts, les manifestations de l'éco-anxiété et propose des clés pour passer de la déploration à l'action.

ASSOCIATIONS & GROUPES D'ÉCHANGES

- La colapso heureuse - Groupe d'échange de plus de 30 000 personnes pour échanger des connaissances autour de la crise écologique et aider à porter un regard apaisé sur les changements à l'œuvre. Vous pouvez le rejoindre sur [Facebook](#)
- [Réseau des professionnels de l'Accompagnement Face à l'Urgence Ecologique](#) (RAFUE). Un réseau de thérapeutes et professionnels de l'accompagnement qui travaillent sur les souffrances psychologiques liées aux enjeux environnementaux.

À NOTER

Si vous vous retrouvez dans les personnes souffrant de ces états émotionnels nous vous invitons à rechercher l'aide d'un professionnel de santé.

Vous pouvez aussi consulter les ressources contre, si vous souhaitez approfondir le sujet.

Appeler le **3114**, numéro national de prévention de la souffrance psychologique et du suicide, pour un soutien immédiat.

[Dispositif Mon soutien psy](#)

01. Le contexte énergétique et climatique

Le contexte de l'île de la Réunion

02. Les Bilan carbone et le processus

03. La méthodologie de travail

04. Les résultats

Les résultats globaux

Les analyses par poste

Extraits réglementaires

05. Le plan de transition

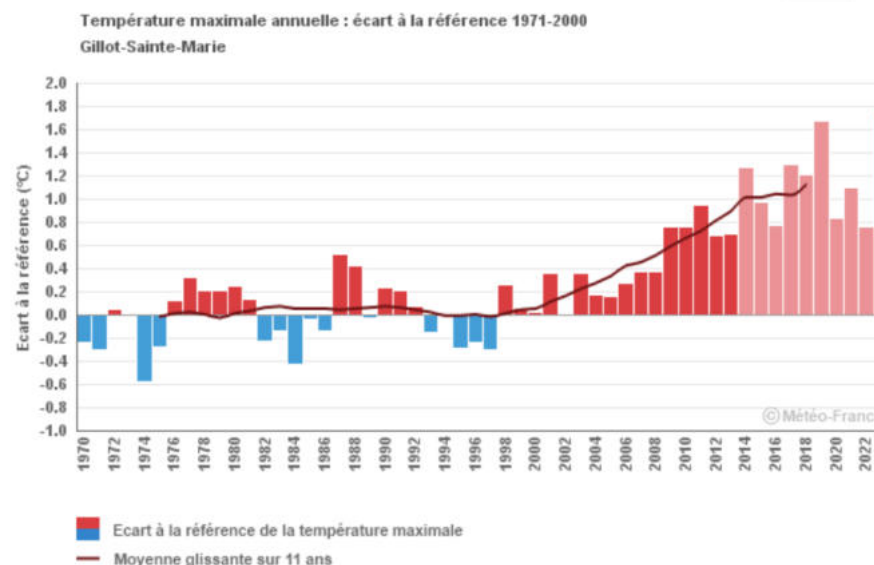
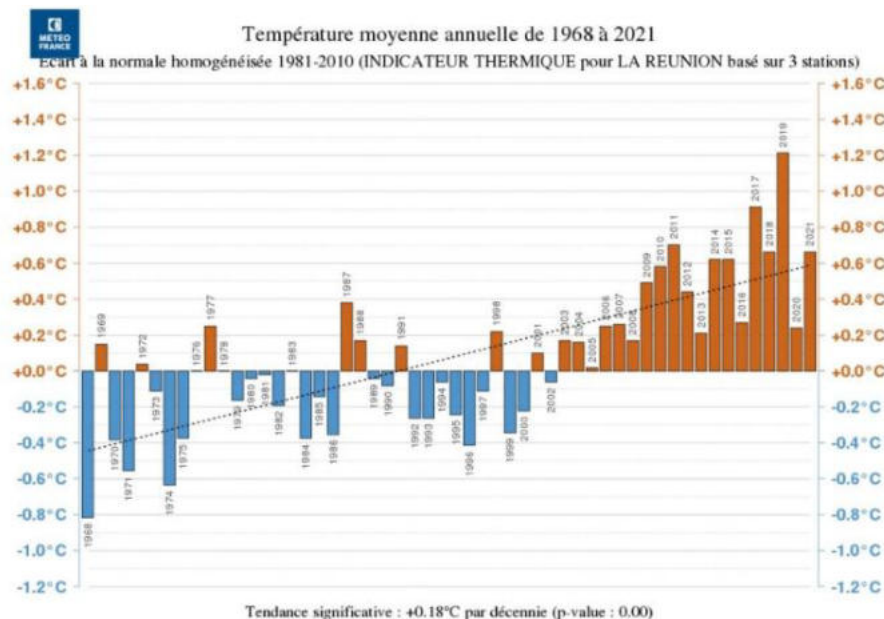
Les objectifs de votre stratégie climat

Construction de votre plan d'actions



LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSTATS

À NOTER



Selon Météo France, l'île de La Réunion connaît une augmentation notable de ses températures moyennes. Les données homogénéisées de trois stations météorologiques réparties sur l'île indiquent une hausse d'environ 0,18 °C par décennie (soit près de 1 °C sur 50 ans).

Cette tendance s'accélère depuis les années 1980.

D'ici **2100**, la hausse pourrait atteindre entre **+1°C et +3,5°C**, selon les scénarios d'émissions du GIEC (SSP1-2.6 à SSP5-8.5).

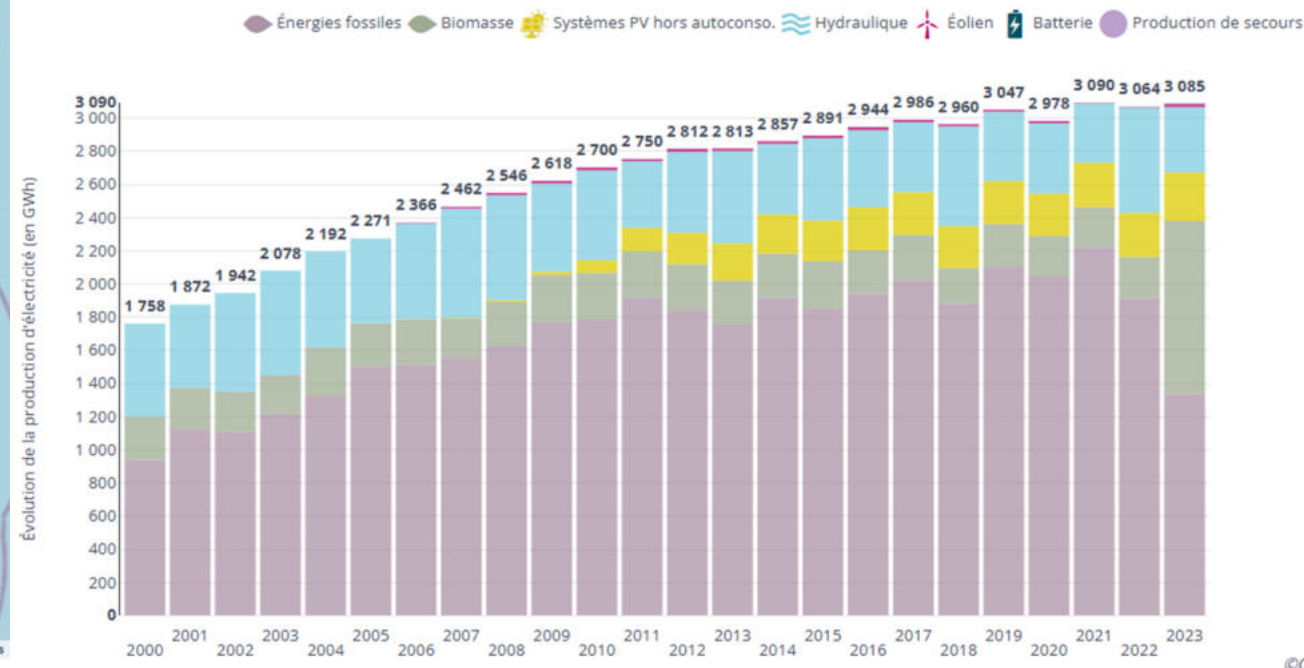
Les épisodes de fortes chaleurs vont se multiplier, avec une augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des vagues de chaleur, y compris en altitude.

Cette évolution aura un impact direct sur la **ressource en eau**, la **santé humaine**, les **rendements agricoles** et la **biodiversité** locale.

Le risque d'inconfort thermique en zone littorale et urbaine est en forte hausse, accentué par l'artificialisation et la faible résilience des infrastructures actuelles.

LE CONTEXTE ENERGETIQUE : LA PRODUCTION À LA RÉUNION

Parc de production électrique de la réunion en 2023



Photovoltaïque : En 2023, 25,2 MW de nouvelles installations solaires ont été raccordées, soit une hausse de +10,4 % du parc en un an.

Charbon/biomasse : La puissance installée a légèrement baissé suite à la conversion biomasse de l'unité de Bois-Rouge

Éolien en transition : La ferme de Sainte-Rose a été démantelée (-6,3 MW), en vue d'un renouvellement du parc d'ici 2025. Le site de Sainte-Suzanne reste actif avec 8,8 MW en production.

Source : OER (Observatoire Energie Réunion)

30/06/2026



LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSÉQUENCES

Davantage de phénomènes extrêmes *Montée des eaux*



Traits des côtes réunionnaises après une montée des eaux de 60 mètres
(Fonte de l'ensemble des glaciers et calottes glaciaires)

Source : <https://flood.firetree.net/>

30/06/2026

Présentation Eco-Stratégie et Eco-Stratégie Réunion

À NOTER

La Réunion est particulièrement vulnérable à l'élévation du niveau de la mer, avec plus de **40 % de sa population vivant en zone littorale**.

L'érosion côtière s'intensifie, menaçant les infrastructures, les routes, les habitations et les écosystèmes littoraux (plages, mangroves, récifs).

La montée des eaux amplifie les risques de submersion marine, notamment lors des cyclones et fortes houles, déjà fréquents dans la région.

Les ouvrages de protection côtière deviennent insuffisants face à la fréquence et à l'intensité croissante des aléas marins. Leur entretien et leur adaptation représentent un **coût croissant pour les collectivités**.

Certains secteurs urbanisés sont déjà en recul stratégique, et des zones auparavant constructibles pourraient devenir **non viables à moyen terme**, posant la question de l'anticipation des déplacements de population.

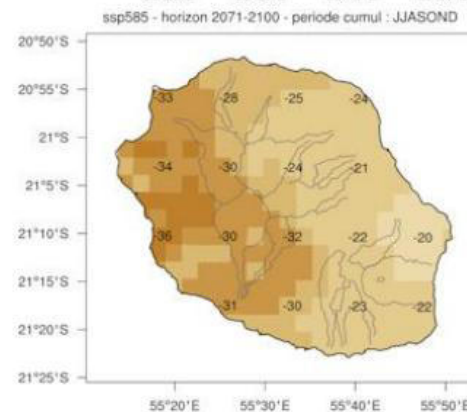
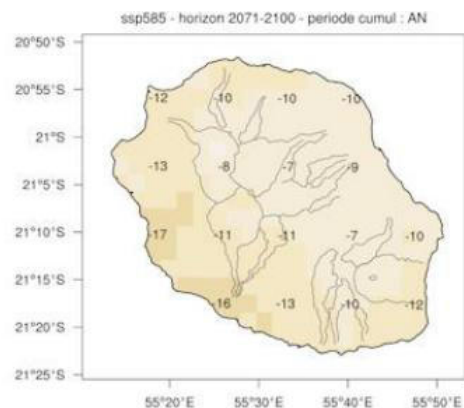
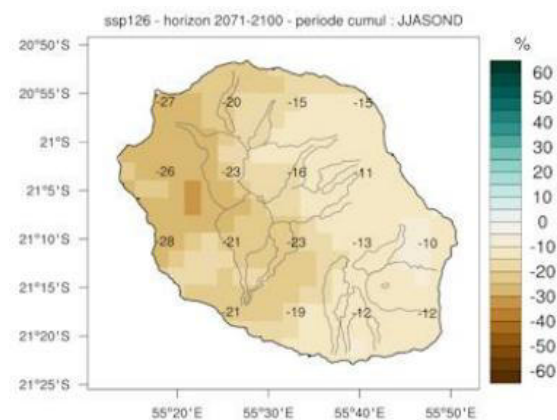
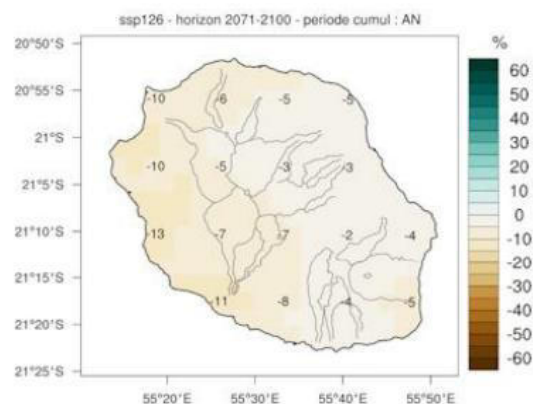
LE CONTEXTE CLIMATIQUE : LES CONSÉQUENCES

Evolution de la pluviométrie

Sur l'année : une diminution des pluies annuelles (de 5 à 10%) pendant la saison d'été austral avec une augmentation des contrastes saisonniers ainsi que de l'amplitude et de la fréquence des phénomènes extrêmes (sécheresses, inondations).

En hiver : Les déficits de pluie sur l'île au second semestre pourrait atteindre 10 à 15% selon SSP1-2.6 ou 20 à 30% selon SSP-8.5.

Le renforcement des alizés pourrait accroître le contraste de pluviométrie entre les régions avec des déficits de pluie plus importants sur les microrégions du sud-ouest de l'île.



À NOTER

Les projections climatiques indiquent une **baisse des précipitations**, notamment durant la **saison sèche (mai à novembre)**, avec des déficits pouvant atteindre **-20 à -30 % d'ici 2100**, selon les scénarios.

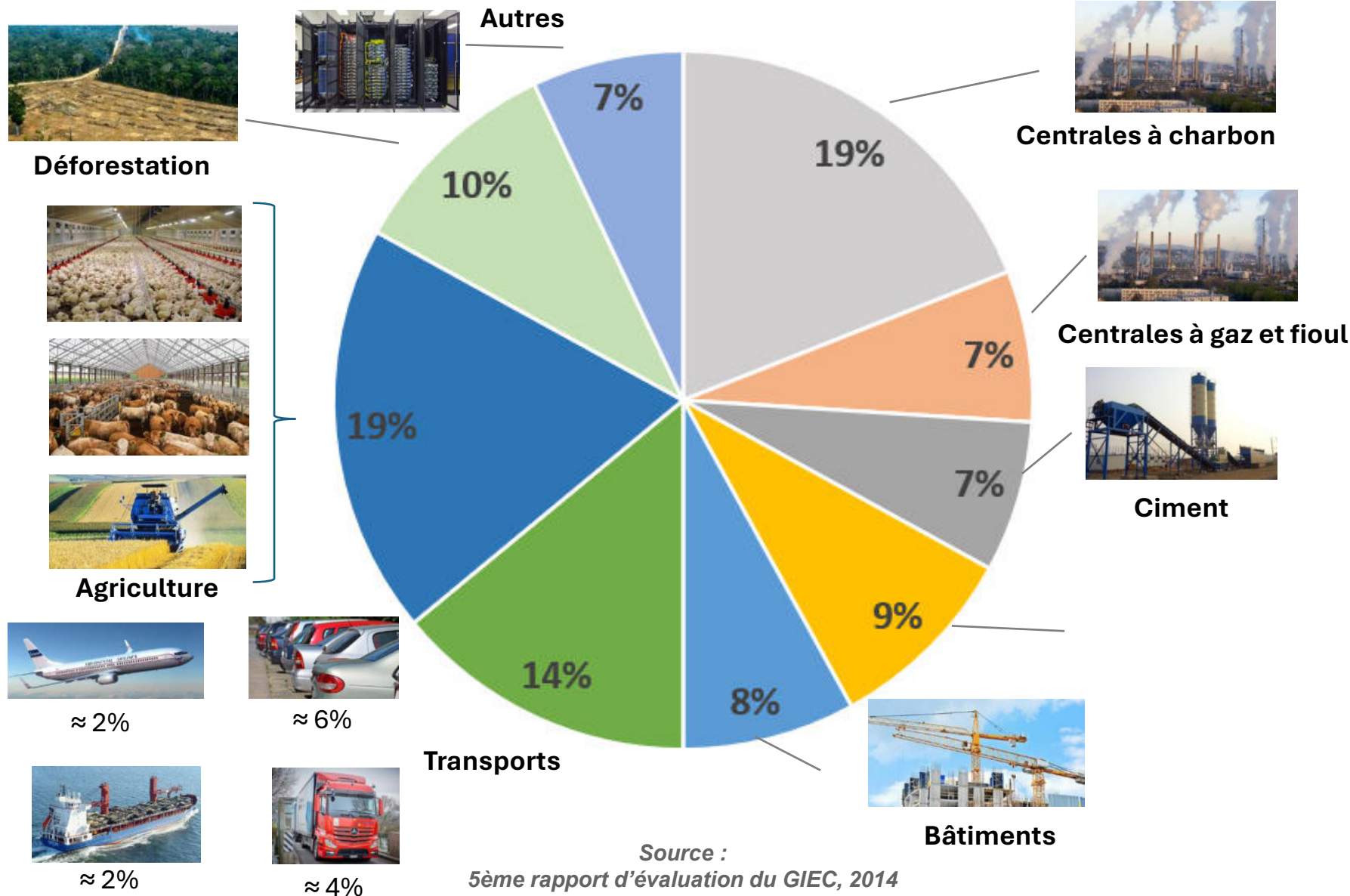
Même en **saison humide**, les pluies pourraient devenir **plus irrégulières**, avec une concentration des précipitations sur des événements intenses, au détriment des apports réguliers.

La période hivernale, historiquement plus fraîche et plus humide en altitude, pourrait devenir **plus chaude et plus sèche**, affectant les sols et les ressources en eau.

Ce déficit menace la **recharge des nappes phréatiques**, **l'agriculture irriguée**, et accentue les **risques de sécheresse** dans les Hauts comme dans les Bas.

La gestion de l'eau deviendra un enjeu central pour l'adaptation du territoire : stockage, sobriété, réutilisation des eaux usées et préservation des milieux naturels.

LES SOURCES D'ÉMISSIONS – MONDE



À NOTER

Les émissions mondiales de GES continuent d'augmenter, atteignant plus de 50 milliards de tonnes équivalent CO₂ par an (toutes sources confondues).

La production d'énergie est le premier poste d'émissions mondiales, en grande partie liée aux centrales à charbon, au gaz et au fioul, très émettrices de CO₂.

L'agriculture, l'élevage et l'usage des sols génèrent environ 19 % des émissions, notamment via le méthane (ruminants, rizières) et le protoxyde d'azote (engrais).

Le transport représente environ 14 % des émissions mondiales, dominé par la route et l'aviation, fortement dépendants des carburants fossiles.

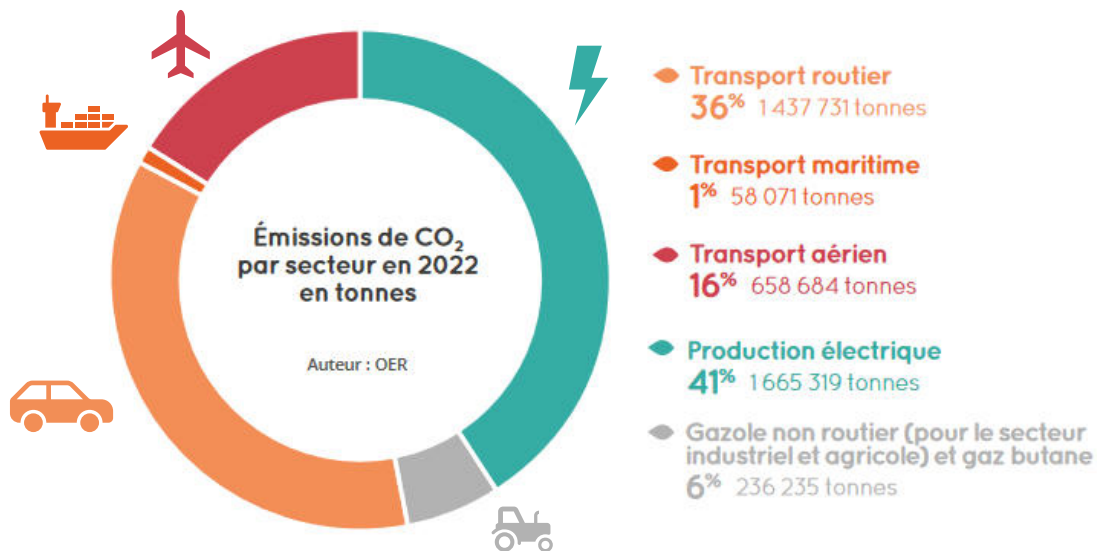
L'industrie (ciment, acier, chimie...) est aussi un secteur clé, avec des émissions directes et indirectes, en lien avec la consommation d'énergie.

Pour plus de détails :

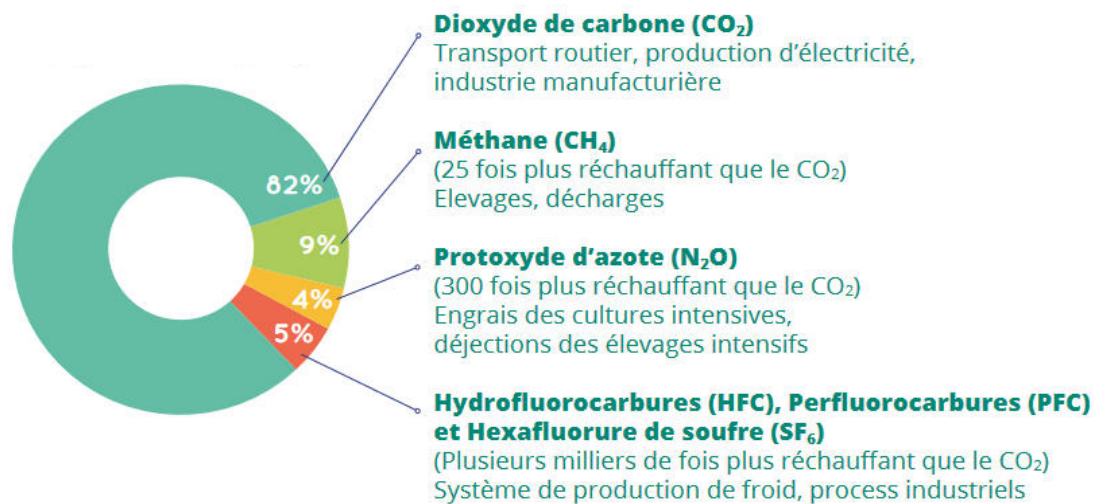
- [Le Monde](#)

LES SOURCES D'ÉMISSIONS - REUNION

Emissions de CO₂ de la Réunion en 2022



Répartition des Emissions de Gaz à Effet de Serre



À NOTER

Le CO₂ (dioxyde de carbone) : Représente la majorité des émissions, notamment liées aux secteurs de l'énergie, des transports et de la production industrielle.

Les émissions liées aux **voitures individuelles** sont un poste important, notamment avec l'urbanisation croissante et l'augmentation du nombre de véhicules.

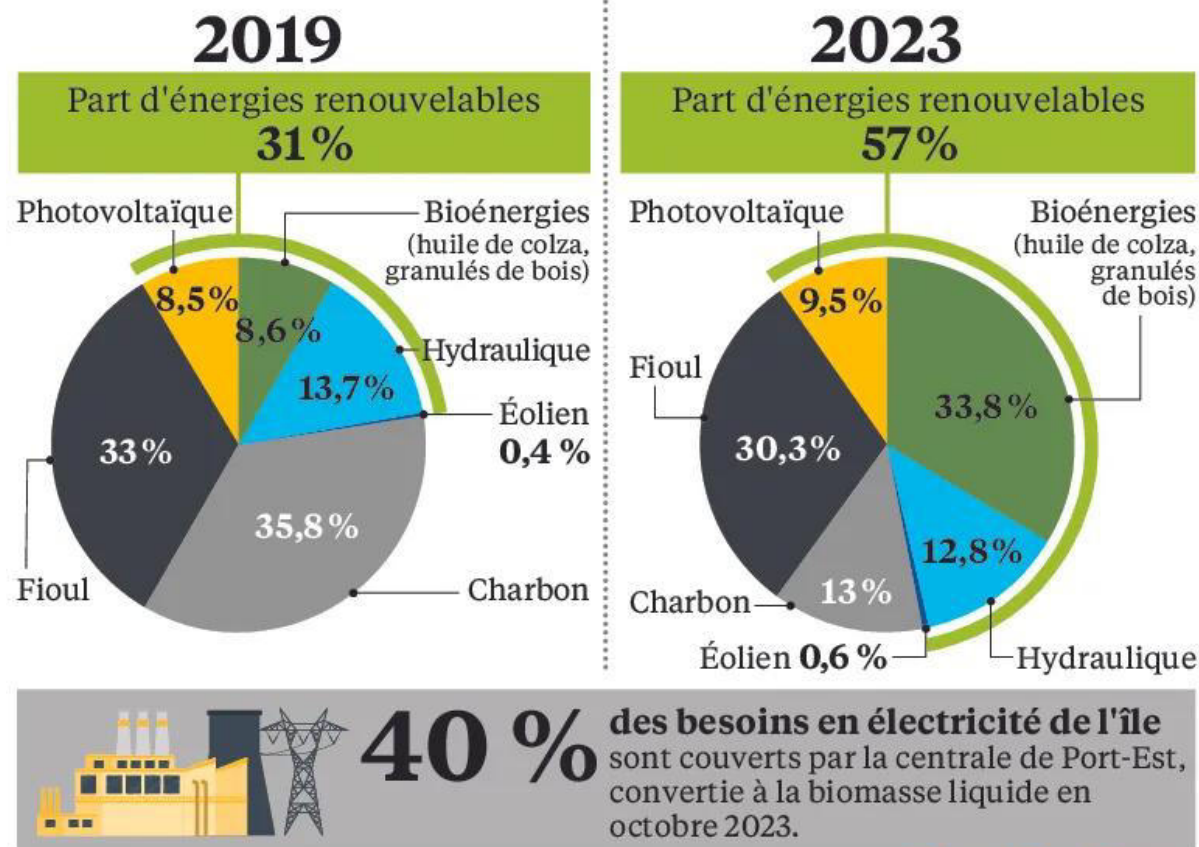
Le transport aérien génère également des émissions considérables, en raison de l'insularité de la Réunion, qui rend la dépendance au transport aérien encore plus forte.

L'électricité produite à partir de sources fossiles reste un secteur clé, bien que des efforts soient entrepris pour augmenter la part des énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie). Cependant, **les énergies fossiles** (charbon, pétrole) restent **prédominantes** dans la production d'électricité.

LES SOURCES D'ÉMISSIONS - REUNION

Evolution du mix électrique de la Réunion entre 2019 et 2023

Le mix électrique de La Réunion



Source : EDF.

VISACTU LA CROIX

À NOTER

En **2023**, le mix énergétique réunionnais a évolué par rapport à 2019.

En effet, l'électricité achetée par les réunionnais en 2023 est produite à **57% par des énergies renouvelables**, à hauteur de 33,8% par des bioénergies ; 12,8% par une production hydraulique et 9,5% par une production photovoltaïque.

Les **43%** restant du mix énergétique se décomposent comme suit :

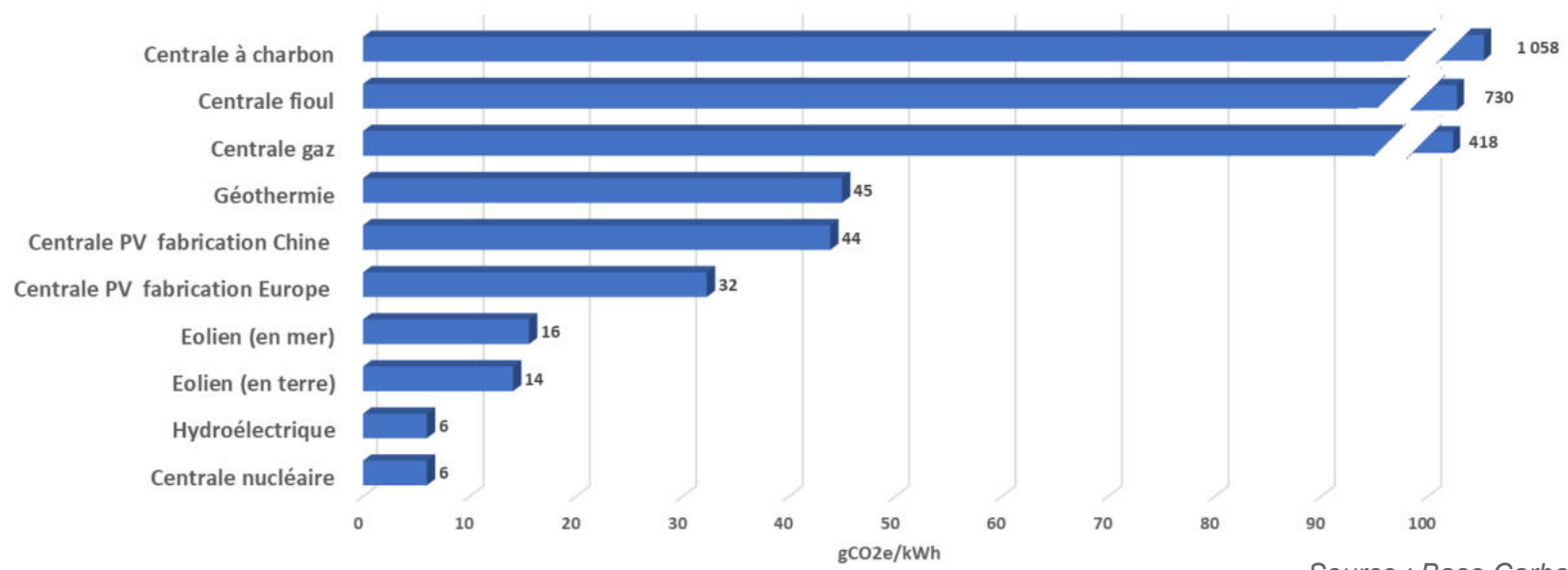
- 30,3% de l'électricité sont issus de centrales à fioul
- 13% proviennent de centrales à charbon

D'après un rapport EDF, [disponible ici](#), en 2024, l'électricité de la Réunion est issue de diverses énergies renouvelables à hauteur de 92,5%.

Ce même rapport annonce une énergie d'origine 100% renouvelable en 2025.

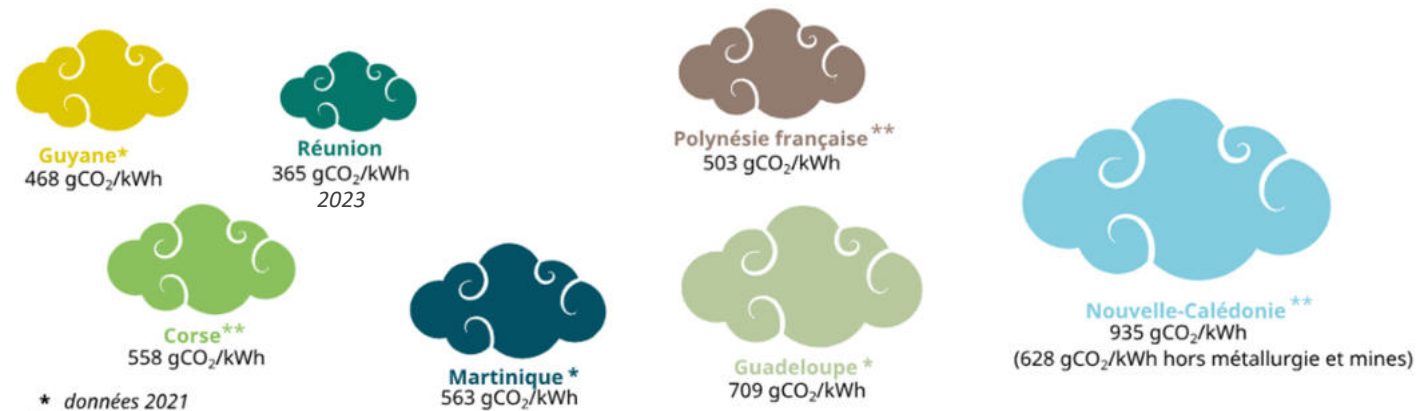
FACTEURS D'ÉMISSIONS : PRODUCTION D'ÉNERGIE

Emissions de CO₂ liées à la production d'1 kWh en France



Source : Base Carbone v19.1

Emissions de CO₂ liées à la production d'1 kWh dans les DROM COM



* données 2021
** données 2022

Source : OER (Observatoire Energie Réunion)

À NOTER

L'intensité carbone de l'électricité varie fortement selon le mix énergétique local, allant de très bas en métropole (~60 gCO₂e/kWh) à très élevé en Nouvelle-Calédonie (~935 gCO₂e/kWh).

Nouvelle-Calédonie : mix très carboné, dominé par le **charbon** et utilisé pour l'**industrie métallurgique** (nickel), expliquant les **émissions record par kWh**.

La Réunion (~365 gCO₂e/kWh) : mix en transition, encore dépendant du **fioul** et du **charbon**, mais avec une part croissante de **renouvelables** (solaire, hydraulique).

Les mix énergétiques ultramarins sont hétérogènes et souvent très émissifs. La **décarbonation** passe par la **diversification locale des sources** et l'**efficacité énergétique**.

- Pour plus de détails :
- <https://oer.energies-reunion.com/emissions-de-ges/gaz-a-effet-de-serre-la-reunion>
 - <https://app.electricitymaps.com/>

01. Le contexte énergétique et climatique

02. Les Bilan carbone et le processus

03. La méthodologie de travail

04. Les résultats

Les résultats globaux

Les analyses par poste

Extraits réglementaires

05. Le plan de transition

Les objectifs de votre stratégie climat

Construction de votre plan d'actions



ENERGIE



BIODIVERSITE



ENVIRONNEMENT



PAYSAGE



GEOMATIQUE - CARTOGRAPHIE



CLIMAT-CARBONE

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le contexte global

En 2015, l'**Accord de Paris** sur le climat a permis de fixer une ambition tangible et partagée pour la limitation de la hausse de la température globale, dont voici l'objectif :

*Limitier l'augmentation de la température moyenne planétaire « **bien au-dessous de +2°C** » par rapport au niveau préindustriel, et de **viser si possible une limitation à +1,5°C**.*

La nouvelle **entrée en vigueur de la CSRD**, élargit le nombre d'entreprises soumises à une déclaration extra-financière incluant des indicateurs ESG.



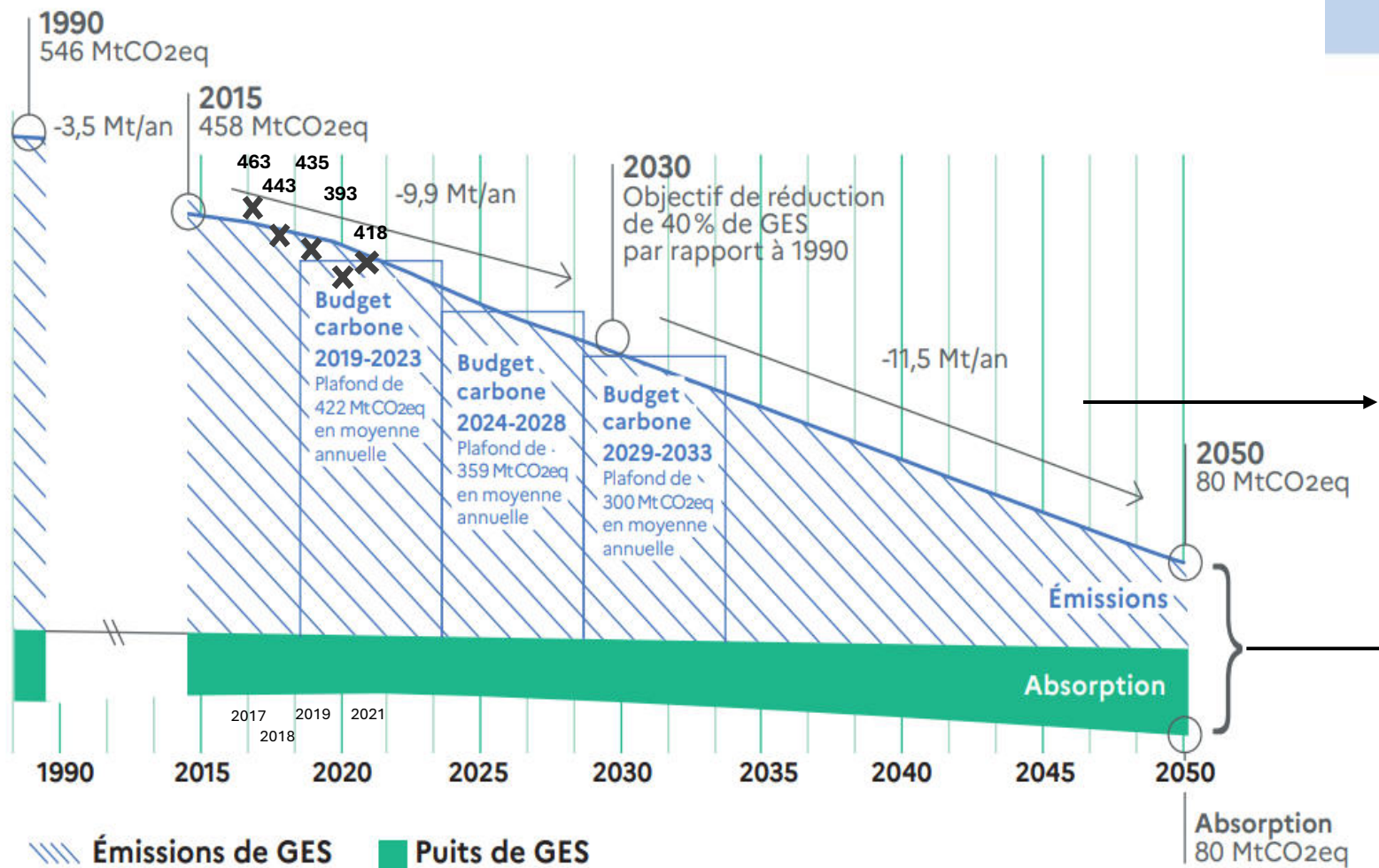
Le contexte national

La France a introduit une feuille de route dans le cadre de la Loi de Transition Ecologique pour la Croissance Verte (LTECV), la **Stratégie Nationale Bas-Carbone** (SNBC).

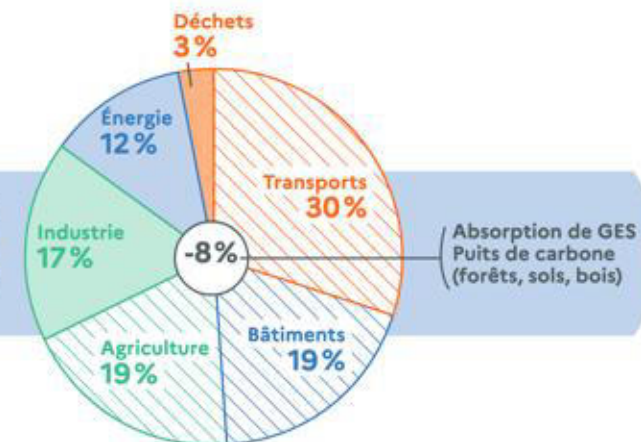
Aujourd'hui, seules les entreprises de plus de **500 salariés** sont obligées réglementairement de réaliser leur Bilan GES. Ce seuil devrait certainement être revu à la baisse dans les années à venir.

LA STRATÉGIE NATIONALE BAS-CARBONE

Une déclinaison sectorielle



ÉMISSIONS ET
ABSORPTION DE GES
EN FRANCE EN 2017



Deux objectifs :

Réduire l'empreinte carbone des Français

Atteindre la **neutralité carbone** dès 2050

-85% d'émissions de GES par rapport à 1990
80 Mt CO₂eq incompressible

Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050

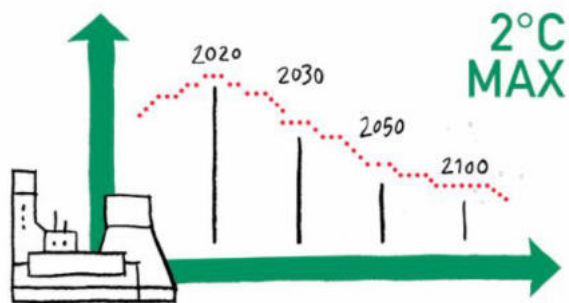
Source :

Rapport SNBC : Ecologie.gouv.fr

DE NOMBREUX LEVIERS D' ACTIONS

A l'échelle collective :

Réduire « ses » émissions de GES et entrer en transition pour atteindre un modèle d'affaire bas carbone



Stratégie nationale bas-carbone

Par rapport aux émissions de 2015

Production d'énergie

2030: -33%

2050: Décarbonation complète

Transports

2030: - 49%

2050: Décarbonation complète

Industrie

2030: - 35%

2050: - 81%

Bâtiments

2030: - 49%

2050: Décarbonation complète

Agriculture

2030: - 19%

2050: - 46%

Déchets

2030: - 35 %

2050: - 66%

Forêt bois et sols

2050: maximiser les puits de carbone

A l'échelle individuelle :

Diminuer son empreinte carbone

Quelle est l'empreinte carbone moyenne en France ?



Objectif

Passer de **10 tCO₂e /personne**
à

2 tCO₂e /personne

Calculez votre empreinte carbone
personnelle sur
[Nos gestes climat](#) ou [MyCO₂e](#)

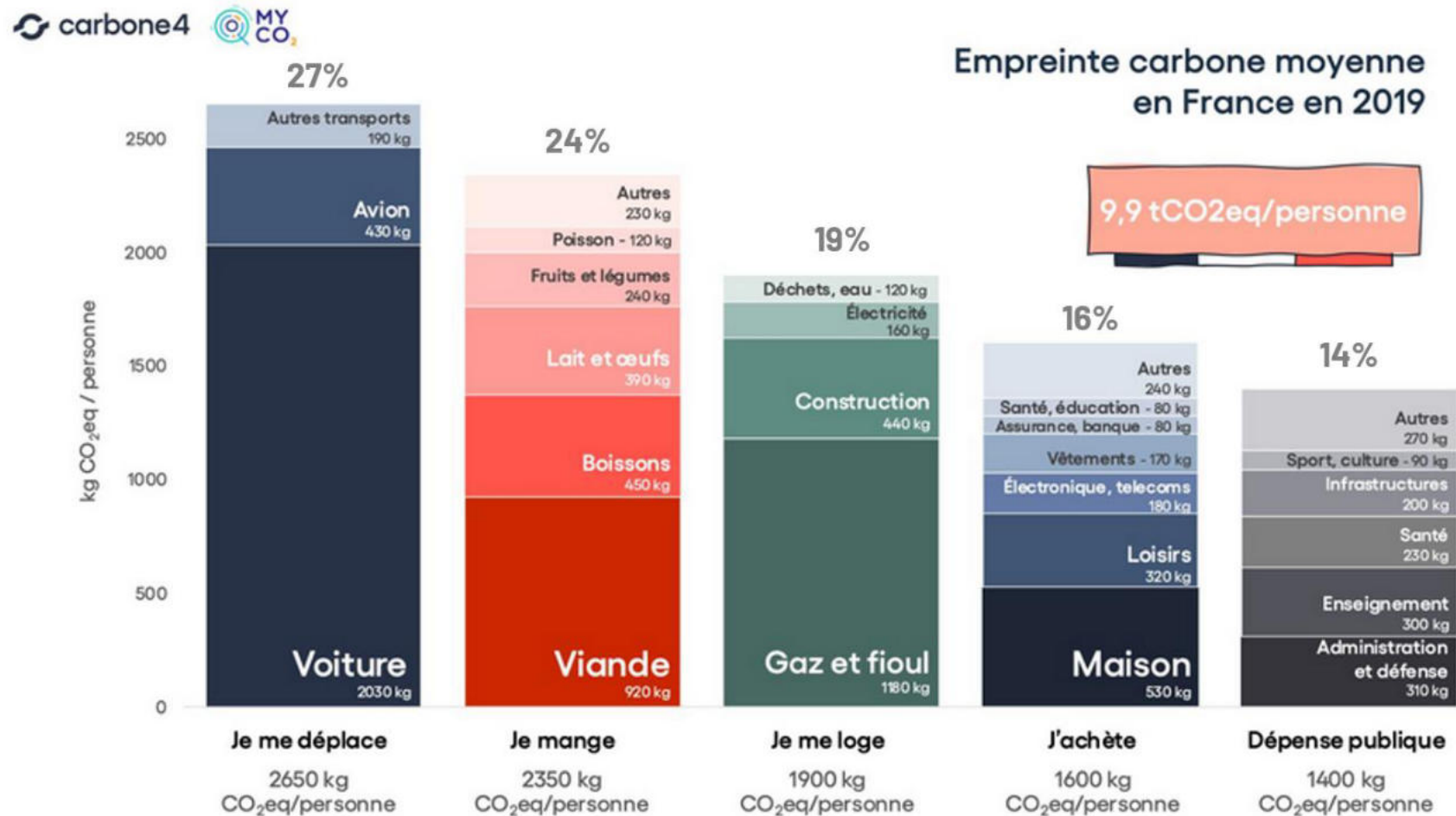
À NOTER

À l'échelle individuelle, chacun peut réduire son empreinte carbone en agissant sur ses **modes de déplacement**, son **alimentation**, ses **achats** ou sa **consommation d'énergie**.

Les **gestes individuels** sont **complémentaires aux actions collectives**, et peuvent avoir un impact significatif, surtout lorsqu'ils sont partagés, encouragés et facilités.

À l'échelle collective des politiques publiques structure le développement : développement des transports bas carbone, sobriété énergétique, rénovation des bâtiments, transition agricole, soutien aux énergies renouvelables.

A L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE



Gaz inclus : CO₂ (hors UTCATF France), CH₄, N₂O, HFC, SF₆, PFC, H₂O (trainées de condensation).

Source : MyCO₂ par Carbone 4 d'après le ministère de la Transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat, le CITEPA, Agribalyse V3 et INCA 3.

À NOTER

En combinant des gestes simples, il est possible de réduire son empreinte de plusieurs tonnes de CO₂ par an tout en préservant sa qualité de vie.

Mobilité

Limiter les vols en avion, surtout les vols moyens et longs courriers.

Privilégier le **vélo**, la **marche** ou les **transports en commun** pour les trajets courts.

Alimentation

Réduire la consommation de viande rouge, en particulier de bœuf et d'agneau.

Logement

Mieux isoler son logement (ou opter pour des rénovations globales si propriétaire).

IMPACT CO₂

Boîte à outils pour sensibiliser aux bons ordres de grandeurs. Des simulateurs, infographies et quiz pour s'informer de façon ludique.



A L'ÉCHELLE COLLECTIVE : BEGES RÉGLEMENTAIRES

La comptabilité carbone des organisations n'est pas un exercice récent :

- L'ADEME a développé le **Bilan Carbone®** en **2004**. Près de 5 000 Bilans Carbone® d'entreprises réalisés entre 2004 et 2011.
- La première norme **ISO 14064** a vu le jour en **2006** avec son TR 14069 pour accompagner sa mise en œuvre. Révisée fin 2018, elle affine les contours de l'exercice pour le rendre plus pertinent.

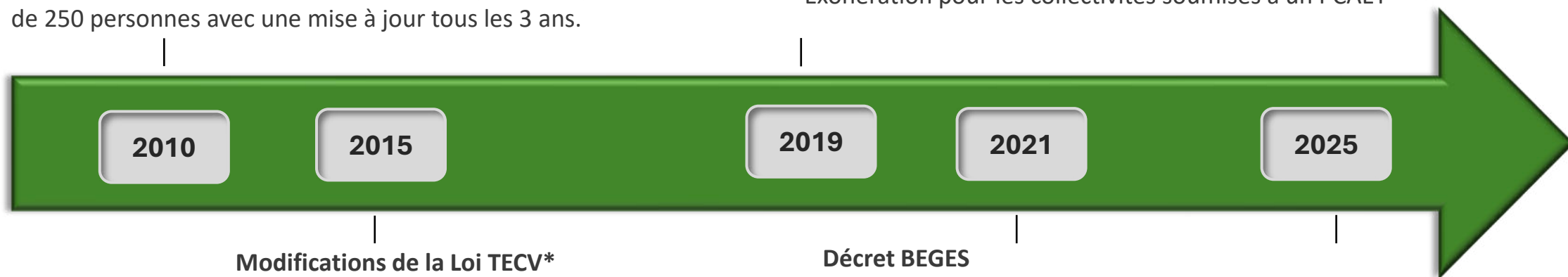
LOI ENE: art.75

Obligation de réalisation d'un BEGES :

- pour les Personnes Morales de droit privé employant plus de 500 personnes (France métropolitaine) ou plus de 250 personnes (dans les DROM COM) avec une mise à jour tous les 4 ans
- Pour toutes les Personnes Morales de droit public employant plus de 250 personnes avec une mise à jour tous les 3 ans.

Loi Energie-Climat

- Sanction élevée à 10 000€ à 20 000€ en cas de récidive
- La synthèse de plan d'actions devient un plan de transition
- Exonération du plan de transition pour les entreprises soumises à la DPEF*
- Exonération pour les collectivités soumises à un PCAET



Modifications de la Loi TECV*

- Fréquence des BEGES passé à 4 ans pour les entreprises
- Sanction ajoutée à 1500€
- Publication sur la plateforme ADEME

Décret BEGES

- Modification du périmètre
Prise en compte des émissions indirectes significatives (scope 3) en plus des scope 1 & 2.

Ordonnance n°2023-1142 du 6 décembre 2023 - art. 25

- Sanction réévaluée :
50 000€ en cas de manquement
et 100 000€ en cas de récidive.

ENE: Engagement national pour l'environnement

LTECV: Loi relative à la Transition Énergétique pour la croissance verte

BEGES: Bilan d'émissions de gaz à effet de serre

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

$$\text{Émissions de GES} = \text{Donnée d'activité} * \text{Facteur d'émission}$$

Exemples :



Émissions de GES d'une voiture : km parcourus * kgCO₂e/km

Exemple alternatif : Litres carburant consommés * kgCO₂e/L



Émissions de GES énergie bâtiments : kWh électricité * kgCO₂e/kWh d'électricité

Exemple alternatif : kWh gaz * kgCO₂e/kWh gaz



Émissions de GES achat matériel : nombre d'articles achetés * kgCO₂e/article

Exemple alternatif : k€ dépensés * kgCO₂e/k€

Les ratios monétaires sont source d'incertitudes importantes, et n'ont été utilisés qu'en dernier recours.



MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

Méthodologie et outils de calcul utilisés



Méthodologie et outils de calcul utilisés : La méthodologie Bilan Carbone ® développé par l'Association Bilan Carbone

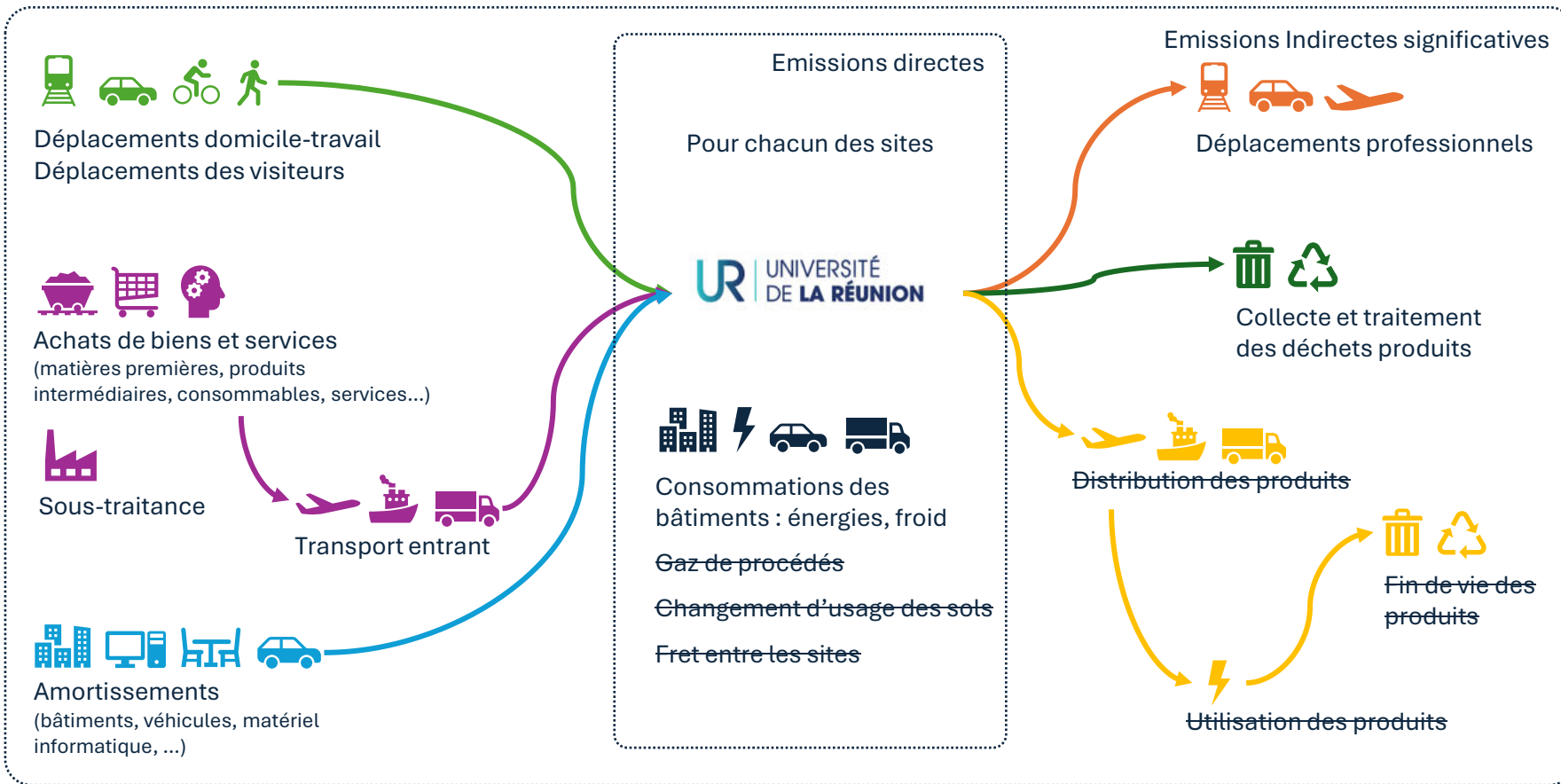


Principaux facteurs d'émissions utilisés : La base empreinte développé par l'ADEME est la base Carbone de référence



Principaux facteurs d'émissions utilisés pour les matériaux de construction : La base INIES développé par l'alliance HQE / Le CSTB est la base Carbone de référence pour les matériaux de construction (FDES/PEP)

LE PÉRIMÈTRE DE L'ANALYSE



Période d'analyse

2023

À NOTER

Le Bilan Carbone® de l'Université de la Réunion vise à **quantifier l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre** générées par les activités relevant de son périmètre de responsabilité directe.

Les émissions indirectes représentent une part importante de l'empreinte carbone d'une collectivité, bien qu'elles ne soient **pas directement générées par ses activités**

L'intégralité des émissions a été estimée afin de disposer d'une vision plus complète et plus réaliste de l'impact de l'Université sur le climat.

Cette approche permet de mieux **prioriser les leviers d'action** et de **préparer une stratégie de transition alignée avec les enjeux globaux**.

01. Le contexte énergétique et climatique

02. Les Bilan carbone et le processus

03. La méthodologie de travail

04. Les résultats

Les résultats globaux

Les analyses par poste

Extraits réglementaires

05. Le plan de transition

Les objectifs de votre stratégie climat

Construction de votre plan d'actions



ENERGIE



BIODIVERSITE



ENVIRONNEMENT



PAYSAGE



GEOMATIQUE - CARTOGRAPHIE

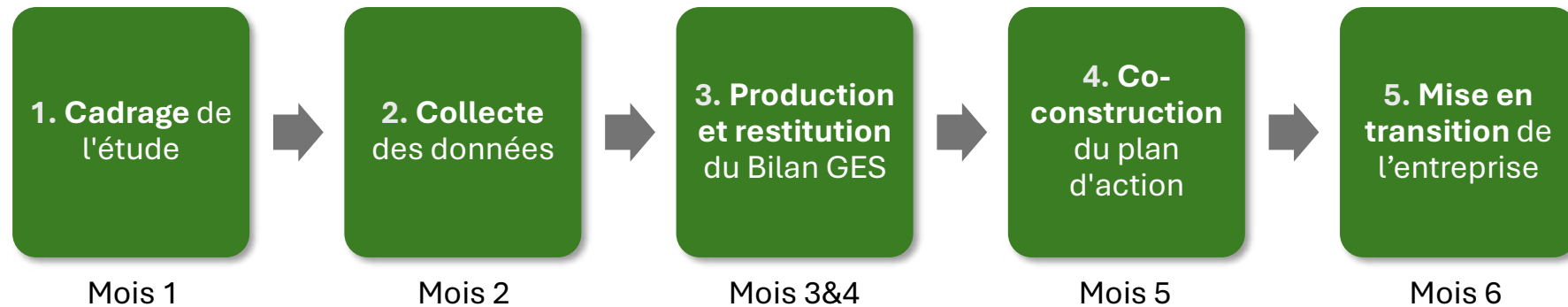


CLIMAT-CARBONE

LIVRABLES

Un Bilan GES constitue une évaluation de la quantité de gaz à effet de serre relâchée (ou capturée) dans l'atmosphère au cours d'une année en raison des activités menées par une organisation. Les émissions de cette entité sont classées en différentes catégories prédéfinies, appelées "postes d'émission".

Cette classification permet d'identifier les catégories d'émissions où l'impact carbone est le plus important. C'est précisément sur ces postes que l'organisation doit concentrer sa stratégie carbone, en vue de renforcer sa résilience et sa compétitivité face aux défis futurs.



Organisation générale des échanges :

- **Plusieurs temps de réunions** ont eu lieu à distance et en présentiel
- Des échanges en continu **par email, par téléphone et en visio** (zoom ou teams) et autant de fois que nécessaire
- Pour les **échanges de données**, une plateforme web d'échange (google drive) a été utilisée.

LIVRABLES

-  **Note de cadrage** présentant notamment le contexte, les objectifs, l'équipe-projet, le planning, le périmètre et les données à collecter
-  **Support de sensibilisation** des équipes aux enjeux énergie-climat
-  Fichier consolidé présentant **l'ensemble des données collectées et des hypothèses utilisées**
-  **Tableurs de calculs** utilisés pour produire le Bilan GES
-  **Rapport de restitution** mis à jour au fil de l'avancement du projet avec :
 - Les résultats et analyses du **Bilan GES**
 - Le **plan d'action** climat co-construit avec les équipes
 - Les éléments pour **mise en transition** de l'entreprise
-  **Une synthèse communicante** standard pour diffusion en interne et à l'externe

VOTRE CONTEXTE, VOS MOTIVATIONS ET VOS ATTENTES

Les motivations	• La réalisation d'un Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) est une obligation réglementaire pour les personnes morales de droit public de plus de 250 agents, conformément à l'article L.229-25 du Code de l'environnement. • L'Université de la Réunion, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur public de premier plan, s'inscrit pleinement dans cette démarche, à la fois pour répondre à ses obligations légales et pour affirmer son engagement en faveur de la transition écologique. • Le BEGES 2023 fait suite aux précédents bilans réalisés en 2010 et 2019. L'Université a déjà amorcé sa transition et souhaite mesurer l'évolution de sa situation ainsi que l'efficacité ou non des mesures déjà entreprises.
Vos attentes	• Respecter la réglementation en vigueur et anticiper les évolutions à venir • Quantifier les émissions de GES générées par les activités de l'Université • Hiérarchiser les postes d'émissions afin d'identifier les leviers d'action prioritaires • Fournir une base solide pour construire un plan d'actions climat cohérent • Renforcer la culture de la sobriété en interne, auprès des directions et des agents

01. Le contexte énergétique et climatique

02. Les Bilan carbone et le processus

03. La méthodologie de travail

04. Les résultats

Les résultats globaux

Les analyses par poste

Extraits réglementaires

05. Le plan de transition

Les objectifs de votre stratégie climat

Construction de votre plan d'actions



ENERGIE



BIODIVERSITE



ENVIRONNEMENT



PAYSAGE



GEOMATIQUE - CARTOGRAPHIE



CLIMAT-CARBONE

RÉSULTATS GLOBAUX

Les émissions totales de la l'Université de la Réunion sont estimées à **28 265 tCO₂e**.

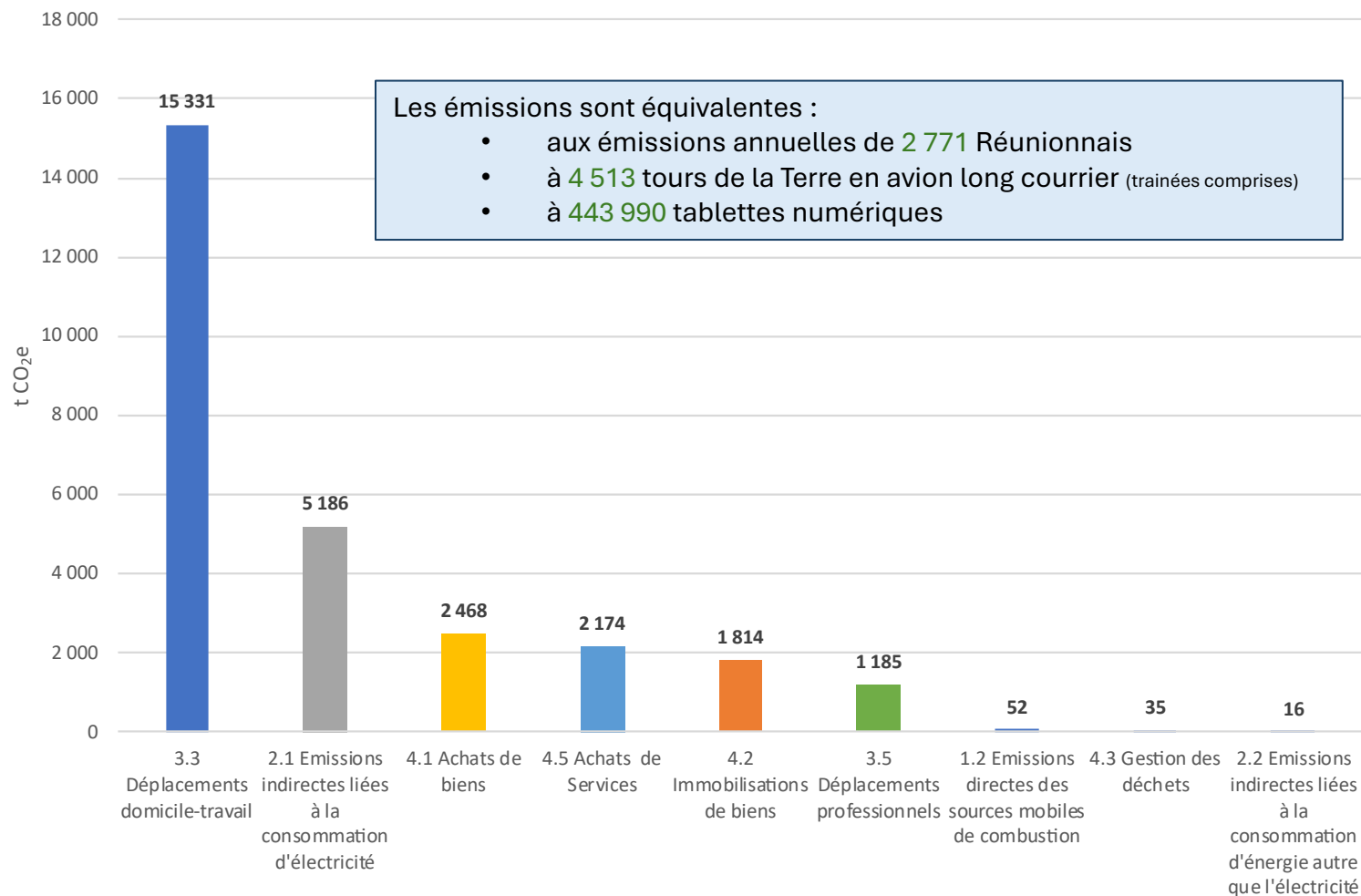
Le bilan intègre l'ensemble des postes d'émissions liés aux activités directement contrôlées par l'Université.

Malgré certaines données difficilement récupérables, les hypothèses utilisées permettent d'avoir un taux d'incertitude global maîtrisé à **9 %**.

28 265 tCO₂e
+/- 9%

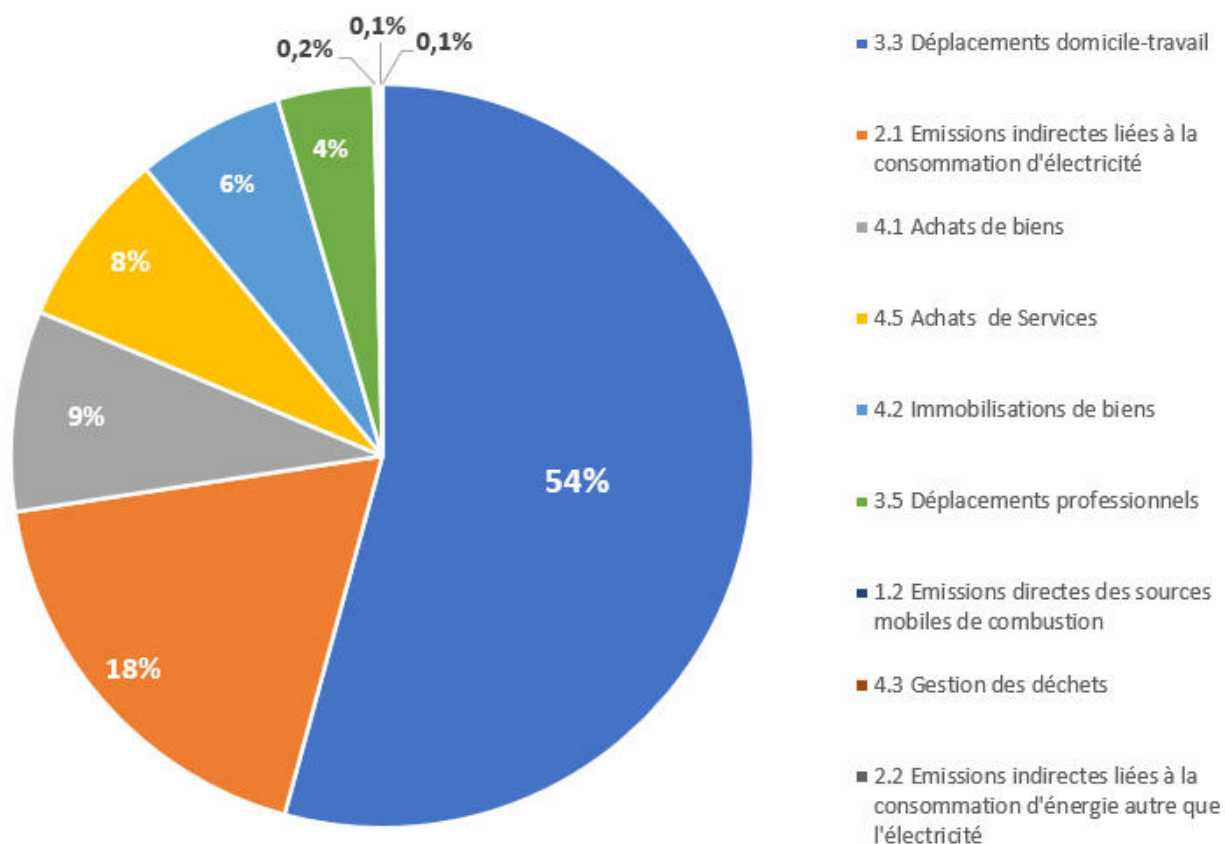
Total des émissions de
l'Université de la Réunion
sur l'année fiscale 2023

NB : le taux d'incertitude de **9%**, tout à fait satisfaisant au regard des résultats d'autres universités, résulte de l'implication de l'Université de la Réunion dans la **collecte de données physiques de qualité**.



RÉSULTATS GLOBAUX

Émissions totales par postes d'émissions – 28 265 tCO₂e



À NOTER

Conformément à la méthodologie du Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) réglementaire V5, la répartition par scopes n'est plus utilisée.

Le Scope 1 (Emissions directes):

- Poste 1.2 Emissions directes des sources mobiles de combustion : < 1%

Le Scope 2 (Emissions indirectes liées à l'énergie) :

- Poste 2.1 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité : 19%
- Poste 2.2 Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité : < 1%

Prépondérance massive du Scope 3 :

- représente 80% des émissions totales
- soit plus de 22 000 tCO₂e.

Avec la V5 du BEGES, il ne s'agit plus uniquement d'optimiser les consommations énergétiques ou d'installer des équipements performants. Celle-ci impose désormais une gouvernance considérant la transition climatique à tous les niveaux.

01. Le contexte énergétique et climatique

02. Les Bilan carbone et le processus

03. La méthodologie de travail

04. Les résultats

Les résultats globaux

Les analyses par poste

Extraits réglementaires

05. Le plan de transition

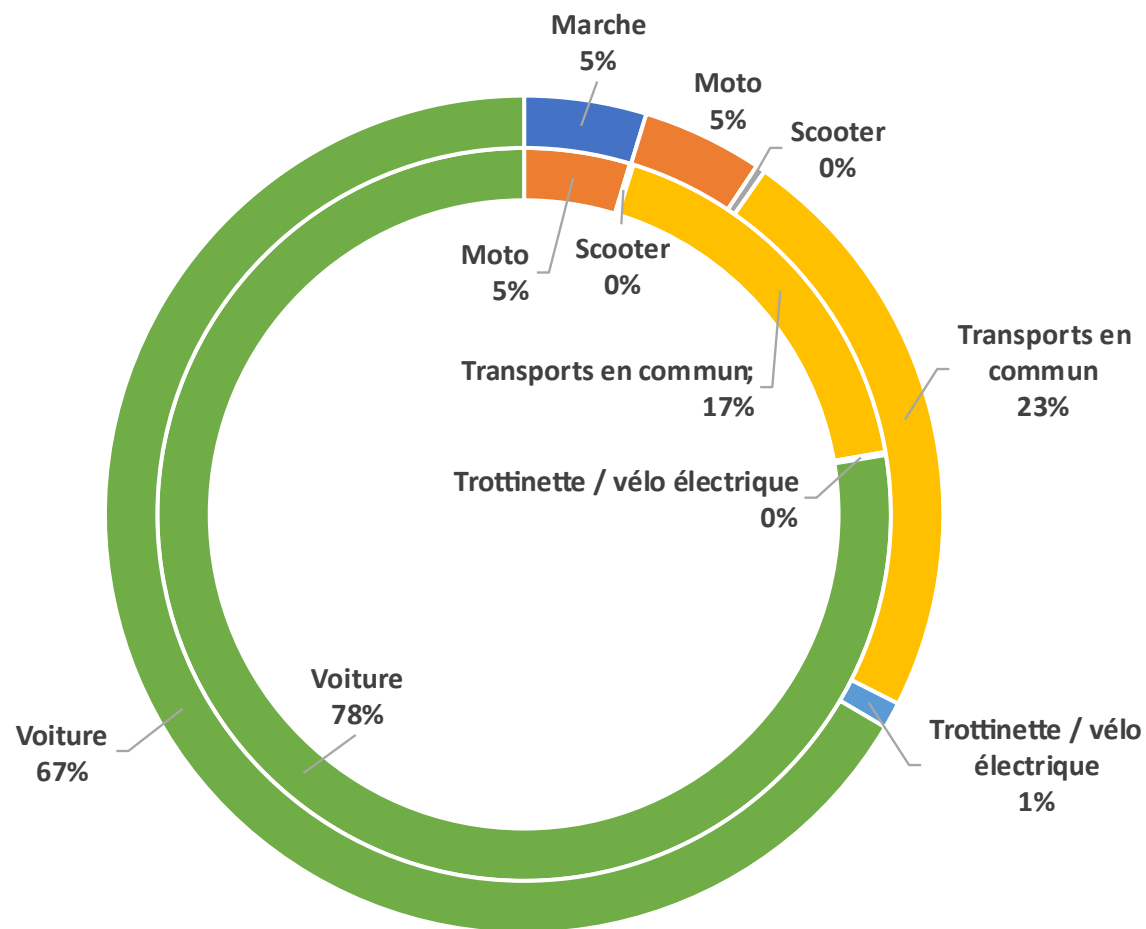
Les objectifs de votre stratégie climat

Construction de votre plan d'actions



POSTE N°1 – DÉPLACEMENTS D-T – 54%

15 331 tCO₂e - Incertitude : 15%



À NOTER

Les déplacements domiciles-travail constituent le premier poste d'émissions du BEGES de l'UR.

Le **cercle extérieur** représente les km parcourus par mode de transport ; le **cercle intérieur** représente les émissions de GES par mode de transport.

Les données ont été récoltées au travers d'un questionnaire envoyé à l'ensemble du personnel et de la communauté étudiante.

Malheureusement, de faibles taux de réponse (2% des étudiants et 25% du personnel) nous ont conduit à recourir à des extrapolations pour pouvoir présenter des résultats cohérents.

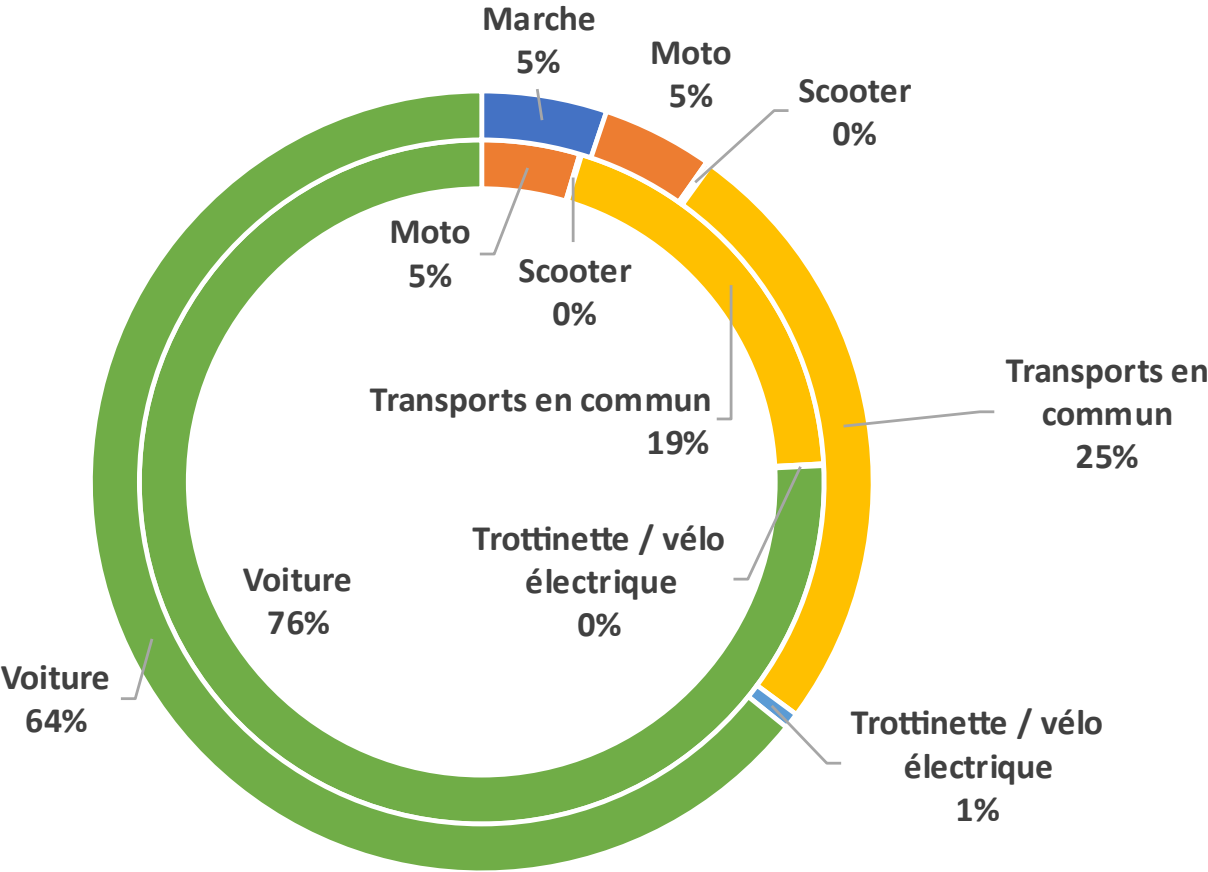
Facteurs d'extrapolation :

- Etudiants : 48,23
- Personnel UR : 3,83

Précisons enfin que les résultats propres à la voiture intègrent les différentes motorisations (thermique essence, thermique diesel, électrique, hybride).

POSTE N°1 – DÉPLACEMENTS DT ÉTUDIANTS

13 574 tCO₂e - Incertitude : 15%



À NOTER

Les étudiants représentant plus de 91% des usagers de l'Université, le graphique ci-contre ressemble par conséquent grandement aux résultats globaux de la diapositive précédente.

Le cercle extérieur représente également les km parcourus par mode de transport ; le cercle intérieur représente les émissions de GES par mode de transport.

Taux de réponse des étudiants : 2%

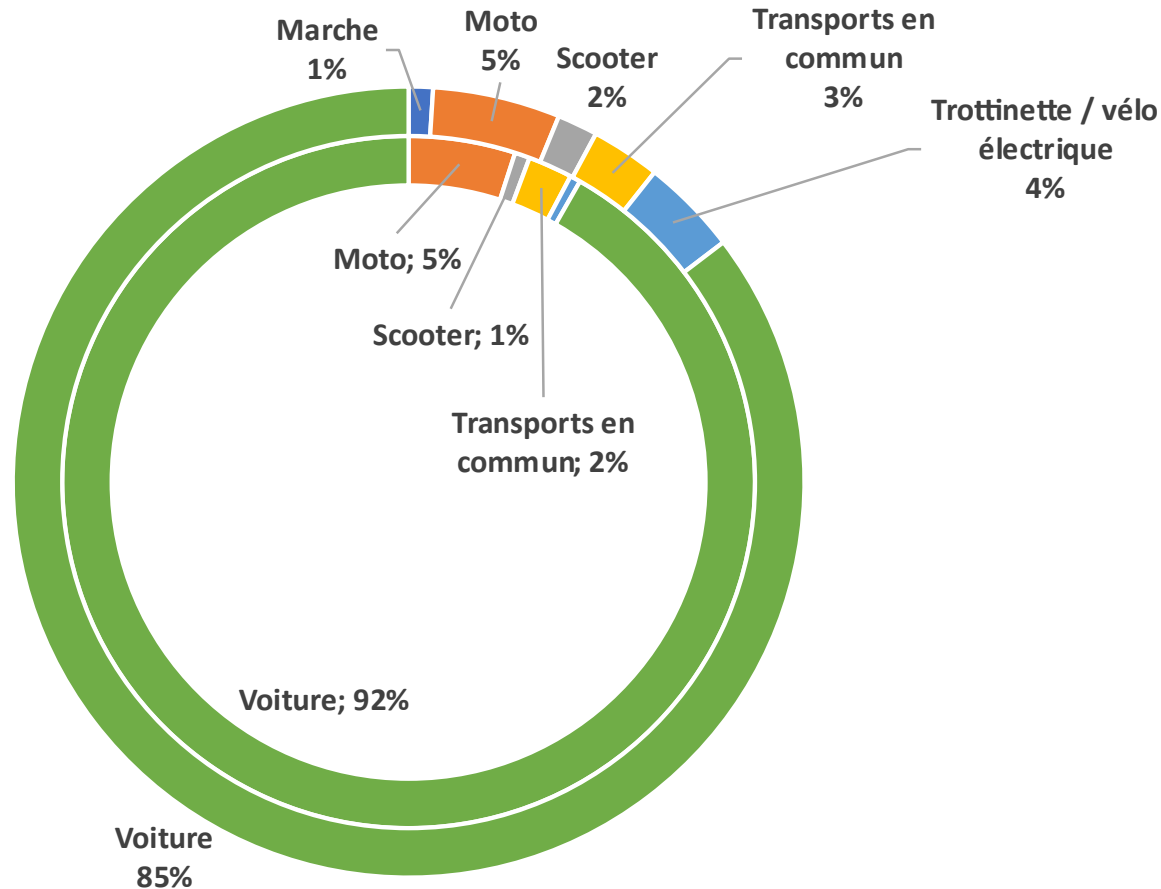
Facteur d'extrapolation :

- Etudiants : 48,23

Précisons enfin que les résultats propres à la voiture intègrent les différentes motorisations (thermique essence, thermique diesel, électrique, hybride).

POSTE N°1 – DÉPLACEMENTS DT PERSONNEL UR

1 757 tCO₂e - Incertitude : 15%



À NOTER

Le cercle extérieur représente les km parcourus par mode de transport ; le cercle intérieur représente les émissions de GES par mode de transport.

Taux de réponse du personnel : 25%

Facteur d'extrapolation :

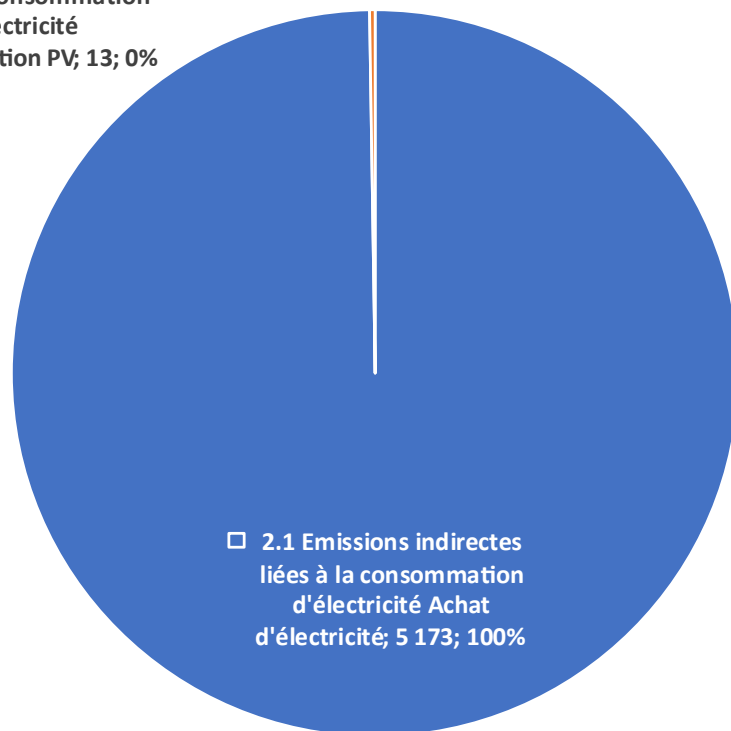
- Personnel UR : 3,83

Précisons enfin que les résultats propres à la voiture intègrent les différentes motorisations (thermique essence, thermique diesel, électrique, hybride).

POSTE N°2 – CONSOMMATION D'ENERGIE – 18%

5 186 tCO₂e - Incertitude : 8%

■ 2.1 Emissions indirectes
liées à la consommation
d'électricité
Autoproduction PV; 13; 0%



□ 2.1 Emissions indirectes
liées à la consommation
d'électricité Achat
d'électricité; 5 173; 100%

À NOTER

L'électricité consommée par l'Université de la Réunion provient de deux modes de production distincts :

- **Electricité achetée : 6 918 585 kWh**
- **Electricité autoproduite : 289 150 kWh**

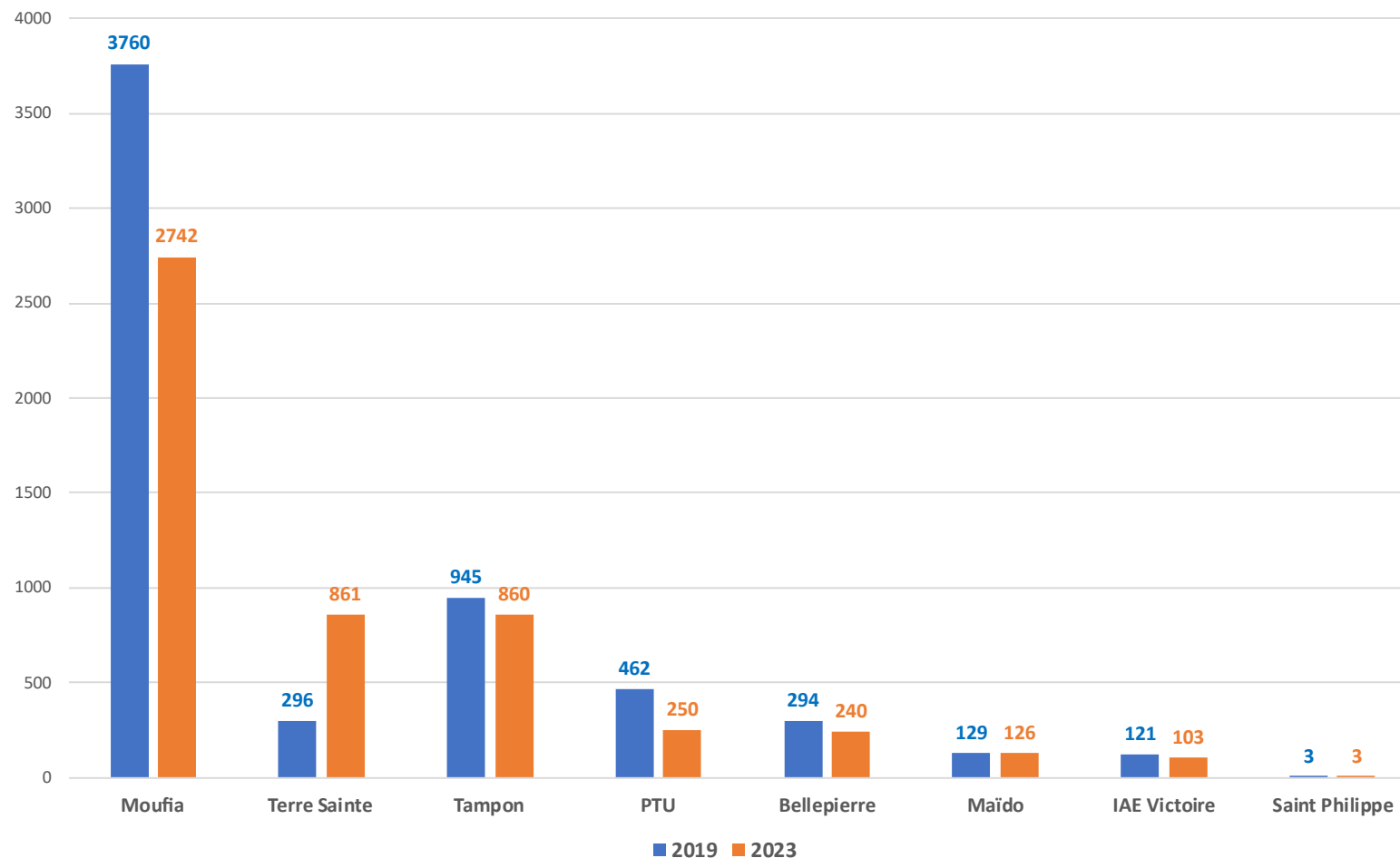
L'électricité autoproduite (**4% de la consommation totale**) provient des panneaux photovoltaïques que l'UR installe sur les surfaces pouvant les accueillir depuis quelques années.

L'électricité achetée en 2023 est produite par divers modes de production dont les énergies fossiles représentent encore une proportion non négligeable (43%) :

- Les usines de fioul (30%)
- Les usines à charbon (13%)
- Les bioénergies (30%)
- L'hydraulique (13%)
- Le photovoltaïque (10%)

POSTE N°2 – CONSOMMATION D'ENERGIE – 18%

5 186 tCO₂e - Incertitude : 8%



À NOTER

Le graphique ci-contre présente les émissions dues à la consommation d'énergie de chaque site.

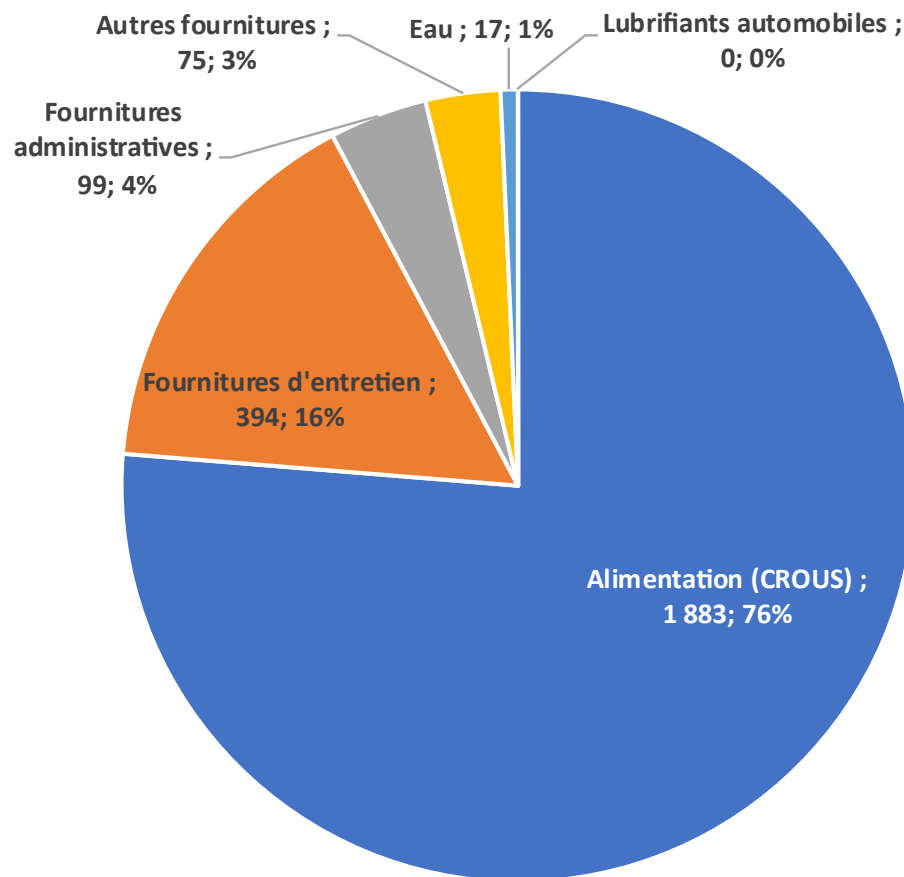
Un comparatif par site avec le dernier BEGES de 2019 est également présenté.

La tendance globale est la réduction desdites émissions sur l'ensemble des sites, à l'exception du site de Terre Sainte.

Cette hausse s'explique par l'ouverture des établissements que sont l'ESIROI et l'UFR Santé, qui n'étaient donc pas considérés lors du BEGES 2019.

POSTE N°3 – ACHATS DE BIENS – 9%

2 468 tCO₂e - Incertitude : 34%



À NOTER

Le troisième poste d'émissions de l'Université de la Réunion concerne les achats de biens, qui représentent **9% du total du BEGES** de l'Université.

76% des émissions totales de ce poste sont imputées à l'alimentation, que nous détaillerons dans la slide suivante.

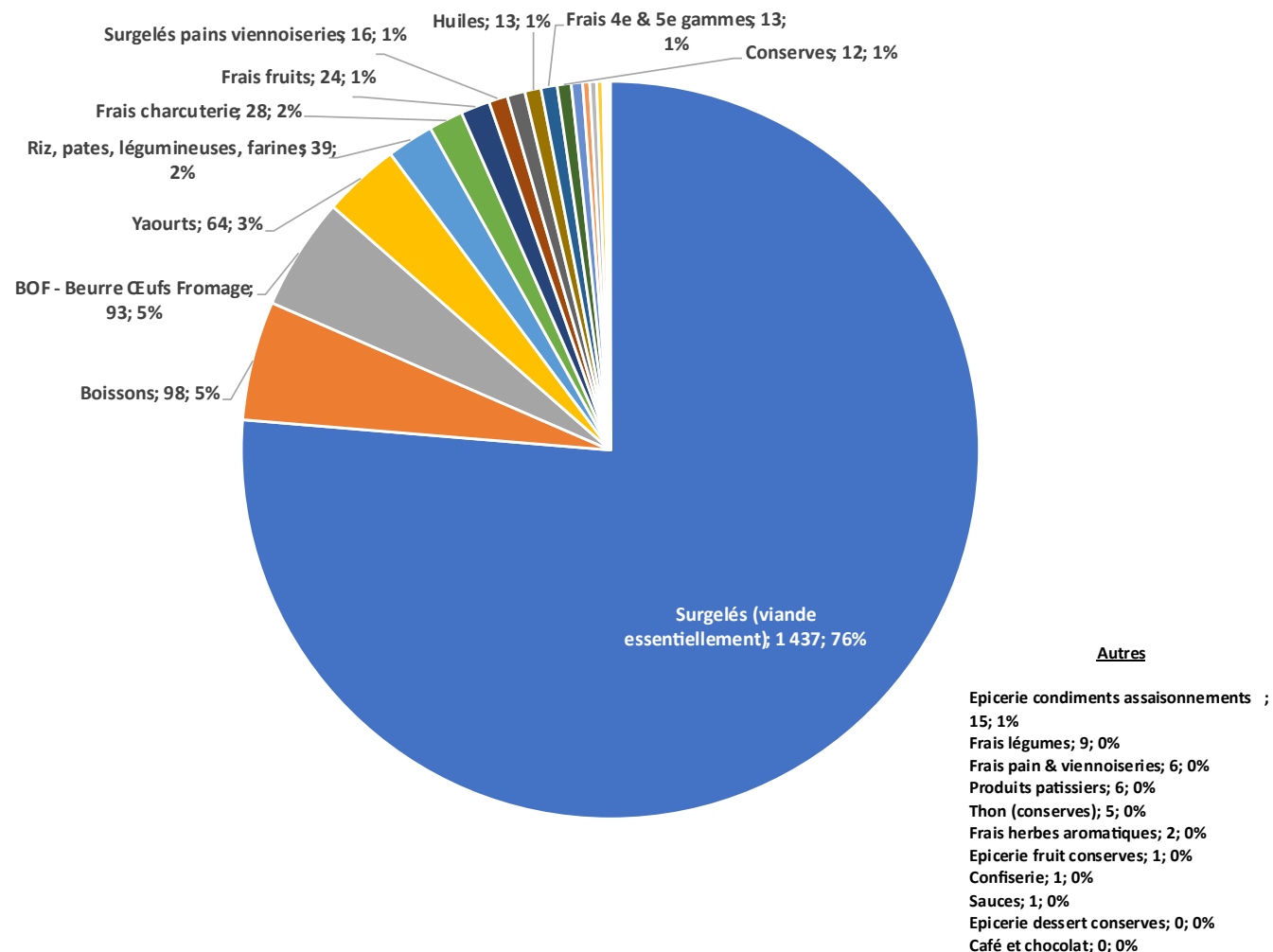
Les achats effectués directement par l'Université, qu'il s'agisse de fournitures d'entretien (16%), de fournitures administratives (9%), d'autres fournitures (4%) ou encore l'eau, représentent ensemble 24% des émissions totales du poste.

L'incertitude relativement élevée inhérente à ce poste d'émissions s'explique par l'utilisation de données financières.

En effet, face à la multitude et la grande diversité d'achats, il était impossible de quantifier physiquement l'ensemble desdits achats.

POSTE N°3 – ALIMENTATION – 6,5 %

1 883 tCO₂e - Incertitude : 34%



À NOTER

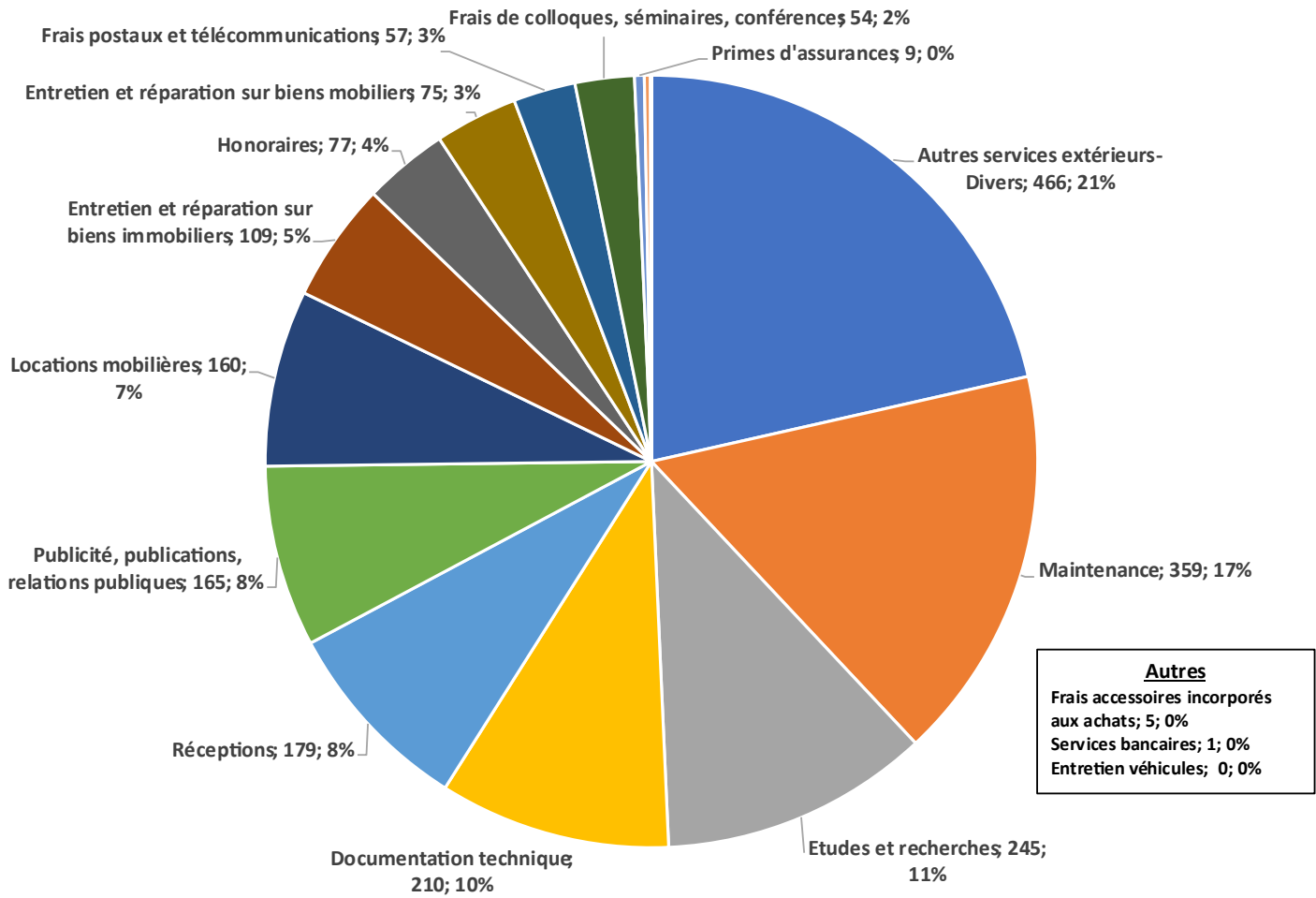
Comme susmentionné, l'essentiel de l'impact dû aux achats repose sur l'alimentation.

Il ressort de l'analyse des achats du CROUS que la **viande est la principale source d'émissions** de ce poste d'émissions.

Celle-ci a été considérée avec un facteur d'émissions moyen car le CROUS n'a pu détailler davantage ses achats de viande surgelée.

POSTE N°4 – ACHATS DE SERVICES – 8 %

2 172 tCO₂e - Incertitude : 14 %



À NOTER

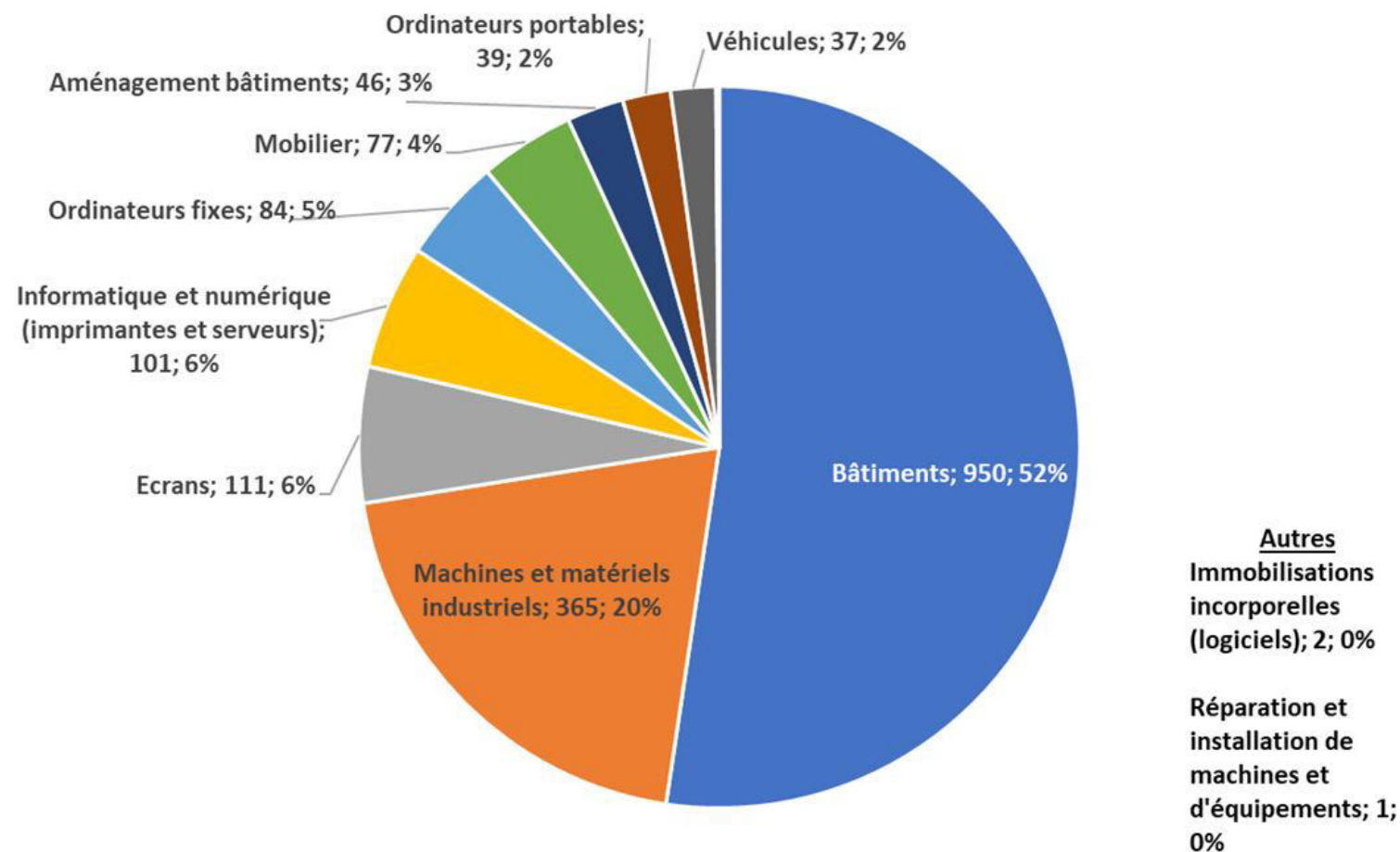
Le 4^e poste d’émissions est représenté par les achats de services.

Les données sont issues de l’analyse de la comptabilité de l’Université de la Réunion. Il s’agit en l’espèce des **comptes de classe 60000000**.

Le montant total de ces dépenses s’élève à **10 123 000€ pour l’année 2023**.

POSTE N°5 – IMMOBILISATIONS – 7 %

1 814 tCO₂e - Incertitude : 11 %



À NOTER

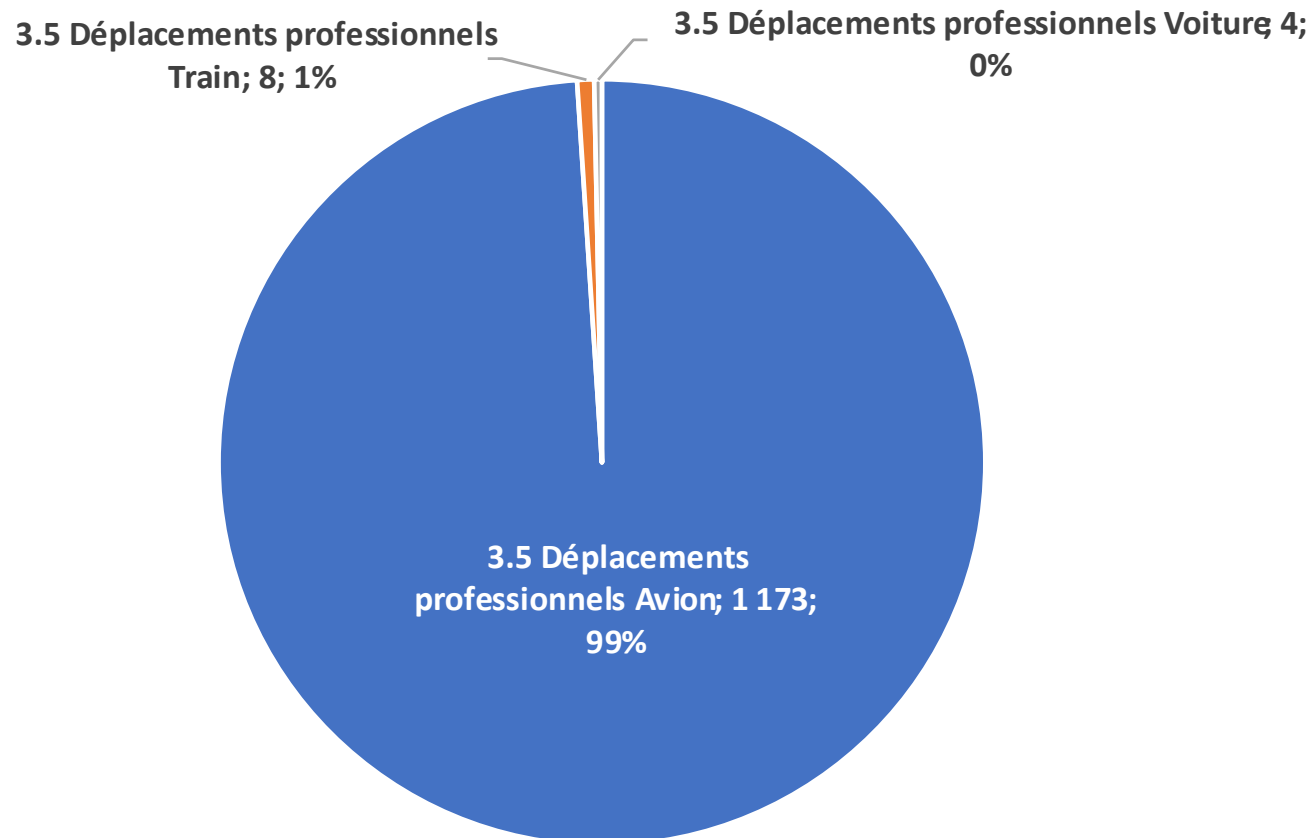
Le 5^e poste d'émissions est représenté par les immobilisations comptables.

Les données d'activité utilisées résultent pour la plupart de **données d'activité physique** (superficie totale du bâti, parc informatique, flotte automobile etc.).

D'autres données sont néanmoins issues de **l'analyse des comptes de classe 20000000** de la comptabilité de l'Université de la Réunion (mobilier, aménagement des bâtiments, immobilisations incorporelles etc.).

POSTE N°6 – DÉPLACEMENTS PRO – 4 %

1 185 tCO₂e - Incertitude : 9 %



À NOTER

Les **déplacements professionnels** constituent le 6^e poste d'émissions du BEGES de l'Université.

Du fait de la situation insulaire de l'île de la Réunion, les déplacements professionnels se traduisent intrinsèquement par le recours au transport aérien.

L'incertitude de ce poste, bien que tout à fait acceptable, pourrait être améliorée grâce à une analyse des distances exactes parcourues. En effet, nous n'avons ici eu d'autre choix que de recourir aux données monétaires.

Les dépenses pour les **trajets en avion** s'élèvent à **1 283 000€** pour l'année 2023.

Les dépenses de **train** quant elles s'établissent à **27 000€**

Les **locations de voiture** représentent **12 000 €**.

POSTE N°7 – SOURCES MOBILES DE COMBUSTION – 1%

52 tCO₂e - Incertitude : 5 %



À NOTER

Les **émissions liées aux sources mobiles de combustion** constituent le 7^e poste d'émissions du BEGES de l'Université.

En d'autres termes, il s'agit de la consommation des véhicules dont l'Université est propriétaire ou dont elle dispose via un dispositif de location longue durée.

Ce poste ne s'intègre pas dans celui des « déplacements professionnels » car il s'agit là d'émissions sur lesquelles l'Université peut agir directement si elle le souhaite. Les « déplacements professionnels » regroupent en réalité des prestations de transport.

L'Université de la Réunion a consommé, en 2023 :

- **8 635 litres de gazole**
- **8 819 litres d'essence**

01. Le contexte énergétique et climatique

02. Les Bilan carbone et le processus

03. La méthodologie de travail

04. Les résultats

Les résultats globaux

Les analyses par poste

Extraits réglementaires

05. Le plan de transition

Les objectifs de votre stratégie climat

Construction de votre plan d'actions



EXTRAITS RÉGLEMENTAIRES

			Valeurs calculées								
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES							Emissions évitées de GES	
			CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)	
1. Emissions directes de GES	1.1	Emissions directes des sources fixes de combustion	14	0	0	-	14	-	2	-	
	1.2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	44	-	-	-	44	-	3	-	
	1.3	Emissions directes des procédés hors énergie	-	-	-	-	-	-	-	-	
	1.4	Emissions directes fugitives	-	-	-	-	-	-	-	-	
	1.5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Sous total	58	0	0	-	59	-	3	-	
2. Emissions indirectes associées à l'énergie	2.1	Emissions indirectes liées à la consommation	4 594	2	49	-	4 645	-	398	-	
	2.2	Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Sous total	4 594	2	49	-	4 645	-	398	-	
3. Emissions indirectes associées au transport	3.1	Transport de marchandise amont	-	-	-	-	-	-	-	-	
	3.2	Transport de marchandise aval	-	-	-	-	-	-	-	-	
	3.3	Déplacements domicile travail	15 331	-	-	-	15 331	-	2 311	-	
	3.4	Transport des visiteurs et des clients	-	-	-	-	-	-	-	-	
	3.5	Déplacements professionnels	1 189	-	-	-	1 189	-	147	-	
		Sous total	16 520	-	-	-	16 520	-	2 311	-	
4. Emissions indirectes associées aux produits achetés	4.1	Achats de biens	3 018	1	-	-	3 018	-	850	-	
	4.2	Immobilisations de biens	1 814	-	-	-	1 814	-	207	-	
	4.3	Gestion des déchets	21	-	13	-	35	-	2	-	
	4.4	Actifs en leasing amont	-	-	-	-	-	-	-	-	
	4.5	Achats de services	2 174	-	-	-	2 174	-	310	-	
		Sous total	7 027	1	13	-	7 041	-	928	-	
5. Emissions indirectes associées aux produits vendus	5.1	Utilisation des produits vendus	-	-	-	-	-	-	-	-	
	5.2	Actifs en leasing aval	-	-	-	-	-	-	-	-	
	5.3	Fin de vie des produits vendus	-	-	-	-	-	-	-	-	
	5.4	Investissements	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Sous total	-	-	-	-	-	-	-	-	
6. Autres émissions indirectes	6.1	Autres émissions indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Sous total	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL			28 200	3	63	-	28 265	-	2 522	-	

L'export ci-dessous est celui du formulaire de publication de la Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre version 5. Conformément à l'entrée en vigueur de la disposition relative à la prise en compte de l'ensemble des émissions indirectes significatives, inscrite au 1° de l'article 2 du Décret n° 2022-982 du 1er juillet 2022 relatif aux bilans d'émissions de gaz à effet de serre.

01. Le contexte énergétique et climatique

02. Les Bilan carbone et le processus

03. La méthodologie de travail

04. Les résultats

Les résultats globaux

Les analyses par poste

Extraits réglementaires

05. Le plan de transition

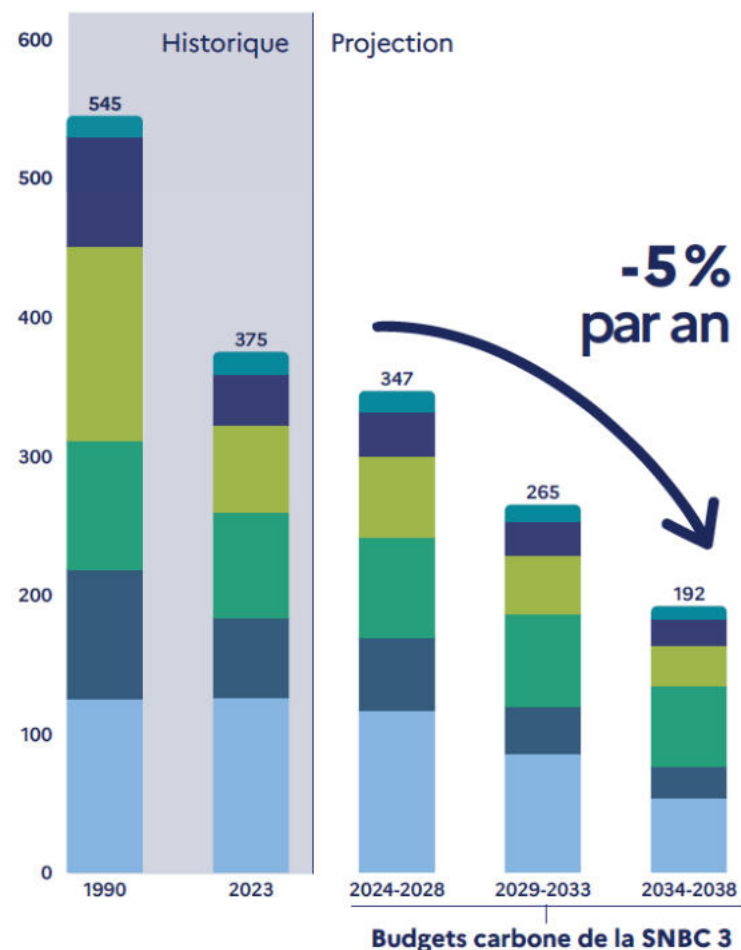
Les objectifs de votre stratégie climat

Construction de votre plan d'actions



LES OBJECTIFS DE VOTRE STRATÉGIE CLIMAT

Une déclinaison sectorielle



QUELS BUDGETS CARBONE ?

La SNBC 3 doit fixer les budgets carbone (plafonds d'émissions) pour les périodes 2024-2028, 2029-2033 et 2034-2038, en cohérence avec la nouvelle ambition française et les objectifs européens.

L'atteinte de ces cibles implique de baisser nos émissions de GES de l'ordre de 5 % en moyenne chaque année d'ici 2030, contre 3 % en moyenne de 2017 à 2023.



LA SNBC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

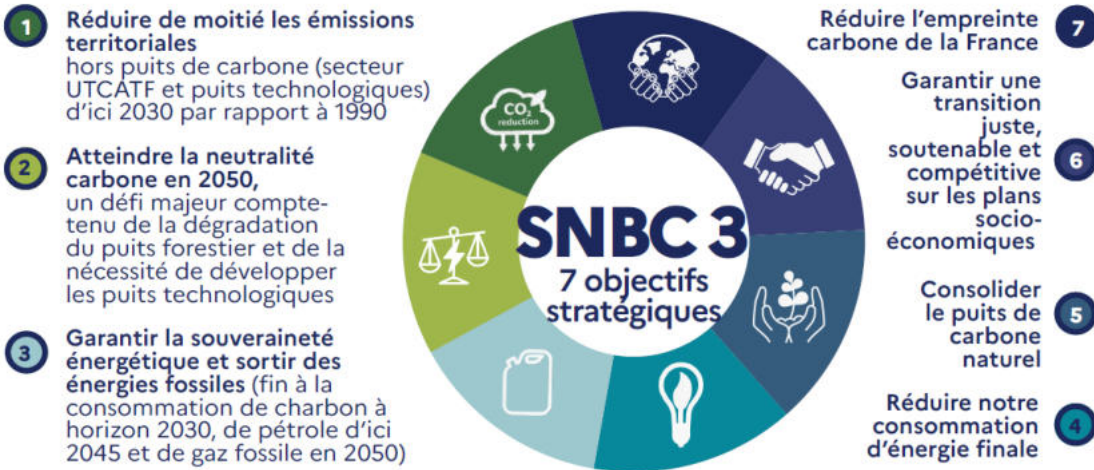
La Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) est la feuille de route de la France pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et accroître ses puits de carbone. C'est notre cadre d'action en matière d'atténuation du changement climatique.

La loi prévoit sa révision tous les cinq ans. La SNBC 2, encore en vigueur, a été adoptée par décret en avril 2020. Depuis 2021, le Gouvernement prépare la troisième édition de la SNBC.

Deux objectifs :

- Réduire l'empreinte carbone des Français
- Atteindre la neutralité carbone dès 2050 -85% d'émissions de GES par rapport à 1990 80 Mt CO₂eq incompressible

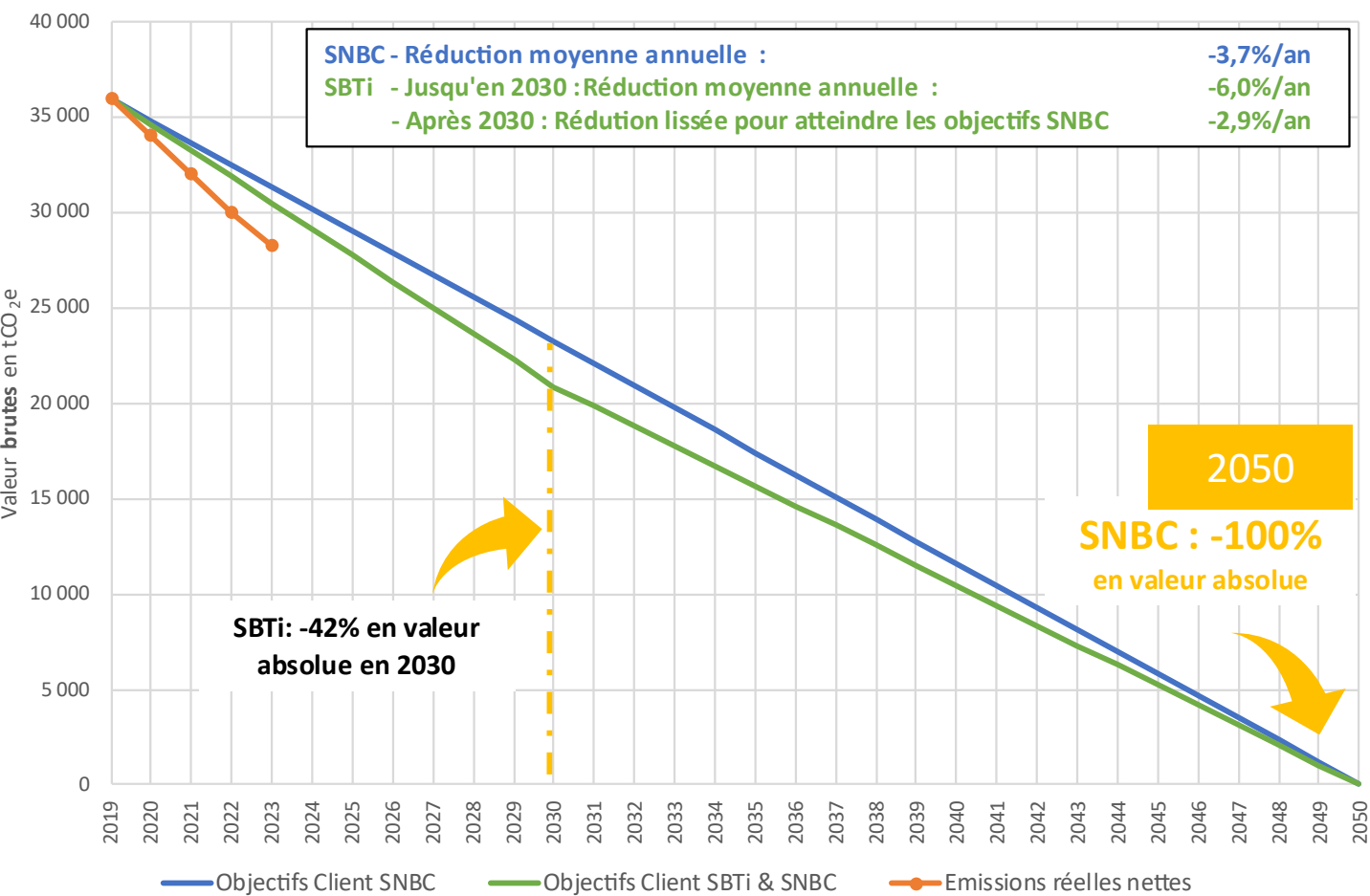
QUELS SONT LES GRANDS OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA NOUVELLE SNBC ?



Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050

LES TRAJECTOIRES DE RÉFÉRENCE : SBTi & SNBC

Réduction des émissions brutes suivant la SBTi et la SNBC



EMISSIONS EN VALEUR NETTE

Critère « Science-Based Targets »

- Année de base : **2019**
- Année cible : **2030**
- **Type d'objectif: Emissions absolues (tCO₂e)**
- Trajectoire : WB 2° ACA ou 1,5° ACA
- Réduction totale : -42%
- Réduction par an : -4% en moyenne linéaire

SCOPES 1 & 2

Postes concernés : Energie, Flotte de véhicules.

- Scope 1 et Scope 2 peuvent donner lieu à des objectifs séparés (répondant aux mêmes critères d'ambition GES)

SCOPE 3

Postes concernés : Achats, Déplacements, Immobilisations

- **Quelle que soit leur formulation, ceux-ci doivent couvrir au minimum les 2/3 des GES Scope 3**
- **L'objectif quantifié peut être remplacé par un objectif d'engagement des fournisseurs** consistant à ce que les fournisseurs qui représentent la plus grande partie des GES Scope 3 (et/ou des montants d'achats) soumettent avec succès des objectifs SBT dans les 5 ans à venir
- En intensité physique uniquement, les émissions absolues ne peuvent pas augmenter

LES OBJECTIFS DE VOTRE STRATÉGIE CLIMAT



01. Le contexte énergétique et climatique

02. Les Bilan carbone et le processus

03. La méthodologie de travail

04. Les résultats

Les résultats globaux

Les analyses par poste

Extraits réglementaires

05. Le plan de transition

Les objectifs de votre stratégie climat

Construction de votre plan d'actions



ENERGIE



BIODIVERSITE



ENVIRONNEMENT



PAYSAGE



GEOMATIQUE - CARTOGRAPHIE



CLIMAT-CARBONE

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

À la suite de la réalisation de son BEGES 2019, l'Université s'est dotée d'un plan d'actions visant à réduire ses émissions, notamment en ce qui concerne son principal poste d'émissions qui concerne les déplacements domicile-travail

Actions engagées

- Favoriser le **covoiturage** grâce à la mise en place d'un partenariat avec la plateforme spécialisée **Karos**
- Favoriser l'**usage des mobilités douces** en améliorant les conditions pour les **usagers de vélos et trottinettes électriques**
- Discuter avec les collectivités pour **améliorer l'offre de transports en commun** aux fins d'augmenter la fréquence ainsi que la fiabilité

Préconisations de mesures

- Persévérer dans l'**installation d'équipements** tendant à favoriser la mobilité douce
- **Sensibiliser** encore et toujours les personnels et étudiants en insistant sur les bienfaits, tant écologique que sur la santé, de recourir à la mobilité douce



DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Responsable(s) / Pilote de l'action	Augmentation du recours aux transports en commun			N° ACTION	1
				PRIORITE (0 -immédiat à 5 pas urgent)	2
OBJECTIF ET CONTEXTE DE L'ACTION				Type d'actions	
Les transports en commun représentent 23% des kilomètres parcourus dans le cadre des déplacements domicile-travail ainsi que 17% des émissions liées à ces mêmes déplacements. Face à la prépondérance de la voiture individuelle (78% des km parcourus - 67% des émissions du poste), il est nécessaire de tout faire pour inciter les usagers de l'UR à recourir aux transports en commun quand l'alternative est possible.				Sobriété:	x
				Sensibilisation (interne & externe):	x
				Efficacité:	
				Communication:	
				Contribution:	
				Amélioration de la comptabilité pour les prochains bilan:	
Poste d'émissions concerné	Déplacements domicile-travail	Emission du poste	15331 tCO2e	Pourcentage par rapport au Bilan Global	54%
Catégorie concernée	Transports en commun	Emission de la catégorie	2606 tCO2e	Pourcentage par rapport au Bilan Global	9%
GAINS					
Hypothèses				Pourcentage par rapport au Bilan Global	Gain t CO2e
Augmentation de 10% de la part des émissions du poste attribuées aux transports en commun				3%	935
Augmentation de 5% de la part des émissions du poste attribuées aux transports en commun				1,5%	468
MISE EN PLACE DE L'ACTION					
Ressources financière		Ressources Humaines		Freins	
-				Efficacité de l'action dépend de l'implication des opérateurs de transports en commun	
Responsable	Délais	Actions			
		Contacter les opérateurs de transports en commun			
		Augmenter la fréquence des bus sur les lignes les plus fréquentées			
		Installer des arrêts à proximité de l'ensemble des campus (PTU)			
		Communiquer sur l'importance de laisser sa voiture au garage quand une alternative existe			
		Communiquer sur la gratuité du pass transport en commun pour les étudiants (dispositif de la Région)			
Délais d'exécution		Indicateur(s) de suivi		Objectif(s) à atteindre	
2 ans		% des km parcourus en transports en commun pour les DDT % des émissions liées aux transports en commun		+10%	

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Responsable(s) / Pilote de l'action	Favoriser le covoiturage et l'usage des mobilités douces			N° ACTION	2
				PRIORITE (0 -immédiat à 5 pas urgent)	2
OBJECTIF ET CONTEXTE DE L'ACTION				Type d'actions	
L'Université de la Réunion a d'ores et déjà entrepris la mise en place d'un partenariat avec un opérateur de covoiturage (Karos) lui permettant d'éviter l'émission de 189 tCO2e. En parallèle, l'Université installe des infrastructures favorisant l'utilisation des mobilités dites douces (marche, vélo, VAE, trottinette...). 6% des km des DDT ont été parcourus au moyen de mobilités douces, pour des émissions de quasi 0 tCO2e.				Sobriété:	x
				Sensibilisation (interne & externe):	x
				Efficacité:	
				Communication:	
				Contribution:	x
				Amélioration de la comptabilité pour les prochains bilan:	
Poste d'émissions concerné	Déplacements domicile-travail	Emission du poste	15331 tCO2e	Pourcentage par rapport au Bilan Global	54%
Catégorie concernée	Marche, trottinette, vélo	Emission de la catégorie	0	Pourcentage par rapport au Bilan Global	0%
GAINS					
Hypothèses				Pourcentage par rapport au Bilan Global	Gain t CO2e
10% des km parcourus dans le cadre des PPT au moyen de mobilités dites douces				2,6%	730
MISE EN PLACE DE L'ACTION					
Ressources financière		Ressources Humaines		Freins	
Coût de nouvelles infrastructures					
Responsable	Délais	Actions			
	2 mois	Communication régulière à l'ensemble des usagers sur les bienfaits, tant collectifs qu'individuels, tant économiques qu'écologiques, des mobilités douces			
	2 mois	Communication mensuelle			
	4 ans	Poursuivre l'installation d'infrastructures (pistes cyclables, garages à vélo)			
	1 an	Mise à disposition d'outils de réparation vélo			
	4 ans	Réduction du nombre de places de parking, à remplacer par des espaces végétaux, îlots de fraîcheur, tables de pique-nique			
Délais d'exécution		Indicateur(s) de suivi		Objectif(s) à atteindre	
3 ans		% des km parcourus en vélo, trottinette, à pied pour les DDT Actuellement : - Mobilités douces : 4 600 000 km - Voiture 53 380 000 km		10% des km parcourus via des modalités de mobilité douce : - Mobilités douces : 8 000 000 km - Voiture : 50 100 000 km	

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Actions engagées

- Optimiser les missions à l'étranger en instaurant l'interdiction des séjours en métropole inférieurs à 5 jours
 - Cette mesure semble avoir porté ses fruits puisque les émissions liées aux déplacements professionnels ont chuté de 70% !



Préconisations de mesures

- Face à l'efficacité manifeste des restrictions imposées, il convient de suggérer à l'Université de la Réunion de poursuivre sur cette voie et d'envisager d'accentuer la contrainte en interdisant les séjours de moins de 8 jours en métropole.
 - Notons que la baisse constatée peut également résulter de l'augmentation du recours à la visioconférence due à la crise COVID. Il est à espérer que ce ne soit pas le cas et que le prochain BEGES ne constatera pas d'augmentation des émissions liées aux déplacements professionnels.

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Responsable(s) / Pilote de l'action		Augmenter la durée des déplacements en avion			N° ACTION		3	
A définir					PRIORITE (0 -immédiat à 5 pas urgent)		3	
OBJECTIF ET CONTEXTE DE L'ACTION					Type d'actions			
Suite à son dernier exercice de comptabilité carbone de 2019, l'Université de la Réunion s'était engagée à n'autoriser les déplacements professionnels en avion que pour des déplacements de minimum 5 jours sur place. Cette mesure partiellement intégrée à réduit quelques dépenses: 1,44 M€ contre 1,28M€ en 2023. Il convient cependant de souligner que l'année 2023, année sur laquelle repose les résultats du nouveau BEGES, était une année budgétairement contrainte.					Sobriété		x	
					Sensibilisation (interne & externe)			
					Efficacité		x	
					Communication			
					Contribution			
					Amélioration de la comptabilité pour les prochains bilan			
Poste d'émissions concerné		Déplacements professionnels		Emission du poste	1185 tCO2e	Pourcentage par rapport au Bilan Global		4%
Catégorie concernée		Déplacements aériens		Emission de la catégorie	1173 tCO2e	Pourcentage par rapport au Bilan Global		4%
GAINS								
Hypothèses						Pourcentage par rapport au Bilan Global		Gain t CO2e
Augmenter la durée minimale des déplacements à jours 5 - Réduction de 30% des déplacements en avion						1%		352
Supprimer tous les déplacements que la visioconférence peut remplacer - Réduction de 50% des déplacements en avion						2%		587
MISE EN PLACE DE L'ACTION								
Ressources financière			Ressources Humaines		Freins			
Aucune			A définir		- Caractère présentiel intrinsèque à l'organisation de colloques universitaires - Nécessité d'une volonté forte de la direction de l'UR			
Responsable		Délais		Actions				
A définir		1 an		Refuser tout déplacement dont la durée sur place est inférieure à 5 jours				
A définir		1 an		Définir les évènements exceptionnels justifiant le recours à l'avion pour des durées sur place inférieures à 5 jours				
Délais d'exécution			Indicateur(s) de suivi			Objectif(s) à atteindre		
1 an			Dépenses en transport aérien. - En 2023 : 1 283 000€			650 000€ de dépenses en transport aérien maximum		

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Actions engagées

- Suite au BEGES 2019, l'Université de la Réunion s'est engagée à installer des panneaux photovoltaïques sur tous les bâtiments qui le permettent.
- Assurer un suivi de l'autoproduction en interne
- Rénovation énergétique des bâtiments

Préconisations de mesures

- La volonté d'autoproduire son électricité étant la mesure la plus efficace pour décarboner son énergie, il convient d'inciter l'Université à poursuivre ses efforts en ce sens.
 - Notons que d'après EDF, dès 2025, le mix énergétique de la Réunion sera 100% décarboné ([Article d'EDF](#)). De facto, lors de la réalisation du prochain BEGES, les émissions liées à la consommation d'énergie devraient baisser d'elles-mêmes.



CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Responsable(s) / Pilote de l'action		Rénovation énergétique des bâtiments		N° ACTION		1
				PRIORITE (0 -immédiat à 5 pas urgent)		2
OBJECTIF ET CONTEXTE DE L'ACTION				Type d'actions		
L'Université a enteris de rénover son parc immobilier afin de lutter contre les passoires thermiques et ainsi éviter les pertes d'énergie.				Sobriété		
				Sensibilisation (interne & externe)		
				Efficacité		x
				Communication		
				Contribution		x
				Amélioration de la comptabilité pour les prochains bilan		
Poste d'émissions concerné	Consommation d'énergie	Emission du poste	5186 tCO2e	Pourcentage par rapport au Bilan Global		18%
Catégorie concernée	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Emission de la catégorie	5173 tCO2e	Pourcentage par rapport au Bilan Global		1800%
GAINS						
Hypothèses				Pourcentage par rapport au Bilan Global		Gain t CO2e
Economie d'énergie de l'ordre de 20%				3,7%		1037
MISE EN PLACE DE L'ACTION						
Ressources financière		Ressources Humaines		Freins		
Responsable	Délais	Actions				
	5 ans	Commencer par l'isolation des toitures, qui sont généralement responsables des plus grandes pertes d'énergie				
	5 ans	Changer les huisseries				
Délais d'exectution		Indicateur(s) de suivi		Objectif(s) à atteindre		
10 ans		% de m2 SHON rénovés		100% du parc rénové		

ACHATS DE BIENS & SERVICES

Actions engagées

- L'Université de la Réunion s'est imposée de diminuer les achats en analysant les demandes au travers du prise dit des 4R : **Refuser, Réduire, Remplacer, Recycler**
- Une seconde mesure consiste en l'organisation **d'ateliers de réparation d'objets** en coopération avec l'association Ekopratik qui organise des ateliers Réparali Kafé.
 - D'après les données de l'association, 22 objets ont pu être réparés, permettant d'éviter 42 kg de déchets supplémentaires. Néanmoins, cette mesure tend davantage à bénéficier aux particuliers qu'à l'UR.



Préconisations de mesures

- Lorsque l'achat s'avère nécessaire, il pourrait être intéressant d'intégrer des **critères environnementaux** (ex : matériaux biosourcés, écoconception du produit...). Pour ce faire, il convient de demander aux fournisseurs des **fiches techniques**, des fiches produits, déclarations environnementales...
- En ce qui concerne **l'alimentation**, afin de réduire l'impact de celle-ci, il conviendrait **d'imposer un repas végétarien hebdomadaire en année n** (et non plus se cantonner à une simple alternative végétarienne), puis 2 repas végétariens hebdomadaires en année n+1 et ainsi de suite.



ACHATS DE BIENS & SERVICES

Responsable(s) / Pilote de l'action		Végétaliser les assiettes du CROUS		N° ACTION		5
				PRIORITE (0 -immédiat à 5 pas urgent)		3
OBJECTIF ET CONTEXTE DE L'ACTION				Type d'actions		
Le calcul des émissions liées à l'alimentation s'établit à 1883 tCO2e. Au sein de ce poste, 76% des émissions sont dues aux produits carnés. Il convient de réduire progressivement cette consommation si l'UR souhaite voir ses émissions dues à son alimentation réduire.				Sobriété		x
				Sensibilisation (interne & externe)		
				Efficacité		x
				Communication		
				Contribution		x
				Amélioration de la comptabilité pour les prochains bilan		
Poste d'émissions concerné	Achats de biens - Alimentation		Emission du poste	1883 tCO2e	Pourcentage par rapport au Bilan Global	6,5%
Catégorie concernée	Viande		Emission de la catégorie	1437 tCO2e	Pourcentage par rapport au Bilan Global	5%
GAINS						
Hypothèses				Pourcentage par rapport au Bilan Global		Gain t CO2e
100% de repas végétariens				4,2%		1200
MISE EN PLACE DE L'ACTION						
Ressources financière		Ressources Humaines		Freins		
Responsable	Délais	Actions				
CROUS	1 an	1 repas végétarien par semaine en année n				
CROUS	2 ans	2 repas végétariens par semaine en année n+1				
CROUS	3 ans	3 repas végétariens par semaine en année n+2				
CROUS	4 ans	4 repas végétariens par semaine en année n+3				
CROUS	5 ans	5 repas végétariens par semaine en année n+4				
CROUS		Indicateur(s) de suivi		Objectif(s) à atteindre		
5 ans		Nombre de repas 100% végétariens servis par an		100%		

Merci pour votre attention

UR | UNIVERSITÉ
DE LA RÉUNION



ENERGIE



BIODIVERSITE



ENVIRONNEMENT



PAYSAGE



GEOMATIQUE - CARTOGRAPHIE



CLIMAT-CARBONE